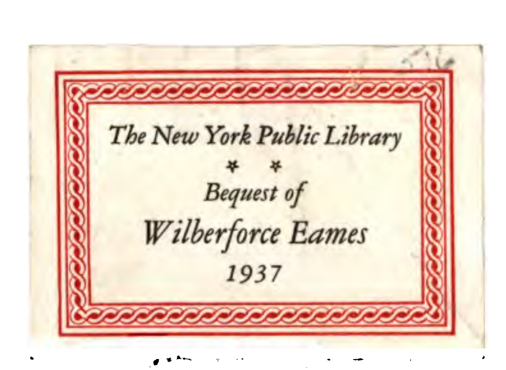



The New York Public Library
Bequest of
Wilberforce Eames
1937

GRAMMAIRE COMPARÉE

DES

LANGUES SÉMITIQUES

ET DE

L'ÉGYPTIEN

PAR

M. L'ABBÉ E. VAN DRIVAL

CHANOINE TITULAIRE DE LA CATHÉDRALE D'ARRAS
CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MEMBRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS ET DE LONDRES
PRÉSIDENT LE LA COMMISSION DES MONUMENTS
HISTORIQUES DU PAS-DE-CALAIS

SECONDE ÉDITION



PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES - ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

1879

GRAMMAIRE COMPARÉE

DES

LANGUES SÉMITIQUES

ET DE L'ÉGYPTIEN

PRÉLIMINAIRES

Faciliter et rendre plus générale l'étude des langues orientales, tel est notre but.

Pour l'atteindre, nous devons élaguer les points qui ne sont pas absolument nécessaires, écarter les quelques obstacles qui d'ordinaire viennent s'opposer à la bonne volonté des commneçants, et qui plus tard se changent en questions assez peu difficiles, quand l'initiation aux langues orientales a été fortement ébauchée.

Nous ne considérerons d'abord et nous n'exposerons que le système de la *langue écrite*, remettant à une dissertation toute spéciale qui viendra plus tard ce qui regarde la *langue parlée*. Ainsi nous éviterons (sans vouloir aucunement l'éluder, comme la suite le fera voir), la question de la prononciation, question si peu claire encore, et après tout d'une importance secondaire. Prenant donc les éléments graphiques des langues sémitiques tels qu'ils se présentent aux yeux, et ne les prononçant d'abord que d'une manière conventionnelle, comme du reste on le fait depuis longtemps, même pour le grec, nous verrons successivement quelle est la valeur comparée de ces signes pris isolément, puis celle qu'ils acquièrent par les différentes combinaisons auxquelles les a soumis un usage toujours fondé sur des raisons que nous nous efforcerons de faire paraître dans tout leur jour. En d'autres termes, nous allons d'abord étudier ces éléments

pris en eux-mêmes ; puis nous entrerons dans la partie grammaticale proprement dite, c'est-à-dire dans l'étude des formes que revêtent ces éléments, combinés entre eux pour exprimer les idées qui correspondent à ce que nous appelons ordinairement : noms, pronoms, verbes, et autres parties du discours.

Afin de procéder avec la plus grande clarté possible, pour ôter toute espèce de difficultés inutiles, nous adoptons la division la plus simple, la plus élémentaire, et allant toujours du connu à l'inconnu, nous séparons en un assez grand nombre de parties tout ce que nous avons à dire. Le nom de *leçons*, que nous donnons à chacune de ces parties, exprime le caractère que nous voulons imprimer à notre œuvre, et le service spécial que, dans notre pensée, elle est appelée à rendre. En toutes choses, c'est beaucoup de posséder la clef de la science : c'est cette clef que nous offrons ici pour les langues de l'Orient ; à l'aide de ces éléments simplifiés il sera loisible aux amis des bonnes lettres d'aller ensuite beaucoup plus loin.

PREMIÈRE LEÇON.

ÉTUDE DE L'ALPHABET COMPARÉ

DES QUATRE DIALECTES DE LA LANGUE SÉMITIQUE : HÉBREU, CHALDÉEN, SYRIAQUE, ARABE.

Vingt-deux éléments ou lettres, tels sont les signes graphiques de ces quatre parties de ce que nous regardons (après beaucoup d'orientalistes distingués) comme une seule et même langue sémitique. L'arabe a quelques signes supplémentaires, au nombre de six ; nous les ferons connaître lorsque nous en serons venu à traiter spécialement des formes de cette langue. Toutes ces lettres se lisent de droite à gauche.

Premier élément ou première lettre de l'alphabet sémitique : Aleph. — La forme de cette première lettre en hébreu des livres imprimés et des manuscrits postérieurs de quelques siècles à l'ère chrétienne, le seul en usage aujourd'hui, est א ; en syriaque ܐ ; en arabe ا. Le chaldéen s'écrit comme l'hébreu. Le nom de cette lettre est généralement écrit *aleph ;* c'est l'*alpha* des Grecs, l'*a* de nos alphabets occidentaux.

Il est bien certain que la prononciation de cette première lettre n'était pas toujours la même chez les Orientaux ; mais en attendant que nous en soyons venu à la question spéciale dont nous parlions tout-à-l'heure, nous ferons pour cette

lettre, ainsi que pour les autres analogues, ce que Champollion a fait pour les éléments semblables de la langue égyptienne ; nous la regarderons comme une voyelle *vague,* tout en la prononçant habituellement *a* et faisant remarquer avec soin que cette prononciation est toute conventionnelle et *provisoire.*

Deuxième élément : Beth. — La forme de cette lettre est en hébreu ב ; en syriaque ܒ ; en arabe ب. Le nom de ce second signe est généralement écrit *beth.* C'est le ϐ des Grecs, se lisant tantôt comme notre *b,* tantôt aussi comme *v.* Nous renverrons aussi à la dissertation spéciale pour ce second mode de prononciation, qui du reste lui est commun avec le grec.

Troisième lettre sémitique : Ghimel. — Voici la forme de cette lettre en hébreu et en chaldéen ג ; en syriaque ܓ ; en arabe ج. On la trouve nommée *ghimel, gimel, giml, gemel.* C'est le γ des Grecs, notre *g,* prononcé toutefois d'une manière assez différente. Nous la considérerons toujours comme un *g.*

Quatrième lettre : Daleth. — La forme de cette lettre en hébreu et en chaldéen est ד ; en syriaque ܕ ; en arabe د. Son nom s'écrit aussi quelquefois *deleth* ou *delth ;* c'est le δελτα des Grecs, notre *d.*

Cinquième élément de l'alphabet sémitique : E. — C'est notre voyelle *e*, la lettre ε des Grecs, qui occupe une place analogue dans leur alphabet. Faisons toutefois les mêmes réserves pour cette lettre que pour la première de l'alphabet. Forme en hébreu ה ; en syriaque ܗ ; en arabe ه.

Sixième lettre sémitique : Ouau. — Cette lettre se nomme aussi *vau.* Comme ses analogues dans toutes les langues, elle est ou voyelle ou consonne, mais bien plus souvent voyelle. Dans les fragments d'exemples de prononciation qui nous restent des Grecs, notamment dans les *Hexaples* d'Origène, elle se lit toujours *ou* au commencement des mots. Au milieu

et à la fin elle se prononce aussi quelquefois *ou*, mais plus souvent *o*. En Orient, aujourd'hui encore, on la prononce plus souvent *ou*.

Voici les formes de cette lettre dans les quatre dialectes : hébreu et chaldéen ו ; syriaque ܘ ; arabe و.

Septième lettre : Zain. — On la nomme aussi souvent *zai*. C'est le ζ des Grecs : *dz*. Sa forme en hébreu est ז ; en syriaque ܙ ; en arabe ز.

Huitième élément de l'alphabet sémitique : Heth. — C'est une voyelle vague, fort aspirée. Nous pouvons la prononcer comme un double *e* précédé d'une aspiration énergique. Les Septante, dans leur traduction des Livres saints, rendent ordinairement par le χ grec l'aspiration qui accompagne cette lettre. Voici la forme du heth : en hébreu ח ; en syriaque ܚ ; en arabe ح.

Neuvième élément : Teth. — C'est notre lettre *t*. On l'écrit en hébreu ט ; en syriaque ܛ ; en arabe ط.

Dixième lettre sémitique : Iod. — Cette lettre s'écrit aussi souvent *ioth* chez les anciens. On voit que c'est l'origine du mot ιωτα des Grecs, nom de celle de leurs lettres qui répond à celle-ci. C'est notre lettre *i*. Voici ses formes : en hébreu י ; en syriaque ܝ ; en arabe ي.

Onzième lettre : Caph. — Cette lettre se prononce comme notre *k*. C'est le κ des Grecs : on l'écrit en hébreu כ ; en syriaque ܟ ; en arabe ك.

Douzième lettre : Lamed. — On la nomme aussi *labd*. C'est le λ des Grecs, notre *l*. L'hébreu l'écrit ל ; le syriaque ܠ ; l'arabe ل.

Treizième élément sémitique : Mem. — C'est notre *m*; le μ des Grecs ; hébreu מ ; syriaque ܡ ; arabe م.

Quatorzième élément : Noun. — C'est notre *n*; le ν des Grecs ; hébreu נ ; syriaque ܢ ; arabe ن.

Quinzième lettre : SAMECH. — C'est notre *s*; le σ des Grecs; hébreu ס; syriaque ܣ; arabe س.

Seizième lettre : AÏN *ou bien* OÏN. — Voyelle vague et aspirée, correspondant à l'*o* de nos alphabets quant à la place qu'il occupe dans la suite des lettres, mais se prononçant en réalité de bien des manières différentes. Nous pouvons la lire *o* ou bien encore *aa*, *au*, ce qui est presque la même chose. Cette lettre s'écrit ע en hébreu; ܥ en syriaque; ع en arabe.

Dix-septième lettre : PHÉ. — Se prononce toujours comme *ph*; le φ des Grecs; hébreu פ; syriaque ܦ; arabe ف.

Dix-huitième élément sémitique : TSADÉ. — C'est une lettre double *ts*. Souvent aussi on l'a lue comme une *s*. Forme en hébreu צ; en syriaque ܨ; en arabe ص.

Dix-neuvième lettre : QUOPH. — Toujours comme notre lettre *q*; hébreu ק; syriaque ܩ; arabe ق.

Vingtième élément sémitique : RESCH. — On la nomme aussi *res*. C'est notre *r*; hébreu ר; syriaque ܪ; arabe ر.

Vingt-unième lettre : SCHIN *ou* SIN. — Se prononce *sch* ou *s*. Les anciens interprètes la lisaient toujours *s*. Voici la forme de cette lettre : hébreu ש; syriaque ܫ; arabe ش.

Vingt-deuxième lettre : THAU. — Cette lettre est le *th*; en hébreu ת; en syriaque ܬ; en arabe ت.

DEUXIÈME LEÇON.

Nous allons maintenant réunir et mettre en regard ces trois alphabets ; puis ils seront l'objet de quelques observations qui nous serviront souvent dans la suite de ces études.

Nous avons donc vingt-deux lettres principales dans les langues sémitiques ; les voici en colonnes parallèles, avec leurs noms tant soit peu différenciés dans l'usage qu'en firent les peuples divers, mais identiques en réalité.

NOMS DES LETTRES.				FORME DES LETTRES.		
Hébreu.	Syriaque.	Arabe.	Grec.	Hébreu.	Syriaque.	Arabe.
Aleph	Olaph	Aleph	Alpha	א	ܐ	ا
Beth	Beth	Be	Bèta	ב	ܒ	ب
Gimel	Gomal	Gim	Gamma	ג	ܓ	ج
Daleth	Dolath	Dal	Delta	ד	ܕ	د
E	He	He	E-psilon	ה	ܗ	ه
Ouaou	Ouaou	Ouaou	Vau-Episemon	ו	ܘ	و
Zain	Zain	Ze	Dzêta	ז	ܙ	ز
Heth	Hheth	Hha	Hêtha	ח	ܚ	ح
Teth	Tteth	Ta	Thêta	ט	ܛ	ط
Iod	Yudh	Ie	Iôta	י	ܝ	ي
Caph	Koph	Kef	Cappa	כ	ܟ	ك

NOMS DES LETTRES.				FORME DES LETTRES.		
Hébreu.	Syriaque.	Arabe.	Grec.	Hébreu.	Syriaque.	Arabe.
Lamed	Lomadh	Lam	Lambda	ל	ܠ	ل
Mem	Mim	Mim	Mu	מ	ܡ	م
Noun	Nun	Noun	Nu	נ	ܢ	ن
Samech	Semkath	Sin	Xi	ס	ܣ	س
Auïn	Ee	Aïn	O-micron	ע	ܥ	ع
Phé	Fe	Fe	Pi	פ	ܦ	ف
Tsadé	Ssodhe	Sad	Sampi-Episemon	צ	ܨ	ص
Quoph	Cqoph	Caf	Koppa-Episemon	ק	ܩ	ق
Resch	Risc	Re	Rho	ר	ܪ	ر
Schin	Scin	Chin	Sigma	ש	ܫ	ش
Thau	Tau	Te	Tau	ת	ܬ	ت

1° Il est bien évident, si le doute était encore possible à ce sujet, après ce que nous en avons dit dans le premier volume, il est bien évident que ces alphabets ont entre eux un air de parenté fortement marqué. Les noms sont les mêmes; une voyelle ajoutée ou changée, une consonne remplacée par une consonne du même ordre, telles sont les variantes peu sérieuses que l'on y saisit. Le grec lui-même, que nous avons à dessein rapproché des autres, a conservé la nomenclature presque intacte, en ajoutant seulement la lettre *a*, presque à chacun de ces noms primitifs.

2° Nous bornant maintenant à l'hébreu, que nous allons étudier d'abord, nous ferons quelques observations qui nous aideront à le lire facilement, et à éviter quelques méprises habituelles à ceux qui commencent.

Plusieurs caractères se ressemblent dans l'alphabet hébreu actuellement employé. Il y a le *beth* et le *caph;* le *gimel* et le *noun;* le *daleth* et le *resch;* le *E*, le *heth* et le *thau;* le *zaïn*

et le *noun* final ; le *daleth* et le *caph* final ; le *zaïn* et le *ouaou ;* le *mem* et le *samech ;* l'*auïn* et le *tsadé* final. — Voici comment on pourra facilement les distinguer.

Le *beth* est à angle droit par en bas ; la ligne horizontale inférieure dépasse même la ligne verticale, en sorte qu'il faut deux traits de plume pour le former : ב.

Le *caph* au contraire est essentiellement creux ; c'est une ligne courbe formée d'un seul trait : כ.

Le *gimel* est aussi formé de deux traits ; la ligne verticale dépasse la ligne horizontale inférieure : ג. Celle-ci même est légèrement oblique.

Le *noun* n'a pas cette prolongation ; il est de plus légèrement renflé vers le milieu, et se fait d'un seul trait : נ.

Le *daleth* a la ligne horizontale qui dépasse la ligne verticale : ד.

Le *resch* au contraire se fait d'un seul trait et a l'angle arrondi : ר.

Le *heth* est composé de trois lignes, une ligne horizontale reposant sur deux lignes verticales : ח. — Dans le *E,* la ligne verticale à gauche ne s'élève pas tout-à-fait jusqu'à la ligne horizontale, en sorte qu'il y a un vide : ה. — Dans le *thau* cette ligne verticale gauche porte en bas une autre petite ligne, qui est le signe caractéristique de cette lettre : ת.

Le *zaïn* et le *noun* final se ressemblent : ז ן ; mais ils diffèrent en ce que la ligne verticale du *noun* final est plus longue et s'étend au-dessous de la ligne, ce qui n'a pas lieu pour le *zaïn,* qui du reste porte la ligne verticale attachée au milieu et non à la fin de la ligne horizontale.

Le *daleth* et le *caph* final se ressemblent fort : ד ך. Ils se distinguent seulement en ce que le *caph* s'allonge alors au-dessous de la ligne.

Le *zaïn* et le *ouaou* peuvent aussi, quoique plus difficile-

ment, se confondre. Le *zaïn* ז se fait en deux traits et porte sa ligne verticale au milieu de sa ligne horizontale ; le *ouaou* au contraire se fait tout d'un trait ו et a la ligne verticale à la fin de l'horizontale.

Le *mem* est carré en bas : מ ; le *samech* est rond partout : ס.

L'*auïn* et le *tsadé* final ע ץ diffèrent en ce que la queue du *tsadé* va de gauche à droite, au lieu que celle de l'*auïn* va de droite à gauche. Au reste, en regardant de près, on voit que cette ressemblance est plus apparente que réelle.

Pour faciliter cette première étude, et comme exercice, nous donnons ici le tableau de ces lettresqui se ressemblent.

ב Beth	ד Daleth	ז Zaïn	ז Zaïn
כ Caph	ר Resch	ן Noun final	ו Ouaou
ג Gimel	ח Heth	ד Daleth	מ Mem
נ Noun	ה E	ך Caph final	ס Samech
	ת Thau		
			ע Auin
			ץ Tsadé final

Voici la forme que prennent cinq lettres quand elles sont à la fin des mots :

ע devient ץ ; פ devient ף ; נ s'écrit ן ; מ s'écrit ם, et כ ך ; on voit que c'est tout simplement un allongement de la partie inférieure. Il n'y a là aucune difficulté.

Nous passerons maintenant à l'étude des parties du discours, telles qu'elles se distinguent et se notent dans l'hébreu. — Nous étudierons ensuite séparément les trois autres dialectes ; puis nous les réunirons tous les quatre dans une seule synthèse, qui servira à la fois pour en faire mieux comprendre les ressemblances et fixer d'une manière nette et durable dans la mémoire les caractères qui sont propres à chacun d'eux.

TROISIÈME LEÇON.

DES PARTIES DU DISCOURS EN HÉBREU.

« L'un des défauts communs à presque tous les ouvrages grammaticaux composés par les anciens missionnaires, dit Abel Rémusat (dans le premier volume de ses *Nouv. Mélanges asiatiques*, p. 351), est d'avoir pris pour base et pour modèle les rudiments latins qui avaient cours de leur temps dans les colléges ; d'avoir en quelque sorte voilé les formes particulières de chacun des idiomes différents qu'ils voulaient enseigner sous un déguisement commun, et d'avoir souvent, par leurs efforts pour ramener à un seul et même type les systèmes les plus disparates, embrouillé la matière par un grand nombre de règles superflues. Ainsi les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons latines étaient appliqués forcément aux diverses modifications des noms et des verbes, dans des langues qui n'ont point de cas proprement dits, et qui marquent à peine les temps. Des conventions arbitraires qui régnaient alors dans les classes remplaçaient presque partout les principes généraux, base de la théorie du langage. Ces rudiments tartares, chinois, japonais, offraient non-seulement des génitifs et des ablatifs, des plus-que-parfaits et des gérondifs en *di* ou en *do*, mais la question *quò* et la question *undè*, et jusqu'à la

règle du *que* retranché..... » Ce que le savant orientaliste dit ici de la manière dont on a traité longtemps les langues de la haute Asie, nous pouvons le dire en toute vérité des idiomes sémitiques. Il semble qu'on ait pris à tâche d'accumuler le plus possible de difficultés autour de ces langues, afin d'en empêcher l'accès. Il n'y a rien de plus simple en réalité que le système de ces langues, et on a trouvé le secret d'en faire quelque chose d'inabordable. Voyons donc de près ces choses que la renommée dit être si terribles, et sans doute bientôt nous serons les premiers à rire de nos frayeurs.

Notre but, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, est de *faciliter* l'étude des langues bibliques; on ne sera donc pas étonné de voir que nous avons cherché à les présenter de la manière la plus simple possible, à les débarrasser de tout ce qui ne leur appartient pas essentiellement. Hâtons-nous toutefois de dire que ce n'est pas un système morcelé, incomplet, que nous avons à exposer, mais bien la langue sémitique tout entière et sous tous ses aspects. Procédant par voie d'analyse, nous parviendrons facilement à conquérir la possession de cette langue précieuse; la méthode comparative achèvera de nous éclairer sur chacune de ses parties constitutives et nous fera distinguer ce qui en elle est essentiel d'avec ce qui n'est qu'accidents.

1° LE NOM EN HÉBREU.

Rien de plus simple que ce qui regarde le *nom*. D'abord on entend en général par ce mot *nom* tout ce que nos grammairiens européens désignent sous les appellations de : articles, substantifs, adjectifs, pronoms, etc., en un mot tout ce qui n'est pas verbe ni mot destiné à servir de liens entre deux autres mots, comme adverbes, prépositions, conjonctions, etc.,

troisième classe de mots que les orientaux comprennent sous une seule et même appellation, comme nous le verrons bientôt, celle de diction. — Il y a donc seulement trois parties du discours en hébreu et langues congénères, savoir : le *nom* entendu comme nous venons de le dire, le *verbe* et la *diction*.

Les noms en hébreu sont invariables et ne subissent point les altérations diverses que l'on appelle *cas*.

Ils ont deux genres : le masculin et le féminin. Le féminin se reconnaît à la terminaison en ה ou en ת, deux lettres qui servent, surtout la première, à marquer ce genre dans presque toutes les langues. Nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, que la lettre ה est la lettre féminine par excellence. (Le ת est souvent précédé de י ou de ו, et la terminaison féminine est alors ית ou ות.)

Le pluriel des noms masculins se forme en ajoutant la syllabe ים. C'est sûrement parce que la lettre ם est la lettre de la force, de la majesté, de la grandeur, qu'on l'a choisie de préférence pour exprimer le nombre pluriel masculin.

Le pluriel des noms féminins se termine en ות. Pour le former, on remplace par cette syllabe ות la terminaison féminine du singulier. (Seulement lorsqu'au singulier il y a déjà ות ou ית, alors le pluriel devient יות, lorsque ce n'est pas un monosyllabe.) Voici la raison qui a fait choisir cette forme pour le pluriel féminin : 1° La lettre ו signifiant addition, liaison ou jonction d'une chose avec une ou plusieurs autres (voir la première partie), cette lettre est très-propre à exprimer l'idée du pluriel en général, et de fait nous la verrons remplir ce rôle dans les verbes et en une foule d'autres endroits, dans les langues dont nous commençons l'étude ; 2° comme il s'agit ici non-seulement d'exprimer l'idée de pluriel, mais aussi celle de féminin, on a joint à cette lettre ו une autre lettre que nous venons de voir, et que nous verrons très-souvent

appelée à désigner ce genre, la lettre ת. La terminaison ות est donc parfaitement choisie pour rendre l'idée de féminin pluriel, comme la terminaison ים est d'autre part très-bien adaptée au sens qu'elle offre. Dès le début, il nous est facile de voir que toute chose a sa raison d'être dans cette langue réellement primitive ; plus nous avancerons, plus nous serons convaincus de cette vérité (1).

L'article en hébreu est quelque chose d'aussi simple et même plus simple encore qu'en anglais : c'est la lettre ה, de tout genre et de tout nombre. L'adjectif, ou nom de qualité, n'a pas de forme distincte du nom substantif. Les différents degrés de signification se rendent par des périphrases que nous expliquerons lorsque nous traiterons de l'arrangement des mots entre eux ou syntaxe.

Pour ne pas faire double emploi et ne pas embrouiller inutilement un sujet qui est fort clair en lui-même, nous renverrons le tableau des noms de nombre à la place où il doit se

(1) Le duel ne s'emploie guère que pour les choses qui sont naturellement doubles, comme les pieds, les mains, les oreilles, les yeux. On le prononce ordinairement *aïm*, au lieu de *im*, la lettre *a* étant marquée par un *point-voyelle* et non par une lettre proprement dite. Comme nous traitons la question de prononciation dans l'appendice de cette seconde partie, nous n'entrerons ici dans aucun détail à ce sujet. Disons seulement que cette terminaison *aïm* est contestable. Bien des mots se terminent en *aïm* sans être au duel. Du reste, il paraît facile de ne jamais confondre le duel avec le pluriel. Pour les choses doubles de leur nature, c'est évident ; pour les autres, il suffit de savoir que les Hébreux avaient l'habitude de ne pas mettre de mot exprimant le nombre lorsqu'il s'agissait de moins de trois objets. Ainsi ils auraient dit, pour exprimer les mots : un arbre, deux arbres, trois arbres : un arbre, *arbres*, trois arbres. On pourrait citer bien des exemples à l'appui de cette assertion. (Voir ces exemples tirés de la Bible dans la Méthode hébraïque de M. Duverdier, page 889 de la triple Grammaire et Dict. hébr. publiés par M. Migne.) On voit que le duel n'offre pas d'importance sérieuse en hébreu et qu'il ne se distingue du pluriel que d'une manière assez problématique.

trouver naturellement, au dictionnaire. Nous ferons toutefois connaître le mécanisme spécial de ces mots dans la langue sémitique, un peu plus loin, lorsque nous mettrons en regard l'une de l'autre les quatre formes de cette langue, 15e leçon, et nous donnerons dès-lors ceux de ces noms de nombre qui se rencontrent le plus souvent.

Entrons maintenant dans l'étude du nom personnel, ou pronom.

Les Orientaux ont ici, comme en bien d'autres points encore, une supériorité marquée sur nos langues de l'Occident. Une lettre, nous allons le voir, leur suffit d'ordinaire pour exprimer une idée de personnalité, et cette idée est rendue avec toute la clarté désirable. C'est là un des secrets de l'énergie de ces langues de l'Orient et de leur caractère éminemment poétique. Bientôt, et lorsqu'il sera question du verbe, nous verrons une lettre suffire pour exprimer toute une action, un seul mot exprimer clairement toute une phrase compliquée.

Donnons d'abord les pronoms personnels dans leur forme complète et développée.

Je ou *moi*, pour les deux genres, se dit en hébreu : אני ou אנכי.

Tu ou *toi* : אתה au masculin, את ou אתי aux deux genres.

Il se dit : הוא ; *elle* : היא.

Nous s'exprime par : נחנו, ou אנחנו, ou אנו.

Vous au masculin se dit : אתם ; au féminin : אתן ou אתנה.

Ils ou *eux* se dit : הם ou המה ; *elles* se dit : הן ou הנה.

Telles sont les formes *entières* des pronoms. Ces formes servent quand les pronoms sont *avant* un verbe, quand ils sont *isolés* d'un autre mot, quand ils ne se confondent pas

avec lui par la dépendance absolue du sens complexe dont ils font partie. Ces formes se rencontrent bien moins souvent que celles dont nous allons nous occuper.

Ces autres formes, que l'on rencontre à chaque instant, pour ainsi dire, dans la langue sacrée, sont généralement appelées *affixes*, c'est-à-dire mot attaché, adhérant à un autre mot. Les affixes eux-mêmes se divisent en *postfixes* et en *préfixes*, selon la place que ce mot ajouté occupe, par rapport au mot principal, auquel il peut être joint au commencement ou à la fin, avant ou après. Le mot *postfixes* est peu employé. On se sert plus généralement du mot *affixes* et du mot *préfixes*.

Voici quel est le mécanisme ou le jeu des pronoms, quand ils deviennent *affixes* d'un autre mot ; ce mécanisme est très-simple et fort ingénieux. Bien compris ici, il nous servira à saisir promptement toute l'économie des verbes orientaux.

Le mot ספר, par exemple, veut dire livre. Supposons que je veuille dire : mon livre, ou livre *de moi* (car les langues sémitiques n'ont pas de mots particuliers pour ce que nous appelons pronoms possessifs : *mon, ton, son*, etc.) ; eh bien ! au lieu d'employer le pronom personnel tout entier, אני, ou bien אנכי, et d'y joindre un autre mot pour rendre la préposition *de*, et exprimer ainsi tout au long la phrase : *le livre de moi*, ils ont un système beaucoup plus court et tout aussi clair. Ils prennent une lettre du pronom (toujours la même), ils ajoutent cette lettre *unique* à la suite du mot principal, et la phrase est complète. ספר veut dire livre ; ספרי voudra dire *livre de moi*. De même pour la seconde personne, où l'affixe est כ ; pour la troisième, qui se dit ו pour le masculin, ה pour le féminin. Le pluriel ajoute seulement les lettres qui le distinguent, comme dans la forme entière. Voici du reste ces formes de pronoms abrégés :

de Moi	י ou ני	de Nous	נו
de Toi	כ (m. f.) ou כה (m.) ou כי (f.)	de Vous	כם (m.), כן (f.), כנה (f.)
de Lui	ו, הו	d'Eux	הם,ם,המה,מו
d'Elle	ה	d'Elles	הנה, הן, ן

Si maintenant nous rapprochons ces deux formes des pronoms personnels de manière à les mettre en regard les unes des autres, nous verrons immédiatement que les secondes ne sont qu'une partie, l'abrégé des premières. Le tableau ci-dessous démontrera ce fait.

1re PERSONNE.

	Je — Moi.	Nous.
Forme avant :	אנכי ou אני	אנו ou אנחנו ou נחנו
Forme après :	י ou ני	נו

2e PERSONNE.

	Tu — Toi.	Vous.
	m. m. f. m. f.	m. f. f.
Forme avant :	אתה, את, אתי	אתם, אתן, אתנה
Forme après :	כה, ך, כי	כם, כן, כנה

3e PERSONNE.

	Lui.	Elle.	Eux.	Elles.
Forme avant :	הוא	היא	הם,המה	הן, הנה
Forme après :	הו,ו	ה	ם,הם,המה,מו	ן,הן, הנה

Il est bien clair que l'affixe י est une lettre détachée de אני, que נו vient de אנו, que pour la troisième personne, ו et הו viennent de הוא, ה de היא, ם de המ, ן de הן, etc.

Il y a une difficulté pour la seconde personne, dont l'affixe est toujours כ. La plupart des grammairiens disent qu'ici le ת de la forme *avant* s'est changé en כ. Le fait est que partout ce כ de la forme *après* répond à un ת de la forme *avant*. Il y a du reste une analogie réelle entre ces deux lettres, et dans les langues nous les voyons assez souvent se changer l'une en l'autre. En résumé, voici ce qu'il importe de retenir touchant les affixes.

La première personne se rend au singulier par י, au pluriel par נו ;

La seconde personne s'exprime toujours par un כ, en ajoutant d'ailleurs ם ou ן pour le pluriel, selon les genres ;

La troisième personne se dit ו pour *lui*, ה pour *elle;* le pluriel ajoute aussi ם ou ן, selon les genres ; ם, lettre forte, pour le masculin, comme dans les noms ; ן, lettre plus faible, pour le féminin, ainsi que nous aurons bien souvent l'occasion d'en rencontrer d'autres exemples.

Faisons connaître maintenant les noms ou pronoms démonstratifs, relatifs, interrogatifs.

זה, זו, זוה, *ce*, *cet*, *celui*, etc., des deux genres ; au féminin on dit aussi : זאת.

Le pluriel est אל et אלה.

Ce démonstratif en forme un autre הלזו, הלזה, הלז, qui a le même sens.

Le nom relatif est אשר, *qui, lequel, laquelle, lesquels*, etc., de tout genre et de tout nombre; souvent on l'écrit simplement ש, et il se met en *préfixe* avant le mot auquel il se joint. L'article ה a aussi souvent le même emploi.

Le nom interrogatif est מז, מה, מי, *qui, lequel, quis*, etc., de tout genre et de tout nombre.

QUATRIÈME LEÇON.

DES PARTIES DU DISCOURS EN HÉBREU (SUITE).

LE VERBE.

Nous citions, au commencement de la leçon précédente, les paroles remarquables d'un Orientaliste célèbre sur la nécessité où nous sommes de nous dépouiller de certaines idées préconçues, de certaines notions qui ne sont vraies que d'une manière relative, si nous voulons en peu de temps faire des progrès réels dans la science des langues de l'Orient; citons encore, à l'appui de ces principes, et comme explication anticipée de notre manière de considérer les choses, ces paroles de Bergier, qui ne sont pas moins dignes d'attention que celles d'Abel Rémusat :

« Si je pouvois par mes réflexions, dit-il (dans ses *Éléments primitifs des langues*, pages 70 et suivantes de l'édition de Besançon), abréger et faciliter la méthode d'apprendre les langues orientales, je croirois rendre un service essentiel aux lettres. Tous les savants ont regardé les langues comme la source d'une solide érudition, et, de même que les Grecs alloient autrefois chercher la sagesse en Égypte, il faut encore aujourd'hui faire le voyage d'Orient, du moins dans les livres, si on veut voir clair dans les antiquités des peuples. »

« S'il y a de la difficulté à faire l'analyse des termes d'une langue que l'on veut apprendre, dit plus loin le même auteur, l'avantage que l'on en peut tirer mérite que l'on essaye de surmonter cet obstacle. En faisant travailler le jugement de concert avec la mémoire, celle-ci se trouve bien soulagée; les rapports des objets sont autant de points fixes où elle s'accroche. Une grammaire qui ne contient que des règles en petit nombre est nécessaire pour les enfants; celle qui rendroit raison de tout seroit la grammaire des philosophes et des hommes raisonnables. »

Essayons de faire l'application de ces principes, en simplifiant, en aplanissant la voie, en suivant la méthode analytique, en nous rendant compte de chaque chose, en appelant la lumière sur le mode de constitution d'une langue par la comparaison que nous en ferons avec les autres idiomes.

Les verbes en hébreu, comme dans les autres dialectes sémitiques, comme aussi dans le copte et l'égyptien, sont très-simples de formation et très-riches de significations différentes. Ils n'ont pas, à vrai dire, de conjugaison; ce sont des *racines* ou mots primitifs, peu ou pas différentes des noms de substance ou de qualité, auxquelles on adjoint ou dans lesquelles on insère une ou plusieurs lettres qui viennent non pas précisément modifier, mais plutôt augmenter, accroître le sens premier, au point de faire signifier à ce mot ainsi accompagné le sens de toute une phrase parfois assez longue. C'est un système absolument analogue à celui dont il vient d'être question pour les pronoms *affixes*. Ici seulement le système est beaucoup plus développé; il est perfectionné, surtout en arabe, au point de donner à certaines formes verbales ainsi composées, une énergie et une concision dont nos langues de l'Occident, si prolixes en général, n'ont pas même l'idée.

Nous allons étudier ce beau système en lui-même, en nous

efforçant de donner la raison de chaque forme, à mesure qu'elle se présentera à nos yeux. De cette manière, nous n'aurons aucun besoin de charger la mémoire du lecteur de ces tableaux effrayants, de ces règles multipliées et pour la plupart arbitraires et superficielles, qui encombrent les grammaires. Allons au fond des choses, nous serons étonnés et charmés de leur simplicité et de leur sens profond.

Supposons le mot verbal *aimer*. Ce mot exprime une idée générale, très-nette sans doute, mais sans application spéciale à une personne ou à une chose; il est clair, mais il serait insuffisant s'il ne pouvait être combiné avec d'autres mots pour contribuer à rendre une foule d'idées pratiques dont l'expression est un besoin de tous les instants. Il en est de même d'une foule d'autres mots. Il a donc fallu inventer un système de modifications ou plutôt de combinaisons faciles, uniformes, propres à répondre à ce besoin. Or, voici comment on a procédé.

Ces besoins que nous venons de signaler ont rapport à des circonstances de temps, de personnes, de genres, de nombres, ou bien encore à des degrés de force quant au sens, à des nuances multiples et parfois délicates de signification; les langues sémitiques ont satisfait à toutes ces exigences d'une manière complète, et elles l'ont fait avec une perfection de détails étonnante, vu surtout la simplicité des moyens qu'elles ont employés.

1° Voyons d'abord les combinaisons relatives aux circonstances de *temps*, qu'il s'est agi de combiner avec l'idée générale du verbe.

Il y a trois époques bien caractérisées dans le temps : le *passé*, le *présent*, l'*avenir*. C'est dans cet ordre naturel que ces trois idées se présentent tout d'abord à l'esprit; c'est dans ce même ordre d'idées que la grammaire sémitique les

envisage ; c'est seulement à une époque relativement récente qu'on s'est avisé d'intervertir cet ordre logique et de commencer par le présent. Or, supposons maintenant que nous entrions nous-mêmes dans l'action dont il s'agit, et que d'abord nous voulions exprimer cette idée que nous rendons actuellement en français par ces mots : *J'ai aimé.* Ici deux systèmes légèrement différents se présentent : le système égyptien et le système hébreu, et le premier nous donne clairement la raison du second, qui ne paraît être que l'abrégé du premier.

Pour rendre cette idée : *J'ai aimé,* l'Égyptien énonce d'abord l'idée générale *aimer;* puis, pour exprimer l'idée de temps passé, il a recours à une préposition dont la figure même représente l'eau qui s'écoule, et dont le sens répond à notre préposition *de;* enfin il écrit le mot, ou plutôt la partie de mot, l'affixe pronominal qui signifie *moi.* L'ensemble de ces combinaisons sera la formule suivante : *Aimer est passé, est écoulé de moi,* formule rendue par deux lettres ajoutées à la racine et exprimant ainsi en cinq lettres les idées renfermées dans la racine elle-même et les circonstances de temps et de personne qui l'accompagnent. Ce système est ingénieux et énergique sans doute ; le système hébreu est plus simple encore et non moins fort. Il rejette même la préposition et raisonne ainsi : Trois idées sont en présence : une idée verbale, une idée de temps, une de personne. Or, si je place les deux mots qui expriment les deux idées de verbe et de personne dans l'ordre de succession dans lequel elles sont l'une par rapport à l'autre, au point de vue du temps, c'est-à-dire, si je mets la première celle qui a eu lieu la première et la seconde celle qui n'est venue qu'ensuite, cette simple juxtaposition déterminera par elle-même la troisième idée, celle du temps, sans qu'il soit aucunement besoin de l'exprimer. Je

dirai donc simplement : *Aimer moi*, et une lettre, une simple affixe, suffira d'ordinaire pour rendre la double idée de temps et de personnes. Quelle admirable concision ! Ce système est le même pour toutes les personnes, pour toutes les voix, et dès ce moment nous connaissons la moitié de ce qu'il y a à savoir sur les verbes sémitiques.

Donnons donc, avant d'aller plus loin, le tableau du temps passé. Nous commencerons, comme c'est l'usage, par la troisième personne, ne voulant jamais nous écarter des voies ordinaires toutes les fois que cela n'offre pas d'inconvénients réels.

TEMPS PASSÉ.

Féminin.	Masculin.	
ת • • •	• • •	Il / Elle } a aimé.
• • •	ת • • •	Tu as aimé.
• • •	תי • • •	J'ai aimé.
• • •	ו • • •	Ils / Elles } ont aimé.
תן • • •	תם • • •	Vous avez aimé.
• • •	נו • • •	Nous avons aimé.

Nous avons remplacé les lettres du mot *racine* par trois points . . . afin de mieux laisser voir le jeu des affixes. — Voici maintenant la forme complète avec la racine פקד qui signifie *visiter*.

Féminin.	Masculin.	
ה	פקד	Il / Elle } a visité.
	פקדת	Tu as visité.
	פקדתי	J'ai visité.

Féminin.	Masculin.	
	פקדו	Ils / Elles } ont visité.
ן	פקדתם	Vous avez visité.
	פקדנו	Nous avons visité.

On le voit, ceci ne peut guère être appelé conjugaison, ni même déclinaison ; c'est une simple juxtaposition du nom verbal et des divers pronoms personnels ou signes des genres, rien de plus.

Passons maintenant aux moyens employés pour désigner l'avenir.

Ces moyens sont tout à fait analogues à ceux qui dénotent le passé ; le même système s'y continue ; il suffira d'exposer brièvement la manière de former ce temps pour qu'immédiatement l'idée ingénieuse des anciens soit comprise et fixée à jamais dans la mémoire.

Pour le passé on avait mis d'abord le verbe, puis le pronom, parce que le premier avait un caractère d'antériorité sur le second.

Pour le futur, on mettra d'abord le pronom, puis le verbe, parce que le verbe *est encore à venir*, tandis que le pronom ou personne, qui recevra ou fera l'action, existe déjà. Ici, comme pour le premier cas, la simple juxtaposition des deux mots indique dans quels rapports ces deux mots sont de l'un à l'autre, au point de vue du temps. Voici donc le tableau du futur.

TEMPS FUTUR.

Féminin.	Masculin.	
ת . . .	י . . .	Il / Elle } aimera
ת . . . י	ת . . .	Tu aimeras.

Féminin.	Masculin.	
	א . . .	J'aimerai.
ת . . . נה	י . . . ו	Ils } Elles } aimeront.
ת . . . נה	ת . . . ו	Vous aimerez.
	נ . . .	Nous aimerons.

Il est facile de voir qu'ici toutes les lettres pronominales sont *en avant* de la racine. La lettre ו, lettre d'addition, n'est à la fin de la racine aux 3ᵉ et 2ᵉ personnes du pluriel masculin, qu'afin de désigner le pluriel; car ces deux personnes, sans cette marque spéciale, sont tout à fait semblables aux deux mêmes personnes du singulier. La lettre ת est mise au féminin en deux endroits au lieu de l'י, première personne des deux nombres, afin de distinguer le féminin du masculin, cette lettre ת étant une lettre essentiellement féminine, comme nous l'avons vu déjà. La terminaison נה de deux personnes du pluriel a aussi pour objet de faire distinguer le féminin, c'est l'abrégé de הנה elles (voir plus haut, au pronom).

Quant aux lettres *préfixes* qui sont placées avant la racine, en voici l'explication.

א est la première lettre de אני, qui veut dire *je* ou *moi*, pronom de la 1ʳᵉ personne.

נ est une des lettres de אנו, qui veut dire *nous*, pronom de la même personne; au pluriel, on aurait sûrement pris aussi la première lettre de ce mot, s'il n'avait été un א, et si par conséquent il n'y avait pas eu danger de confondre les deux nombres l'un avec l'autre.

ת caractérise la seconde personne au singulier comme au pluriel. Il est bien évident que c'est la lettre la plus propre, la plus spéciale à cette personne, comme abrégé des formes אתה, אתם, אתן, etc., qui veulent dire *toi* et *vous*.

Le caractéristique de la 3e personne aux deux nombres est י. C'est la seule lettre que l'on pût prendre comme abrégé d'une des formes de la 3e personne; car si on avait pris la lettre ו, il y avait danger de confondre sans cesse la figurative du futur avec la conjonction *et* ו, si commune en hébreu; si on avait pris ה, il y avait alors confusion continuelle avec l'article ה; si on prenait א, il n'y aurait plus de distinction entre la 1re personne et la 3e; de même en prenant נ; en prenant ת on n'aurait plus su distinguer cette lettre pronominale d'avec la lettre marquant une préposition très-usitée; il n'y avait donc pas liberté du choix et il fallait nécessairement prendre la lettre qui a été prise en effet.

Passons maintenant à l'explication du temps présent.

Les Orientaux ont une manière très-philosophique d'envisager ce temps. Ils le distinguent à peine comme un temps; ils en font une forme qui tient à la fois du passé et du futur; ils le nomment même *participe* plutôt que *présent*, et il faut avouer qu'ils ont raison.

Qu'est-ce en effet que le temps présent?

« Le moment où je parle est déjà loin de moi. »

C'est quelque chose d'insaisissable, quelque chose qui tient du futur et du passé, un lien, mais un lien très-court, un lien passager entre ces deux temps principaux.

C'est cette idée de *lien*, soit par rapport aux deux autres temps, soit plutôt par rapport à la personne qui fait l'action ou la reçoit, qui paraît avoir frappé les Hébreux et les avoir déterminés dans le choix qu'ils ont fait de la lettre destinée par eux à caractériser le temps présent ou participe. Cette lettre, en effet, est la lettre de la liaison par excellence, la lettre que nous voyons partout remplir ce rôle, la lettre ו. Et comme cette liaison, cette *union*, existe entre la personne et

le verbe, au moment même où l'on parle; comme il n'y a plus ici de relation antérieure ou postérieure de temps à marquer, ils n'ont plus mis cette lettre avant ou après la racine, mais ils l'ont placée *dans* la racine elle-même : ils en ont fait une *infixe*, et, par ce moyen si simple à la fois et si profond, ils sont parvenus à exprimer leur idée avec la plus grande netteté. S'ils ont à rendre la forme active, ils mettent le ו après la première lettre de la racine; s'ils ont au contraire à exprimer la forme passive, ils mettent le ו avant la dernière lettre. Sauf cette insertion, la racine garde sa forme primitive, et elle se comporte en tout comme un simple nom, c'est-à-dire qu'elle se met au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, à la manière des noms. Voici du reste le tableau de ces formes si simples. Nous prenons encore le verbe פקד, *visiter*.

Participe ou présent :		Au féminin on ajoute ה ;
Actif :	פוקד, *visitant.*	au pluriel on ajoute ים
Passif :	פקוד, *visité.*	ou ות, selon le genre.

Ainsi au lieu de dire : *je visite*, on dit : *je visitant*. Au lieu de : *je suis visité*, on dit : *je visité*. Voilà la raison de tous ces participes que l'on rencontre à chaque instant dans les traductions anciennes des livres saints, formes qui donnent tant de vivacité au discours par la suppression du verbe substantif qui revient trop souvent dans nos langues de l'Occident, et ne fait qu'allonger et affaiblir l'expression de la pensée sans la rendre plus claire.

Telles sont les formes du verbe en hébreu pour les temps et les personnes; voici un tableau qui nous fera voir d'un seul coup-d'œil l'ensemble de ce beau système.

	Féminin.	Masculin.
	. . .ה	. . .
		. . .ת
Passé.		. . .תי
		. . .ו
	. . .תן	. . .תם
		. . .נו
	.ו. .ה	.ו. .
Présent.	.ו. .ות	.ו. .ים
	. .ו.ה	. .ו.
	. .ו.ית	. .ו.ים
	ת. . .	י. . .
	ת. . .י	ת. . .
Futur.		א. . .
	ת. . .נה	י. . .ו
	ת. . .נה	ת. . .ו
		נ. . .

N. Toutes les fois que nous ne mettons rien à la colonne du féminin, c'est que la forme est la même qu'au masculin; nous ne répétons pas alors cette forme, afin de ne rien embrouiller.

Le tableau suivant, qui ne contient que le singulier masculin, et qui donne par conséquent les formes verbales débarrassées des adjonctions servant à marquer les nombres et les genres, fera voir, d'une manière plus claire encore, le jeu des lettres *préfixes, infixes* et *postfixes*. C'est une *peinture* véritable, un hiéroglyphe *figuré;* c'est une représentation *d'après nature.*

. . .

Temps passé.—*Postfixes.* ת. . .

תי. . .

Temps présent.

. . ו .

. ו . .

Infixes.

. . .י

. . .ת Temps futur.—*Préfixes.*

. . .א

Tel est le verbe hébreu dans sa belle simplicité et sa poétique énergie.

N. B. L'impératif n'a que les secondes personnes. En voici les formes, abrégées évidemment du futur :

Féminin.	Masculin.	
י. . .	. . .	Singulier.
נה. . .	ו. . .	Pluriel.

L'infinitif est la racine elle-même, se déclinant à l'aide de prépositions comme les noms. Nous parlerons plus loin de ces prépositions, quand nous aurons à nous occuper de la diction et de la syntaxe.

CINQUIÈME LEÇON.

LE VERBE EN HÉBREU (SUITE).

Nous venons d'étudier le verbe hébreu dans ses formes essentielles et nous avons admiré la belle et ingénieuse simplicité avec laquelle sont exprimées ces idées de temps et de personnes. Il nous reste maintenant à voir la continuation du même système adapté avec le même bonheur à l'expression des *voix*, ou degrés de signification et d'énergie dans l'emploi du mot verbal. C'est ici que nous aurons encore occasion d'admirer la richesse des langues sémitiques, surtout celle de l'Arabe, si grande sous ce rapport. Etudions d'abord le mécanisme de l'hébreu, moins complet, moins varié, mais bien remarquable pourtant; l'arabe achèvera plus tard de nous initier à la connaissance de ces véritables trésors philologiques.

Les préfixes et infixes sont encore le moyen employé par l'hébreu pour rendre les idées, souvent assez complexes, qui correspondent à ce que nous avons l'habitude d'appeler des *voix*.

Ces voix hébraïques, ou, si l'on veut, ces *verbes composés*, sont en bien plus grand nombre que dans nos langues de l'Occident. « Les Arabes, dit à ce sujet Savary (1), en ajoutant à la racine des verbes diverses lettres, ont trouvé moyen d'é-

(1) *Grammaire arabe*, pages 188 et 189.

tendre, de changer leur valeur, de les rendre réciproques, d'exprimer une coopération d'action, de les faire passer de l'actif au passif et du passif à l'actif. Ces opérations simples et faciles caractérisent particulièrement le génie de leur langue, et offrent aux écrivains, et surtout aux poëtes, une source intarissable de richesses. » On voit dès maintenant l'analogie parfaite qu'il y a sur cette matière entre le système arabe et le système hébreu.

Première manière de composer les verbes en hébreu : Passif. — Les grammairiens ont généralement le tort de donner comme formant des *conjugaisons* distinctes l'une de l'autre toutes les formes verbales dont nous allons parler. Il n'y a qu'une conjugaison en hébreu, de même que dans les autres langues sémitiques, si toutefois on peut donner ce nom aux formes si simples que nous avons exposées dans la leçon précédente. Ce mode de conjugaison est le même pour le verbe à son état simple et pour le verbe à son état composé, ainsi qu'on va le voir. Pourquoi donc, ici encore, inventer à plaisir des difficultés qui n'existent pas? Pourquoi vouloir toujours s'obstiner à ne voir l'hébreu et les langues de l'Orient qu'à travers le prisme trompeur de nos langues de l'Occident, si différentes des premières sous le rapport grammatical? Voyons les choses en elles-mêmes et à leur point de vue, nous les saurons plus vîte, nous en aurons une connaissance plus nette, plus profonde, plus durable.

Les Hébreux ont un moyen fort simple pour exprimer le *passif.* Ils ajoutent une lettre, la lettre נ, le *noun,* en tête de la racine, et cette *préfixe* leur suffit pour rendre cette idée. Comme cependant le futur a déjà des préfixes pour lettres formatives, ils ne mettent pas de nouvelle lettre à ce temps, qui ne diffère en rien de l'actif et qui ne se distingue de celui-ci que par le sens de la phrase. L'impératif se confond avec la forme du pas-

sif composé, dont nous parlerons ci-après. En somme, ce נ ne sert que pour le passé, le participe présent et l'infinitif, où même il se rencontre rarement.

Deuxième manière de composer les verbes en hébreu : ÉNERGIQUE OU FRÉQUENTATIF. — On obtient ce résultat en doublant la seconde radicale (ce qui s'exprime d'ordinaire par un point inséré dans le corps de la lettre). On le voit, c'est ici un moyen tout matériel, tout de peinture en quelque sorte, d'exprimer ce nouveau sens. Il est naturel, en effet, d'insister avec force, d'accentuer avec énergie, quand on veut donner de l'énergie à l'expression que l'on emploie, lui imprimer un sens plus fort que son sens habituel. De même en est-il quand on veut désigner l'habitude, la fréquence d'une chose. Ce mode d'expression est donc pris entièrement dans la nature.

Troisième manière de composer les verbes : ACTION DE COMMANDEMENT, D'EXHORTATION, DE PERMISSION, OU ACTIF COMPOSÉ. — La lettre ה, lettre de vie et d'action, tel est le moyen employé pour rendre ces sens composés, moyen simple et expressif, servant à la fois pour l'actif et pour le passif. Toutefois, à certaines formes de l'actif, lorsqu'elles pourraient se confondre avec des formes du passif, on intercale un י dans la racine, avant la dernière lettre, et cette infixe, signe elle-même d'action et de vie (voir la première partie), sert seule au futur pour désigner l'actif. Aux participes actifs composés, la lettre ה est remplacé par la lettre מ. Au reste, le tableau complet que nous allons donner de toutes ces formes dans un instant expliquera *aux yeux* ces nuances légères, sur lesquelles nous n'insistons pas davantage en ce moment.

Quatrième manière de composer les verbes : ACTION RÉCIPROQUE. — C'est aussi quelquefois un fréquentatif, et il en prend la caractéristique en doublant la seconde radicale; c'est parfois encore un passif. — Le mode de formation consiste à

ajouter partout, avant la racine, les deux lettres הת. La lettre ה se change en מ au participe présent ; elle se supprime au futur, qui prend alors la seule lettre ת après sa caractéristique ordinaire.

Nous allons maintenant exposer aux yeux, en un seul tableau synoptique, tout l'ensemble du système hébreu touchant les formes diverses du verbe. On verra qu'il n'y a qu'une seule manière de conjuguer, et que le reste consiste en lettres destinées à ajouter des significations nouvelles ou modifications à la racine primitive. Afin de ne pas compliquer les formes, nous omettons à dessein la seconde manière de composer les verbes, cette manière étant trop simple pour ne pas être comprise tout d'abord.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES DIVERSES

Réciproque.		Passif composé.		Actif composé.	
Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.
חת. .. .ה	הת. .. .	ה. . .ה	ה. . .	ה. .י.ה	ה. .י.
	הת. .. .ת		ה. . .ת		ה. . .ת
	הת. .. .תי		ה. . .תי		ה. . .תי
	הת. .. .ו		ת. . .ו		ה. .י.ו
הת. .. .תן	הת. .. .תמ	ח. . .תן	ה. . .תם	ה. . .תן	ה. . .תם
	הת. .. .נו		ה. . .נו		ה. . .נו
מת. .. .ה	מת. .. .	מ. . .ה	מ. . .	מ. .י.ה	מ. .י.
מת. .. .ות	מת. .. .ימ	מ. . .ות	מ. . .ים	מ. .י.ות	מ. .י.ים
תת. .. .	ית .. .			ת. .י.	י. .י.
תת. .. .י	תת. .. .			ת. .י.י	ת. .י.
	את. .. .	Comme à	l'actif.		א. .י.
תת. .. .נה	ית. .. .ו			ת. . .נה	י. .י.ו
תת. .. .נה	תת. .. .ו			ת. . .נה	ת. .י.ו
	נת. .. .				נ. .י.
הת. .. .י	הת. .. .	ה. . .י	ה. . .	ה. .י.י	ה. . .
חת. .. .נה	הת. .. .ו	ה. . .נה	ה. . .ו	ת. . .נה	ה. .י.ו
	הת. .. .		ה. . .		ה. .י.
S'aimer.		Être fait aimer.		Faire aimer.	

FORMES DU VERBE EN HÉBREU.

Passif. Féminin.	Passif. Masculin.	Actif. Féminin.	Actif. Masculin.				
נ. . .ה	נ. . .	. . .ה	. . .	3e personne.	Racine. Singulier.	Passé.	Indicatif.
	נ. . .ת		. . .ת	2e	Singulier.	Passé.	Indicatif.
	נ. . .תי		. . .תי	1re	Singulier.	Passé.	Indicatif.
	נ. . .ו		. . .ו	3e	Pluriel.	Passé.	Indicatif.
נ. . .תן	נ. . .תם	. . .תן	. . .תם	2e	Pluriel.	Passé.	Indicatif.
	נ. . .נו		. . .נו	1re	Pluriel.	Passé.	Indicatif.
נ. . .ה	נ. . .	.ו. .ה	.ו. .	Singulier.	Présent.	Participes.	Indicatif.
נ. . .ות	נ. . .ים	.ו. .ות	.ו. .ים	Pluriel.	Présent.	Participes.	Indicatif.
		. .ו.ה	. .ו.	Singulier.	Passé.	Participes.	Indicatif.
		. .ו.ות	. .ו.ים	Pluriel.	Passé.	Participes.	Indicatif.
Comme à	l'actif.	ת. . .	י. . .	3e personne.	Singulier.	Futur.	Indicatif.
		ת. . .י	ת. . .	2e	Singulier.	Futur.	Indicatif.
			א. . .	1re	Singulier.	Futur.	Indicatif.
		ת. . .נה	י. . .ו	3e	Pluriel.	Futur.	Indicatif.
		ת. . .נת	ת. . .ו	2e	Pluriel.	Futur.	Indicatif.
			נ. . .	1re	Pluriel.	Futur.	Indicatif.
Comme au pa	ssif composé.	. . .י	. . .	2e personne du singulier.			Impératif.
		. . .נת	. . .ו	2e personne du pluriel.			Impératif.
			. .ו.				Infinitif.
	נ. . . rare.		. . .	Racine.			Infinitif.

Être aimé. — Aimer.

SIXIÈME LEÇON.

DES PARTIES DU DISCOURS EN HÉBREU.

LA DICTION.

Il nous reste à parler de tous ces mots qui servent à lier ensemble les parties essentielles du discours, à exprimer les rapports qui les unissent, à en modifier parfois le sens; de tous ces mots que l'on appelle ordinairement *conjonctions*, *prépositions*, *adverbes*, *interjections*, et que les Orientaux comprennent sous la dénomination unique de *diction*. La connaissance du vrai sens et de l'emploi logique de ces mots auxiliaires est d'une grande importance pour acquérir l'intelligence de la langue sainte et en bien comprendre l'esprit. Nous allons donc entrer dans quelques développements sur ceux de ces mots qui sont d'un emploi très-fréquent.

1°. — Il y a d'abord la lettre ו, qui exprime la conjonction *et*. C'est bien certainement le mot le plus usité de la langue hébraïque. Cette lettre exprime la conjonction, la liaison, dans tous les sens que peut faire supposer cette fonction, sens exprimés dans la plupart des autres langues par une foule de mots, et dans l'hébreu par le seul mot ו. C'est ainsi qu'on lui trouve les sens de : *alors*, *ainsi que*, *explication*, *continuation*,

et cependant, que, parce que, c'est pourquoi, donc, pour que, afin que, et autres sens analogues, qui du reste sont ordinairement fort clairs par le contexte, pourvu que l'on n'oublie pas d'entendre d'une manière large le mot *et*, qui renferme assez facilement tous les sens que nous venons de citer. Il suffit de lire quelques chapitres de la Bible, même dans la traduction des Septante ou de la Vulgate, pour comprendre ce style oriental et tous ces sens divers que peut exprimer, selon la place où elle se trouve, une seule conjonction.

2°. — Il y a ensuite la lettre ב, qui se rencontre aussi fort souvent. Le sens premier et principal de cette lettre préfixe est quelque chose d'intérieur, ainsi que nous l'avons vu dans la première partie. Elle signifie donc ordinairement et principalement : *in* ou *en, dans*. Ici encore il faut entendre cela d'une manière large et biblique, et alors on comprendra que dans bien des endroits elle répond à une foule de mots réellement pleins d'analogie avec cette idée première, mais dont on ne saisit pas tout d'abord les points de relation et de contact avec le mot dans sa forme simple. Ainsi on trouvera pour le mot en question, ב, les sens suivants : *in, dans, en*; étoffe *en* laine, bague *en* or; *par*, connaître *par* tel moyen; *entre*, au nombre de; *intrà, intrà* portas tuas, *intrà* fines tuos; *ex*, unus *ex* iis; *ad, ad* fontem; centies *ad* ulnam, id est centum ulnæ; *apud, près* du fleuve; *de*, mourir *de* faim; *coràm, coràm* omnibus portam urbis ingredientibus; *antè, antè* oculos, *devant* les yeux, *sous* les yeux, *aux* yeux; *super, super* equos, sanguis ejus *super* eum; *vers, vers* le ciel; usquè ad; *adversus*, manus ejus *adversus* omnes; *juxtà, juxtà* imaginem nostram, *à* notre image; *sicut*, propter responsa *more* improborum; *sicut* in gramine; *pro, pour*, serviam tibi septem annis *pro* Rachel; oculus *pro* oculo; *propter, propter* quinque illos; *avec*, dans tous les sens latins et français; *cum* populo

multo; *avec* une épée, à l'aide d'une épée; avec tout cela, c'est-à-dire malgré tout cela; clamare (cum) gutture, etc., etc., et autres significations analogues, qui toutes, si on y fait bien attention, reviennent à la première et se distinguent assez facilement l'une de l'autre par le sens de la phrase où on les rencontre. Gésénius fait venir ב de בית, *maison*, c'est notre idée d'*intérieur*.

3°. — Nous trouvons ensuite la lettre כ, qui est aussi très-commune, à la tête des mots comme préfixe, et sert de préposition avec le sens principal de *sicut, quemadmodum,* avec les sens analogues, moins nombreux du reste que ceux du mot précédent. כ exprime donc la qualité des choses, leurs rapports, leur ressemblance avec les autres choses auxquelles on les compare. Il répond à nos mots: *comme, de la manière que, de même, selon, à l'instar de,* etc. C'est l'équivalent du grec ὡς. Plusieurs grammairiens le font venir de כי, pronom relatif, comme le grec ὡς de ὅς. Il peut être aussi l'abrégé de כן, qui veut dire *ainsi*.

4°. — La lettre ל exprime une autre préposition qui n'est pas moins souvent employée. Cette préposition répond assez bien au datif latin, du moins habituellement, et elle se rend le plus ordinairement par *à*. Elle désigne du reste le mouvement, ou plutôt la direction vers un lieu ou une chose quelconque: *vers, à, au:* s'approcher de quelqu'un, pécher contre quelqu'un, l'idée de datif dans un sens large. Ce mot paraît être un abrégé de אל, qui a le même sens.

5°. — La lettre מ est une des prépositions qui, avec les trois précédentes, se rencontrent le plus souvent dans le texte des livres saints. C'est l'abrégé de la préposition מן, qui a le sens de *è*, ou *ex*, ou *ab*. Elle se joint en outre aux verbes ou aux noms simples, pour former une foule de mots à idées complexes ou dérivés.

6°. — Il est un autre mot qui se rencontre également à chaque instant en hébreu, et sur le sens duquel il importe d'avoir des idées bien nettes, c'est le mot את.

Cette particule sert proprement à désigner une liaison de sens, une continuation de discours, un rapport de ce qui suit avec ce qui précède, sans avoir elle-même, du moins aujourd'hui et la plupart du temps, de signification proprement dite.

Primitivement on écrivait fort probablement אות : cette forme ancienne n'est plus aujourd'hui conservée que dans les cas, assez fréquents du reste, où cette particule se trouve jointe aux pronoms ; elle s'écrit alors constamment אֹת, et on la trouve alors ainsi notée dans les manuscrits : אות (1), lorsque les Juifs n'ont pas retranché cet ו pour le remplacer par leur voyelle correspondante ֹ. Origène prononce alors *ωθ*, tandis que la particule את, sans ו et dans les cas ordinaires, est lue par lui *εθ*.

Le sens premier de ce mot (אות devenu את) répond à une idée de *démonstration, action de montrer*, de *signe* ou *signal*. Aussi le voyons-nous employé à la fois pour rendre le mot *signe*, et aussi comme pronom ou adjectif démonstratif : *lui-même, eux-mêmes, ipse, ipsi*... en grec *αὐτός, ἑαυτόν*... Ce mot grec est même exactement correspondant, lettre pour lettre, au mot hébreu que nous examinons en ce moment : אות transcrit en caractères grecs et de gauche à droite donne immédiatement la racine *αυτ*, à laquelle il ne reste qu'à ajouter la terminaison particulière à la langue grecque. Le sanscrit *êtat, hic*, vient sans doute aussi de la même racine. Partant de ces données fournies par l'observation, nous pouvons dire que d'abord la particule את était véritablement un adjectif démonstratif, sens qu'elle conserve encore parfois dans certains

(1) Voir Kennicott, *passim*.

endroits des livres saints. Puis elle ne fut plus qu'un *signe* servant à appeler l'attention, à *montrer* que ce qui la suit est uni par le sens et forme un seul tout avec ce qui la précède. C'est donc un *mot signe*, particulier aux langues sémitiques, bien que peut-être il y ait dans la langue grecque possibilité d'attribuer un rôle assez analogue à certaines particules répétées aussi souvent que le את hébreu, la particule δὲ par exemple.

Ce mot se prend aussi quelquefois dans le sens de *auprès, vers*, ainsi que dans le sens de *cum, avec*.

את après un verbe désigne que le nom suivant en est le régime, si ce verbe exige un régime; mais si le verbe n'en exige pas, alors את montre que le nom qui suit est le sujet du verbe. Entre deux noms il signifie *et* ou *avec;* on voit donc que את est une liaison, une marque de rapport, et pas autre chose.

7°. — Si à ces quelques particules si peu nombreuses et si simples, nous joignons le ש, abrégé de אשר, *qui*, *lequel*, etc., dont nous avons déjà parlé, et la lettre ה, qui joue le rôle de notre interjection *ô*, et parfois aussi a le sens de *in* et de *versùs*, placé à la fin d'un mot, nous savons tout ce qu'il est réellement utile de savoir sur les moyens employés par les Hébreux pour exprimer les rapports des noms et des verbes. — Quant à la nomenclature des autres prépositions, conjonctions et adverbes, c'est dans le dictionnaire qu'on la trouvera; c'est là sa place naturelle : ici elle ne ferait que surcharger la mémoire, et l'usage de la traduction aura vite familiarisé le lecteur studieux avec ceux de ces mots qui se présentent le plus ordinairement.

Dès maintenant donc nous possédons en substance, d'une manière raisonnée, les trois éléments principaux de la langue hébraïque.

Il nous reste à présenter quelques observations sur la syntaxe de cette langue; après quoi nous passerons à l'étude du chaldéen.

SEPTIÈME LEÇON.

DE LA SYNTAXE EN HÉBREU.

1°. — Quand un nom en régit en autre, on l'appelle alors *nom construit* ou *en construction*. Par exemple, si l'on dit : *loi de Moïse*, ce nom *loi* est un nom construit, parce qu'il régit le nom suivant : *Moïse*. Il y a cela de remarquable alors, c'est que le changement n'a pas lieu, comme en latin et en grec, dans le mot régi, mais bien dans le premier mot, celui qui gouverne l'autre. Ainsi on dira : תורת משה, *la loi de Moïse*, en changeant le premier mot תורה en תורת. Si c'est un pluriel masculin ou un duel qui se trouve en construction, on retranche le ם final : דברי מלך, *les paroles du roi*, au lieu de דברים. La lettre ה, article, devant le second mot, indique du reste assez souvent le régime, ou, en d'autres termes, exprime le génitif. — La simple juxtaposition des mots fait d'ailleurs reconnaître la plupart du temps ce même état de relation entre deux idées.

2°. — Quand deux ou plusieurs noms se suivent, il est assez d'usage de répéter l'article ou la préposition avant chaque nom; on retrouve ce même usage en égyptien. Ainsi, au lieu de dire : *Qui est semblable à votre peuple Israël ?...*

Je dirai à mon serviteur David..., on dira : *Qui est comme votre peuple, comme Israël?... Je dirai à mon serviteur, à David....* On trouverait des centaines d'exemples de cette manière de parler. — Cette répétition des conjonctions équivaut même parfois à nos génitifs ; ainsi ces mots : *multiplicabo dolorem et conceptum tuum*, ne peuvent bien se rendre que par ceux-ci : *multiplicabo dolorem conceptûs tui ;* c'est une autre manière d'exprimer ce que nous appelons le génitif.

3°. — Un nom se place quelquefois seul et sans dépendance immédiate d'aucune sorte. Il y a alors une grande énergie dans la pensée. Ex. : *Dominus! In cœlo sedes ejus... Deus! Perfecta via ejus.... Et Ego! hoc fœdus meum cum eis.*

4°. — Régulièrement, l'adjectif se met après le substantif. Il en est de même des pronoms et des participes pris adjectivement. — Quelquefois cependant l'adjectif se met avant le nom substantif, mais alors le verbe *être* est presque toujours sous-entendu entre les deux. Au reste, la suppression habituelle de ce verbe est une des plus grandes beautés de la langue hébraïque. Ex. : *Rectum verbum Domini... multì dolores improbo... L'impie a dit dans son cœur : Non Dieu...*, etc., etc. — Il y a exception toutefois pour les noms de nombre.

5°. — Les Hébreux aiment à remplacer l'adjectif par un substantif avec une des prépositions ב כ ל מ. Ex. : *Omnes bestiæ in sylvâ,* pour *sylvarum ; custodia in nocte,* pour *nocturna ; vox Domini in fortitudine, in magnificentiâ,* pour *fortis et magnifica...*, etc., etc. ; *homines de mundo ; aper de sylvâ ; fuerunt mihi oneri ; facta est sub tributo ; tuum brachium cum potentiâ...*, etc.

6°. — Ils aiment aussi à mettre un adverbe au lieu d'un adjectif : *sanguis immeritò,* pour *sanguis innoxius, immeritò effusus ; omnes populi circùm,* pour *vicini,* etc.

N. B. Il y a encore bien d'autres manières de parler analogues à celles que nous venons de mentionner. Toutes ensemble constituent un style propre, le style oriental, remarquable par la vivacité des peintures, l'énergie et la concision du discours. La lecture attentive des livres saints fera bien mieux connaître ce style que ne pourraient le faire des règles nombreuses, toujours incomplètes, souvent inexactes, en ce sens qu'elles ne sauraient toujours s'appliquer à tous les cas, ni même les prévoir.

7°. — Les Hébreux n'ont ni comparatifs ni superlatifs; voici les moyens qu'ils emploient pour exprimer les idées qui répondent à ces degrés de signification dans les adjectifs.

La préposition מ, ou sa forme complète מן, signifiant *præ, plus que, avant,* placé après le positif, exprime le comparatif. Ex. : *Sapiens tu præ Daniele?* c'est-à-dire : *Es-tu plus sage que Daniel?... Bonum confidere in Domino præ confidere in principibus...*, etc. La préposition על, *au-dessus,* fait le même office; il en est de même de sa forme abrégée ל.

Le superlatif s'exprime au moyen de l'adverbe מאד, *valdè, fort, très, extrêmement,* mis après le positif : טוב מאד, *bon beaucoup,* pour dire : *très-bon.* Il s'exprime aussi par la préposition ב, *in, dans, entre, parmi : petite entre les nations,* pour dire : *la plus petite des nations.* On le rend encore en ajoutant au positif un des noms de Dieu, pour exprimer une grande élévation, une majesté extraordinaire : *Cedros Dei, des arbres très-élevés; mons Dei, haute montagne,* etc. Ou bien encore on répète simplement le substantif, ou l'adjectif, et cette forme, la plus simple et la plus ancienne probablement, car elle est fort usitée en égyptien, est loin d'être la moins expressive. On dit alors : *vanité des vanités,* ou bien : *vanité, vanité,* pour exprimer quelque chose de très-vain : *Prince des princes; roi des rois; bon, bon; saint, saint,*

saint, toutes formes bien connues et qui rendent au naturel toute l'énergie des sentiments profonds ou des idées larges et complexes. Enfin le superlatif s'exprime encore en prenant le nom substantif dans un sens absolu ; on dira donc : *je suis la paix*, pour dire : *je suis très-pacifique ; vous êtes les désirs*, pour : *vous êtes très-aimable, très-désirable*, etc. Il y a aussi beaucoup de force dans ce mode de rendre ce que nous appelons un superlatif.

8°. — Le verbe se met ordinairement avant son substantif : *Creavit Deus cœlos et terram... Dixit Dominus Domino meo.*

9°. — Quand le verbe précède, il se met souvent au singulier, bien que le nom suivant soit au pluriel, et alors il doit y avoir dans la phrase quelque mot distributif, comme איש, *quisque*, ou bien il y a un nom d'autorité et de domaine, ou le nom de Dieu (triple dans son unité). Le nom singulier collectif, comme *populus*, *civitas*, etc., se met très-souvent avec le verbe pluriel.

10°. — Lorsqu'il s'agit d'une action qui se continue, qui dure et qui persévère, le futur se met souvent pour le parfait, et cela est très-rationnel. S'il est question d'une maxime générale, il s'emploie souvent pour le présent, ce qui est tout aussi facile à expliquer. Le sens du contexte indique d'ordinaire sans grande peine l'idée de temps qu'il s'agit d'attacher en ce cas aux formes du futur ou du parfait ; la lettre *continuative* ו sert alors à faciliter l'intelligence de ces passages.

11°. — La troisième personne se prend très-souvent d'une manière impersonnelle.

12°. — On ajoute en hébreu le verbe au verbe pour exprimer une plus grande insistance, comme on joint le nom au nom ou l'adjectif à l'adjectif. Ainsi on dit : *sciendo scias*, pour : *sachez bien, ne doutez pas ; moriendo morieris*, pour :

vous mourrez certainement; comedendo comedes, pour : *vous pourrez manger librement et quand il vous plaira.*

Quant aux réticences, aux ellipses et aux autres figures, il est impossible de les faire connaître ici toutes, et cela ne pourrait se faire sans perdre de vue notre objet principal et immédiat.

Qu'il nous suffise, en finissant cette première partie de nos études des formes grammaticales de la langue sémitique, de dire qu'on a souvent regardé comme des *idiotismes* propres à la langue hébraïque des façons de parler dont on trouve des exemples dans toutes les langues; qu'on s'est trop accoutumé à penser au latin et au grec, en traduisant l'hébreu et les langues de l'Orient; qu'enfin on a multiplié comme à plaisir les règles et les exceptions, jusqu'au point de rendre fort obscure une langue fort claire par elle-même. On eût mieux agi sans contredit si, oubliant un peu nos langues dérivées et affaiblies par un excès de civilisation, on s'était efforcé d'aller toujours au fond des choses, de consulter un peu plus la nature et un peu moins l'art et les systèmes de convention. En un mot, il suffit de savoir que l'hébreu, comme les langues de l'Orient, est une langue pleine de mouvement, d'images, de poésie; qu'on lise ces langues avec ces idées et à l'aide de principes de linguistique comparée, on en aura bien vite compris tout le système et pénétré l'esprit.

HUITIÈME LEÇON.

GRAMMAIRE CHALDAIQUE.

1° DES CARACTÈRES GÉNÉRAUX QUI DISTINGUENT LE CHALDÉEN DE L'HÉBREU.

Examinons d'abord les rapports qu'ont entre elles les lettres de l'alphabet; il nous sera fort facile de comprendre ensuite les mutations qu'elles subissent dans les différentes langues, selon le génie et les mœurs des divers peuples. C'est ici une des sources de la science de la grammaire comparée.

On reconnaît parmi les lettres de l'alphabet, en hébreu et en chaldéen comme ailleurs, plusieurs degrés de force, d'insistance dans la prononciation, d'aspiration : de là les classifications ordinaires de *douces*, *fortes* et *aspirées*.

Il y a en outre des rapports de ressemblance entre d'autres lettres; entre celles que l'on nomme *sifflantes*, par exemple, et aussi entre celles auxquelles on a donné le nom de *mouillées*. Ces principes sont élémentaires sans doute; voyons cependant combien l'application en est féconde.

Immédiatement on comprendra que plus un peuple est fort, simple, rude dans ses mœurs, plus son langage sera imprégné

en quelque sorte de lettres fortes et à prononciation énergique. Si, au contraire, un autre peuple est mou, efféminé ou facile dans ses mœurs, sans vigueur, il choisira tout naturellement les lettres qui conviennent à ses habitudes de mollesse; tout deviendra souple et coulant dans sa bouche; les lettres douces seront toujours préférées chez lui aux lettres fortes; en un mot, sa langue sera l'image fidèle de son état moral. Il en sera de même pour les nombreuses nuances intermédiaires entre ces deux extrêmes, de même aussi pour les autres qualités ou défauts des diverses nations; tout cela est reproduit dans le langage comme dans un miroir fidèle de la pensée. C'est ce que nous aurons plusieurs fois du reste l'occasion de constater dans le cours de ces études.

Maintenant établissons quelques *équations* de lettres; ou, en d'autres termes, faisons connaître quelles sont les lettres qui ont du rapport les unes avec les autres; il nous sera facile ensuite d'en venir à l'application de ces principes au chaldéen et aux autres langues sémitiques.

Il y a trois lettres qui se prononcent principalement au moyen des lèvres, trois autres au moyen du gosier, trois autres au moyen des dents : ces lettres se changent souvent l'une en l'autre, car elles ne diffèrent réellement l'une de l'autre que par un plus ou moins grand degré de force et d'aspiration, elles sont de même nature.

Ainsi nous pouvons écrire les équations suivantes :

b = p = f *ou* ph
g = c = q = ch
d = t = th

La douce *b*, prononcée plus fort, devient *p*; aspiré, le *p*

devient *f* ou *ph*; *g* devient *c*, devient *q* ou *ch*; *d* devient *t*, devient *th*.

Les deux liquides *l* et *r* sont aussi fort ressemblantes; en égyptien même elles se notent l'une et l'autre par les mêmes hiéroglyphes (voir la première partie). Nous avons donc encore l'équation suivante:

$$l = r$$

Cette équation de *l* à *r* est un fait si certain, qu'en chinois la première de ces deux lettres sert constamment seule pour toutes les deux; en d'autres termes, la lettre *r* est absolument inconnue à la Chine, et constamment remplacée par la lettre *l*, dans la transcription des mots européens en chinois.

Toutes les lettres *sifflantes* se ressemblent également et se changent au besoin l'une en l'autre.

Ici donc nous avons encore une nouvelle équation:

$$s = dz = ts = sch \textit{ ou } ss$$

La lettre *m* s'adoucit assez souvent et devient *n*. Cette dernière lettre, par sa qualité de lettre *euphonique*, qu'elle a dans toutes les langues, ressemble singulièrement aux lettres mouillées *l* et *r*, avec lesquelles elle permute aussi quelquefois.

Quant aux voyelles, comme elles ne diffèrent entre elles que par une ouverture plus ou moins grande de la bouche, depuis *a* jusqu'à *u* : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, elles ont une grande analogie de son, surtout celles qui s'avoisinent, comme *a–e*, *o–u*; aussi se changent-elles fort facilement les unes en les autres.

Telles sont les principales ressemblances des lettres et les mutations dont elles sont l'origine.

Résumons ces observations en un seul tableau, puis nous en ferons l'application à l'étude des différences du chaldéen et de l'hébreu.

ב = פ
ג = כ = ק
ד = ט = ת
ל = ר = נ
ז = ס = צ = ש

א, ה, ו, ח, י, ע sont voyelles *vagues,* ou émissions de voix et aspirations voisines l'une de l'autre.

A cause du caractère *double* des deux lettres ז et צ, souvent on les change en ד ou en ת ou ט, un de leurs deux éléments.

Un changement, moins facile à expliquer peut-être, se remarque aussi : c'est celui des lettres du même ordre, malgré leur différence d'organe. Ainsi une douce labiale se changera en une douce dentale, une forte gutturale en une forte dentale, etc. : *c* en *t; d* en *b*, etc.

Donnons des exemples de toutes ces mutations ; ces exemples nous montreront que les Chaldéens aiment une prononciation prompte, douce, facile ; ils nous révéleront le caractère même de ce peuple et le génie particulier de sa langue.

ב = פ

Hébreu :	ברזל ;	בצע ;	בקעה ;	בקע.
Chaldéen :	פרזל ;	פצע ;	פקעה ;	פקע.
Signification commune :	ferrum;	scindere;	vallis;	findere.

ג = כ = ק

Hébreu :	גפרית ;	כפל ;	כובע ;	תקן .
Chaldéen :	כפריתא ;	קפל ;	קובע ;	תכן .
Signification commune :	sulfur;	duplicare;	galea;	ordinare.

ד = ט = ת

Hébreu :	דבה ;	תעה .
Chaldéen :	טבה ;	טעה .
Signification commune :	infamia;	errare.

ל = ר = נ

Hébreu :	לשכה ;	אלמנא ;	אלו ;	בן ;	טמן .
Chaldéen :	נשכה ;	ארמלא ;	ארו ;	בר ;	טמר .
Signif. comm. :	cubiculum;	vidua;	ecce;	filius;	abscondit.

ז = ס = צ = ש

Hébreu :	סור ;	שמר ;	עשר ;	שב ;	בשר ;	שנא ;	שטן
Chaldéen :	זור ;	סמר ;	עסרא ;	סב ;	בסר ;	סנא ;	סטן
Significat. :	recedere;	custodire;	decem;	senuit;	caro;	odio habuit;	adversatus est.

Quant aux voyelles, voici quelques exemples qui prouvent qu'elles se changent souvent les unes en les autres ; c'est là du reste une des difficultés de la langue parlée.

Hébreu :	ראש ;	שאול ;	מאמר ;	חטא ;	ילד ;	טוב .
Chaldéen :	ריש ;	שיול ;	מימר ;	חטי ;	ולד ;	טאב .
Signification :	caput;	sepulcrum;	sermo;	peccavit;	filium;	benè.

Donnons maintenant des exemples du changement des sifflantes doubles en dentales :

Hébreu :	זהב ;	זבח ;	חזי ;	זכר ;	זך ;	זרע ;
Chaldéen :	דהבא ;	דבח ;	חדי ;	דכר ;	דכא ;	דרע ;
Signification :	aurum;	sacrificavit;	pectus;	memor;	durum esse;	semen;

Hébreu :	אזן ;	אחז ;	כזב ;	זה ;	קיץ ;	צהרים ;
Chaldéen :	אודנא ;	אחד ;	כדבא ;	דא ;	קיטא ;	טיהרא ;
Signification :	auris;	apprehendit;	mendax;	iste;	æstas;	meridies;

Hébreu :	יעץ ;	צור ;	צלל ;	צבי .
Chaldéen :	יעט ;	טור ;	טלל ;	טביתא,טביא .
Signification :	consilium iniit;	petra;	obumbravit;	caprea.

Le ש hébreu se change très-souvent en ת dans le chaldéen. On trouve du reste la même chose en grec : *τετταρα* pour *τεσσαρα*, etc.

Hébreu :	שלש ;	שלג ;	שור ;	אישה ;	דשא ;	שדים ;
Chaldéen :	תלת ;	תלג ;	תור ;	אתא ;	דתאה ;	תדין ;
Signification :	tres;	nix;	bos;	uxor;	herba;	ubera;

Hébreu :	ששם ;	עשר ;	אשכול ;	שוב ;	שבר .
Chaldéen :	שתין ;	עתר ;	אתכול ;	תוב ;	תבר .
Signification :	sexaginta;	divitiæ;	botrus;	redire;	fregit.

A ces exemples, qui trouvent leur explication dans la ressemblance de nature et la proximité de prononciation entre les lettres qui se changent les unes en les autres, nous allons maintenant en joindre d'autres, fort singuliers assurément, et qui ne peuvent s'expliquer que par une ressemblance pure-

ment accidentelle et de simple forme entre *deux* des lettres de la langue écrite, le ע et le צ.

Ces deux lettres n'ont certainement aucun caractère commun, quant à l'idée; l'une est consonne, l'autre est voyelle (ou du moins aspiration), au jugement des anciens interprètes; elles n'ont aucun rapport quant à la prononciation, quelque système que l'on suive à ce sujet : *ts* ne ressemble évidemment en rien à *o*, ou *a*, *aa*, *au*, *nga*; il y a donc uniquement la ressemblance de forme graphique, et, chose bizarre, cette ressemblance a suffi pour que dans bien des mots la seconde remplaçât la première. Voici du reste plusieurs de ces mots :

Hébreu :	צוק ;	צר :	רצה ;	רצץ ;	נרץ ;	ביצה ;
Chaldéen :	עוק :	ער ;	רעה ;	רעע ;	נעא ;	ביעה ;
Signification :	angustiâ affici;	hostis;	velle;	frangere;	germinavit;	ovum;

Hébreu :	ארץ ;	צמר ;	צאן .
Chaldéen :	ארע ;	עמרא ;	עאן .
Signification :	terra;	lana;	ovis.

De tout ce qui précède, nous pouvons tirer cette conclusion : Les Chaldéens aiment à faciliter, à adoucir la prononciation de leurs lettres. Ils rejettent celles de ces lettres qui sont rudes, doubles, qui demandent des efforts pour être articulées. En un mot, ils ont quelque chose de moins mâle et vigoureux que les Hébreux.

Voici d'autres données qui corroborent la conclusion précédente.

Le נ euphonique est très-usité chez les Chaldéens. — Ils ajoutent souvent la lettre sonore א à la fin des mots. — Ils allongent encore les mots au moyen de la même lettre ou d'une autre mise au commencement, ou dans le corps même

des mots, toujours afin de rendre la prononciation moins rude. Les lettres mouillées ל ou ר leur servent souvent, placées au milieu des mots, pour obtenir ce résultat.

Un fait très-curieux, que nous examinerons plus tard avec les détails convenables (dans la troisième partie de cet ouvrage), et que nous nous contenterons ici de mentionner, c'est le jeu de *transposition* des lettres, phénomène de linguistique observé du reste assez souvent dans les limites d'un seul et même idiome, et qui prouve combien peu on attachait primitivement d'importance au mode de prononciation des mots, véritables composés de signes hiéroglyphiques rangés entre eux selon un ordre qui était loin d'être invariable. Ainsi, le mot hébreu qui signifie *champ* חלק
devient en chaldéen חקל
L'hébreu שער *porte*
s'écrit en chaldéen שרע
ברך *genou*
devient רכב, etc., etc.

Nous traiterons plus tard ce point intéressant, qui s'observe encore dans d'autres langues que les langues sémitiques.

NEUVIÈME LEÇON.

GRAMMAIRE CHALDAIQUE.

2° LE NOM, LE VERBE ET LA DICTION EN CHALDÉEN.

Nous croyons pouvoir traiter en une seule leçon de toutes ces parties du discours en chaldéen. La raison en est que les principes de formation étant les mêmes dans les deux langues, il ne s'agit en réalité que de simples modifications dans le sens des données fournies à la leçon précédente. Le simple exposé de ces quelques modifications suffira pour donner une idée claire de ce qu'il y a de particulier, sous le rapport de la grammaire, dans l'idiome ou dialecte chaldéen.

I. Le nom en chaldéen. — Comme en hébreu, les noms sont invariables et n'ont pas de cas. — Le féminin se reconnaît à la terminaison תא ou יתא, ות, ית (quelquefois le ת est négligé et il ne reste que ו ou י). On trouve aussi la terminaison א et la terminaison ה comme en hébreu. On le voit, c'est toujours la même lettre féminine ת ou la lettre א remplaçant ה, comme dans bien d'autres langues.

Le pluriel des noms masculins se termine en ין, amollissement de l'hébreu ים, ou en יא ; cette dernière forme est dite *emphatique* (souvent le א ou le ן final disparaissent, même hors de l'état de construction ; la terminaison est alors en י).

Le pluriel féminin se termine en ן, l'emphatique en תא.

L'état de construction s'exprime d'une manière analogue à celle de l'hébreu ; même système pour les adjectifs et leurs différents degrés de signification.

L'article est la lettre ד, ou sa forme complète די, de tout genre et de tout nombre. Cette même préfixe exprime en même temps le relatif *qui*, etc. C'est le ש hébreu adouci en ד, selon le système exposé dans la leçon précédente.

Voici les formes des pronoms, isolés ou entiers et en affixes.

1re PERSONNE.

	Je, Moi.	Nous.
Forme entière :	אנא, אנה	אנחנא, נחנא, נחנה, אנן, הנן, אנחנה,
Forme affixe :	י, א	נא, נן, ן

2e PERSONNE.

	Tu, Toi.	Vous. féminin.	Vous. masculin.
Forme entière :	את, אנת, אנתה	אתין, אנתין,	אתון, אנתון
Forme affixe :	masc. ך, fém. יך, יכי	féminin. כין, כן	masc. כון

3e PERSONNE.

	Elle.	Il.
Forme entière :	היא, איהא, איהי, הא	הוא, איהוא, איהו, הו, הא, איהי
	Elles.	**Eux.**
	אנין, הנין, אינין	אנון, הנון, המון, המו, אינון

	Elle.	Il.
Forme affixe :	יה	ה
	Elles.	Eux.
	הן	הון

On dit aussi הום et הם au masculin pluriel, et quelquefois aussi ון .

Au reste, on le voit facilement, ces différences dans les formes des pronoms sont plus apparentes que réelles ; elles consistent dans des abréviations, parfois dans des souvenirs de l'hébreu ; elles n'offrent pas de difficulté à l'observateur attentif. Tout cela est de l'hébreu à peine légèrement modifié.

Au pronom hébreu זה répond le chaldéen דך des deux genres et le féminin דא .

On dit aussi דיך, דיכי, דכן, דן, דין, הדין, הידין et au féminin דנא et דנה ; au pluriel דנך, דנה, דנא .

Il y a aussi les formes אל, אלן, אלך, אליך, אילך, אלו, אלין, איליך, האיליך, הליך, formes composées comme en hébreu.

Nous avons déjà parlé du relatif, qui est די ou ד, répondant à l'hébreu אשר ou à son abrégé ש .

Le pronom interrogatif est מי, מה, מא, מאן, מן, מנא .
C'est encore de l'hébreu légèrement modifié.

II. Le verbe en chaldéen. — Toutes nos explications relatives au mode d'expression des personnes, des temps, des voix dans les verbes peuvent s'appliquer avec la plus grande justesse au système chaldéen, en tout point identique à celui des Hébreux. Il nous suffira donc de donner le tableau des formes verbales en chaldéen, pour que tout de suite on saisisse lesnuances légères qui caractérisent ce dialecte.

Passif-neutre-réciproque.		Actif composé.		Actif.				
Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.			
Comme à l'actif, sauf les deux lettres את préposées à la racine comme en hébreu.	את...	A l'exception de la lettre formative א, tout ce temps passé de l'actif composé est le même que le passé de l'actif simple. On met aussi ה comme en hébreu.	א...	...ת	...	3e pers.	Singulier.	Temps passé.
				...ת	...הא	2e		
					...ית	1re		
					...ו	3e	Pluriel.	
					...א	3e emphatique.		
				...תין	...תון	2e		
					...נא	1re		
Id. sauf les deux lettres מת. Un seul participe.	מת...	Comme à l'actif simple, sauf la lettre מ en avant de la racine.	מ...	...א	...		Singulier.	Participe.
				...ן	...ין		Pluriel.	
				..י.א	..י.		Singulier.	
				..י.ן	..י.ין		Pluriel.	
Comme à l'actif, sauf la lettre ת, qui vient après chacune des lettres indicatrices du futur, comme dans l'hébreu.	ית...	Ce temps est semblable au futur de l'actif composé.	י...		י...	3e pers.	Singulier.	Temps futur.
				ת...י	ת...	2e		
					א...	1re		
				י...ן	י...ון	3e	Pluriel.	
				ת...ן	ת...ון	2e		
					נ...	1re		
Id. avec les lettres את	את...	Comme à l'actif, plus l'א caractéristique de cette voix.	א...	...י	...	2e pers. du sing.		Impératif.
				...נא	...ו	2e pers. du plur.		
	את...א		א...א		...	Forme indéterm.		Infinitif.
					ou מ...			
					ou ...א	énergique.		
Être aimé.		Faire aimer.		Aimer.				

Il y a aussi un autre passif dont la caractéristique est un י inséré avant la dernière lettre de la racine, comme au participe passé.

On le voit par ce tableau, la lettre ה changée en א à l'actif composé, la même lettre א, si affectionnée des Chaldéens, mise à la fin de deux ou trois formes, et les affixes pronominales particulières à cet idiome, telles sont ces nuances légères qui sans doute ne font pas du verbe chaldéen un verbe spécial et *sui generis*, mais bien plutôt une modification dialectique du verbe hébreu. Au reste, les formes hébraiques proprement dites reparaissent souvent, dans le verbe comme dans les autres parties du discours, au milieu des textes chaldéens, notamment dans Daniel et dans Esdras; c'est ainsi que chez ces deux auteurs sacrés la caractéristique de l'actif composé ou causatif est plus souvent ה que א. Sans doute à l'époque où ils écrivaient, le chaldéen ne s'était pas encore autant amolli et séparé de l'hébreu qu'il le fit plus tard, ou bien ce sont des hébraïsmes, des mélanges de leur langue d'origine avec le dialecte de la captivité.

III. La diction en chaldéen. — Il n'y a rien de bien spécial à noter sous ce titre. Les préfixes ו, ב. כ, ל, מ sont les mêmes qu'en hébreu. La particule את devient ית en chaldéen ; nous avons déjà vu que אשר se change en ד. Il suffit de se reporter pour tous ces mots à ce que nous en avons dit dans la sixième leçon.

DIXIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE SYRIAQUE.

1° LECTURE DES CARACTÈRES PARTICULIERS A CETTE LANGUE.

Une difficulté particulière se présente tout d'abord à l'entrée de cette nouvelle étude. Il s'agit, en effet, de se familiariser avec un nouvel alphabet, d'apprendre une série d'autres caractères, et l'expérience nous prouve que souvent ce sont ces genres d'obstacles, peu sérieux au fond, qui en réalité arrêtent davantage ceux qui veulent étudier les langues de l'Orient. Nous allons donc immédiatement aborder cette difficulté d'un nouveau genre, en essayant de l'amoindrir. Hâtons-nous d'ajouter que c'est la seule; car si le syriaque s'écrivait avec les caractères hébreux, on ne trouverait presque pas de différence entre cette langue et le chaldéen, que nous venons d'étudier.

Trois genres de caractères sont principalement employés par les Syriens. La plus ancienne des écritures qu'on trouve dans les manuscrits syriaques, est une écriture majuscule qui porte le nom d'*estranghelo*, mot qui vraisemblablement vient (1) de l'arabe *sathar-andjil*, ou des deux

(1) Voir Klaproth, *Grammaire générale. Théorie des signes*, p. 80.

mots syriaques correspondants, c'est-à-dire *Ecriture de l'Evangile*, car on s'en servait principalement pour les copies des évangiles, absolument comme en Occident on employait à ce même usage les caractères les plus beaux quant à la forme et à la matière, et le vélin le plus richement orné de pourpre et d'or. Ce fait liturgique est assurément fort curieux à constater. On peut voir l'ensemble des caractères de l'alphabet *estr-anghelo* dans notre première partie, pl. XXIII, où ils sont reproduits avec soin.

Le second genre de caractères syriaques, l'écriture monumentale ou des inscriptions, ne diffère de l'écriture précédente qu'en un seul point de pur ornement. Les lignes épaisses de l'écriture *estr-anghelo* sont évidées, dans cette seconde manière d'écrire, en sorte que les contours seuls sont marqués à l'aide de deux lignes parallèles, qui reproduisent, du reste, exactement les formes du genre *estr-anghelo*, et laissent entre elles un espace propre à recevoir des couleurs. Ce n'est donc pas, à proprement parler, une écriture différente de l'autre. « Les *Nestoriens* ont retenu la forme de ces caractères de l'alphabet *estr-anghelo*, mais ils en ont adouci les traits roides, de sorte que leur alphabet, connu sous le nom de *nestorien*, tient le milieu entre celui-ci et le syriaque moderne. Comme on donne aussi aux Nestoriens le nom de Chaldéens, leur alphabet est également désigné par cette dernière dénomination. Ce genre d'écriture est encore en usage, quoique avec quelques variations légères, chez les autres Syriens, tels que les Melkites, les Jacobites et les Maronites. Cet alphabet a subi divers changements à différentes époques, mais ils n'ont été que peu importants. »

Le troisième genre d'écriture syriaque est celle dont on se sert à présent d'ordinaire pour écrire et pour imprimer,

l'écriture dite *peschito* ou simple. Ce n'est, au reste, qu'un *estr-anghelo* arrondi et plus incliné, qui est devenu cursif par la pratique. Ses formes anciennes diffèrent un peu de celles qui sont aujourd'hui en usage; mais on reconnaît facilement dans ces dernières le type primitif. C'est ce troisième genre de caractères que nous allons analyser, afin de nous accoutumer à en reconnaître facilement les formes. Déjà nous les avons données dans la première partie de cet ouvrage, pl. XXIII; nous les avons reproduites dans cette seconde partie, deuxième leçon; nous n'avons maintenant qu'à les étudier de plus près.

La première lettre, l'*aleph* hébreu, se lit *olaph* ou *aleph*, et s'écrit ainsi : ܐ. Cette forme élancée (presque semblable à la forme arabe) n'a rien de bien difficile à retenir, et il n'est guère possible de confondre cette lettre avec aucune autre du même alphabet. C'est du reste l'image, à peine altérée, du *calam* ou roseau à écrire.

Le *beth* s'écrit ainsi : ܒ; il n'offre pas de ressemblance, et par suite pas de possibilité de confusion avec les autres lettres. C'est, comme nous l'avons vu, l'idée de l'*intérieur*.

La troisième lettre, le *gomal*, s'écrit ainsi : ܓ. A la première vue elle offre de la ressemblance avec le lomad ou lamed final; mais celle-ci est formée de deux lignes droites parallèles, portant chacune un délié à la partie inférieure ܠ, tandis que les deux lignes du gomal se rencontrent et forment ensemble une courbe. La confusion entre ces deux lettres n'est donc pas facile.

Pour obvier à l'inconvénient de la ressemblance qui existe entre le *dolath* (daleth) et le *risc* (resch), on a pris en syriaque un moyen fort simple et fort clair : un point mis au-dessous de la lettre indique le *daleth;* un point mis au-

dessus indique le *resch* : ܕ ܪ. Il n'est donc pas possible de confondre ces deux lettres.

La cinquième lettre, le *he*, s'écrit ainsi : ܗ. Elle ne ressemble à aucune autre.

La sixième lettre, le *ouaou*, s'écrit ainsi : ܘ. Elle est également seule de cette forme.

La septième, le *zain*, est une ligne presque droite, comme l'*aleph*, mais beaucoup plus courte et ne dépassant pas les autres lettres : ܙ.

La huitième, le *hheth*, s'écrit ainsi : ܚ. Elle est seule de cette forme.

La neuvième, le *teth*, est fort facile à reconnaître : ܛ.

La dixième, le *yod* ou *yudh*, est, comme en hébreu, fort petite : ܝ.

La onzième offre l'image d'un objet creux, comme en hébreu et ailleurs : ܟ *koph*.

La forme ordinaire du *lomad* est ܠ; c'est notre L lu de droite à gauche.

Le *mim* ne ressemble à aucune autre lettre et s'écrit ainsi : ܡ.

Le *noun* est également fort reconnaissable : ܢ.

Le *semkath* (ou *samech*) s'écrit ainsi : ܣ. Il est seul de cette forme.

Le *ee* (ou *auïn*) a la forme suivante : ܥ. Il est facile à reconnaître, car la ligne oblique qui le forme est plus courte que celle du lamed.

Le *fe* a de grands rapports avec la lettre hébraïque correspondante ܦ. Il est aussi seul de sa forme.

Le *tsade*, ou *ssodhe*, s'écrit ainsi : ܨ.

Le *cqoph*, ou *quoph*, ressemble presque au français Q : ܩ.

Nous avons vu le *resch*, ou *risc*, en parlant du daleth.

Le *scin*, ou *schin*, s'écrit aussi d'une manière toute spéciale : ܫ.

Le *tau*, ou *thau*, est fort facile à reconnaître : ܬ .

On le voit donc, en somme l'alphabet syriaque est très-facile; il est plus rationnel, plus naturel, moins systématique que l'hébreu carré. Quant à ce dernier, voici le jugement qu'en porte l'orientaliste distingué que nous citions tout à l'heure (1). Ce jugement se rapporte singulièrement à ce que nous en avons dit dans la première partie. « Il est très-vraisemblable que le caractère *hébreu carré*, dans lequel sont écrits les manuscrits des livres bibliques, et dont nous nous servons dans l'impression, dérive de l'écriture *palmyrénienne*, ou d'un autre alphabet sémitique ancien..... On a voulu, à la vérité, faire remonter l'antiquité de l'hébreu carré jusqu'au temps du prophète Esdras (458 ans avant J. C.), et l'on a prétendu que les Juifs l'avaient adopté des Babyloniens à l'époque de leur captivité parmi ce peuple ; mais ces assertions ne sont appuyées que sur des hypothèses ou sur des traditions vagues de rabbins ; elles ne méritent donc aucune confiance, et l'on peut présumer, presque avec certitude, que la formation de l'écriture hébraïque actuelle ne remonte pas au delà du quatrième siècle après notre ère. Une simple inspection de cet alphabet démontre qu'*il a été façonné et rendu régulier*, de sorte qu'on y a supprimé les marques caractéristiques de plusieurs de ses lettres, pour les rendre plus carrées et plus uniformes. »

Il n'en est pas ainsi de l'alphabet syriaque, lequel est évidemment moins *façonné*, et ressemblant bien plus que l'autre aux formes primitives et hiéroglyphiques. La lec-

(1) Klaproth, *op. cit.*, p. 79.

ture de cet alphabet serait on ne peut plus facile, si d'abord on ne rencontrait un obstacle dans l'habitude où sont les écrivains de cette langue de trop lier les lettres les unes aux autres par des lignes d'une épaisseur égale à celle des lettres elles-mêmes. Sans doute ce système met de la clarté dans le discours en séparant les mots, mais en même temps la vue se sent éblouie et fatiguée, parce qu'elle ne saisit pas aussi vite chacun des caractères en particulier et les confond en un seul groupe difficile à déchiffrer, avant qu'on n'ait acquis un certain usage de ce mode d'écriture.

Voici deux exemples qui pourront servir d'exercice. Nous les avons accompagnés d'une transcription en caractères syriaques *séparés*, et d'une autre en caractères hébreux. De cette manière on pourra se familiariser avec ce qu'il y a d'un peu étrange dans le premier aspect de cette écriture, et s'accoutumer à reconnaître immédiatement la lettre en négligeant la ligature.

PREMIER EXEMPLE.

L'Oraison Dominicale en syriaque (Ev. sel. S. Matth., ch. vi, v. 9 et suiv.).

ܐܒܘܢ ܕܒܫܡܝܐ، ܢܬܩܕܫ ܫܡܟ؛ ܬܐܬܐ ܡܠܟܘܬܟ؛

ܐܒܘܢ ܕܒܫܡܝܐ، ܢܬܩܕܫ ܫܡܟ؛ ܬܐܬܐ ܡܠܟܘܬܟ؛

אבון דבשמיא , נתקדש שמך ; תאתא מלכותך ;

ܢܗܘܐ ܨܒܝܢܟ، ܐܝܟܢܐ ܕܒܫܡܝܐ ܐܦ ܒܐܪܥܐ؛ ܗܒ ܠܢ

ܢܗܘܐ ܨܒܝܢܟ، ܐܝܟܢܐ ܕܒܫܡܝܐ ܐܦ ܒܐܪܥܐ؛ ܗܒ ܠܢ

נהוא צבינך , איכנא דבשמיא אף בארעא ; הב לן

ܠܚܡܐ ܕܣܘܢܩܢܢ ܝܘܡܢܐ؛ ܘܫܒܘܩ ܠܢ ܚܘܒܝܢ،

ܠܚܡܐ ܕܣܘܢܩܢܢ ܝܘܡܢܐ؛ ܘܫܒܘܩ ܠܢ ܚܘܒܝܢ،

לחמא דסונקנן יומנא ׃ ושבוק לן חובין ·

ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ ܚܢܢ ܫܒܩܢ ܠܚܝܒܝܢ؛ ܘܠܐ ܬܥܠܢ

ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ ܚܢܢ ܫܒܩܢ ܠܚܝܒܝܢ؛ ܘܠܐ ܬܥܠܢ

איכנא דאף חנן שבקן לחיבין ׃ ולא תעלן

ܠܢܣܝܘܢܐ؛ ܐܠܐ ܦܨܢ ܡܢ ܒܝܫܐ.

ܠܢܣܝܘܢܐ؛ ܐܠܐ ܦܨܢ ܡܢ ܒܝܫܐ.

לנסיונא ׃ אלא פצן מן בישא ·

Nous avons, dans cet exemple, comme dans les suivants et dans le cours de cette partie de la Grammaire comparée, négligé les accents et points-voyelles, réservant ces choses pour le temps où nous aurons à nous occuper de la langue parlée. Pour plus de clarté, nous avons ponctué à la manière des langues de l'Occident, système adopté quelquefois déjà, entre autres par M. le docteur Beelen de Louvain, dans sa Chrestomathie chaldaïque.

DEUXIÈME EXEMPLE.

Premier verset du Psaume II.

ܠܡܢܐ ܪܓܫܘ ܥܡܡܐ، ܘܐܡܘܬܐ ܪܢܝ ܣܪܝܩܘܬܐ؟

ܠܡܢܐ ܪܓܫܘ ܥܡܡܐ، ܘܐܡܘܬܐ ܪܢܝ ܣܪܝܩܘܬܐ؟

למנא רגשו עממא · ואמותא רני סריקותא?

?vanitatem excogitarunt populi et ,gentes tumultuarunt quid Ad

On le voit, toute la différence entre les lettres réunies et les lettres séparées consiste dans des lignes étrangères à ces lettres et destinées à les unir.

On a pu remarquer certaines lettres qui ne s'unissent pas aux autres et restent toujours dans leur isolement. La lettre ܘ ne s'unit que d'un côté, parce que de l'autre on pourrait la confondre avec la lettre ܩ.

Plusieurs lettres, quand elles sont à la fin d'un mot, se terminent par un trait, une sorte de queue qui descend au-dessous de la ligne, ce qui, du reste, se fait dans bien d'autres écritures même modernes. Cet appendice se remarque particulièrement dans les lettres suivantes : ܟ caph final; ܡ mem final; ܢ ou même ܢ noun final. Dans cette dernière lettre l'appendice a même tout à fait remplacé la lettre ܢ, qui disparaît alors et ne s'exprime que par le signe ܢ ou ܢ.

Deux lettres doublent leur trait principal lorsqu'elles sont à la fin d'un mot : ainsi ܠ devient ܠ ; ܠ devient ܠ.

Presque toutes les autres lettres se terminent par une sorte de trait plus délié que dans leur position au commencement ou au milieu des mots : ܒ, ܫ, ܣ, etc.

On reconnaît dans tout cela les caractères d'une écriture *expédiée*, facile, naturelle.

Ces notions suffisent, pensons-nous, pour donner une idée de l'alphabet syriaque; l'exercice, la lecture des textes auront bien vite appris à se servir couramment de ce genre d'écriture, qui est fort agréable à l'œil et offre peu de difficulté.

Nous terminons ici cette dixième leçon. La leçon suivante aura pour objet l'étude des formes grammaticales de la langue syriaque; nous donnerons ces formes en caractères syriaques et en caractères hébreux, afin de rendre cette étude le plus facile possible.

ONZIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE SYRIAQUE.

2° FORMES GRAMMATICALES.

1° *Le Nom en syriaque.* — Le pluriel masculin se termine, comme en chaldéen, en ין ܝܢ. Le pluriel féminin est aussi semblable au chaldéen : ן ou ܢ.

Le pluriel masculin emphatique se termine en א ܐ ou יא ܐ̈ ; le féminin en תא ܬܐ. Pour l'état de régime ou de construction, voir le chaldéen et l'hébreu.

La lettre ד ܕ fait, comme en chaldéen, les fonctions d'article et de relatif.

Toutes ces choses, on le voit, sont communes au syriaque et au chaldéen. En voici d'autres qui sont particulières au syriaque, et qui, tout en accusant nettement son caractère propre, font de cette langue une sorte de transition entre les idiomes primitifs et les idiomes relativement récents de l'Inde et de l'Europe.

Il s'agit d'abord des comparatifs et des superlatifs. Les superlatifs ne sont guère distincts de l'hébreu et du chaldéen. Ils s'expriment au moyen de l'adverbe טב ܛܒ, *benè*, *valdè*, que l'on répète quelquefois afin de mettre plus de force encore dans l'expression, ou bien on double le

positif, comme en hébreu, ou bien on a recours à la préposition ב ܒ, comme en hébreu : *Præceptum magnum in lege*, pour dire : *Præceptum legis maximum*. Il y a quelque chose de plus allongé, de plus moderne, en quelque sorte, dans le comparatif.

Ici, en effet, on ne se contente pas toujours de la préposition מן ܡܢ, comme en hébreu, mais on y joint aussi un autre mot qui veut dire *plus, magis :* יתיר ܝܬܝܪ.

Voilà donc une tournure européenne et même française. Ce premier développement se trouve, au reste, déjà dans le chaldéen; mais voici un autre développement plus particulier à la langue syriaque. Il consiste dans ses *diminutifs*, qui la font ressembler à la langue italienne, si riche sous ce rapport. Pour former le diminutif d'un nom masculin, on le termine en ונא ou en וסא. Quelquefois même on diminue encore le diminutif, et pour cela on met l'une après l'autre les deux marques susdites. Ex. :

ברא fera ברונא ou ברוסא ; כלבא fera כלבוסא ;
ܒܪܐ — ܒܪܘܢܐ — ܒܪܘܣܐ ; ܟܠܒܐ — ܟܠܒܘܣܐ ;
filius filiolus id. canis catellus

גברא fera גברונא ou גברוסא, et même גברוסונא .
ܓܒܪܐ — ܓܒܪܘܢܐ - ܓܒܪܘܣܐ — ܓܒܪܘܣܘܢܐ
vir vir parvulus ou homuncio homunciolus

On peut comprendre par ces exemples à quel point la langue syriaque est déjà une langue analysée, développée. Voici d'autres preuves de la même vérité.

Les adjectifs dans le genre des mots : céleste, spirituel, corporel, etc., tirés des noms, se rendent en syriaque, comme en hébreu, au moyen d'une préposition et du substantif même. Ex. : La joie des cieux, pour dire, la joie cé-

leste, etc. Mais, de plus qu'en hébreu, le syriaque rend ces sortes d'idées au moyen de terminaisons particulières ajoutées au nom, en sorte que, ici encore, cette langue est une transition aux langues modernes. Ces terminaisons sont : נא ܢܐ, ני ܢܝ, ניא ܢܝܐ, et pour le féminin, יתא ܝܬܐ.

Ainsi, גושמא ܓܘܫܡܐ *corpus* fait גושמנא ܓܘܫܡܢܐ *corporalis;* רוח ܪܘܚ *spiritus* fait רוחנא ܪܘܚܢܐ et רוחניא ܪܘܚܢܝܐ *spiritualis;* שמיא ܫܡܝܐ *cœlum* fait שמינא ܫܡܝܢܐ et שמיניא ܫܡܝܢܝܐ *cœlestis;* et aux féminins, רוחניתא ܪܘܚܢܝܬܐ, שמיניתא ܫܡܝܢܝܬܐ, etc.

Les Syriens ont aussi des noms composés d'autres noms, absolument suivant le système des Grecs, auxquels, du reste, ils ont par la suite emprunté une foule de mots, comme on le verra dans la troisième partie de ce travail.

Donnons maintenant le tableau des pronoms dans leur double forme, affixe et isolée.

PREMIÈRE PERSONNE.

	Je, moi.	*Nous.*
Forme entière :	אנא ܐܢܐ.	ܚܢܢ חנן
Forme affixe :	י ܝ.	ܢ ן

DEUXIÈME PERSONNE.

	Tu, toi. fém.	masc.	*Vous.* fém.	masc.
F. ent. :	אנתי ܐܢܬܝ	אנת ܐܢܬ	ܐܢܬܝܢ אנתין	ܐܢܬܘܢ אנתון
F. affixe :	כי ܟܝ	ך ܟ	ܟܝܢ כין	ܟܘܢ כון

TROISIÈME PERSONNE.

	Elle.	*Il.*
Forme entière.	הי ܗܝ	הו ܗܘ
	Elles.	*Eux.*
	אנין ܐܢܝܢ הנין ܗܢܝܢ	אנון ܐܢܘܢ הנון ܗܢܘܢ

	Elle.	*Il.*
Forme affixe.	ܗ ה	ܗ ה
	Elles.	*Eux.*
	ܗܝܢ הין	ܗܘܢ הון

Voici les autres pronoms; ce n'est guère que de l'hébreu à peine modifié.

DÉMONSTRATIFS.

ܗܘ הו, ܗܢܘ הנו, ܗܢܐ הנא, ܗܢܗ הנה *hic, ille.*

ܗܝ הי, ܗܕܐ הדא, ܐܝܕܐ אידא *hæc, illa.*

ܗܘܝܢ הוין, ܗܘ ܗܘ הו הו *ille ipse, illemet.*

ܗܠܝܢ הלין, ܐܝܠܝܢ אילין *illi.*

ܗܠܝܢ הלין *illæ.*

RELATIF.

ܕ ד, comme אשר et ש en hébreu : *qui, quæ, quod,* des deux genres et des deux nombres.

INTERROGATIFS.

ܡܢ מן *quis? quæ?* pour les personnes *ordinairement.*

ܡܐ מא, ܡܢܐ מנא, plus rarement ܡܢ מן, *quid?* pour les choses.

ܐܝܢܐ אינא *quisnam?* ܐܝܕܐ אידא *quænam?*

ܡܢܘ מנו *quis?*

Ces pronoms suivis de ܕ ד, sont pris relativement, et non plus interrogativement.

ܟܡܐ כמא *quantus, a, um,* de tout genre et de tout nombre.

Les Syriens ont en outre une manière spéciale de rendre le pronom réciproque. Ils se servent pour cela assez souvent des deux mots ܢܦܫܐ נפשא *anima,* et ܩܢܘܡܐ קנומא

substantia. Ils emploient ce dernier mot même en parlant des personnes. Exemples :

לא תאמרון בנפשכון ; ושדא נפשה בימא ; כל מלכו

regnum omne ; mare in se projecit et ; vos inter dicatis Non
animam ejus animas vestras

ܠܐ ܬܐܡܪܘܢ ܒܢܦܫܟܘܢ ; ܘܫܕܐ ܢܦܫܗ ܒܝܡܐ ; ܟܠ ܡܠܟܘ

דתתפלג על נפשה תחרב ׃ ובתא דעל קנומה

seipsam contra quæ domus et , vastabitur seipsum contra quod dividetur
substantiam ejus animam ejus

ܕܬܬܦܠܓ ܥܠ ܢܦܫܗ ܬܚܪܒ ، ܘܒܝܬܐ ܕܥܠ ܩܢܘܡܗ

מתפלג נפל ; מצלא הוית דאנא קנומי ....

.... ipse ego ut eram optans ; cadet divisa est
substantia mea

ܡܬܦܠܓ ܢܦܠ ; ܡܨܠܐ ܗܘܝܬ ܕܐܢܐ ܩܢܘܡܝ ....

2° *Le Verbe en syriaque.* — Le verbe syriaque ne diffère presque en rien du verbe chaldéen. C'est, du reste, toujours le même système de formation de personnes, temps, modes, etc. Nous donnerons donc sans autre explication le tableau de ces formes verbales dans les seuls caractères syriaques, avec lesquels on doit être maintenant suffisamment familiarisé.

PASSIF & RÉCIPROQUE.		ACTIF COMPOSÉ.		ACTIF.			
FÉMININ.	MASCULIN.	FÉMININ.	MASCULIN.	FÉMININ.	MASCULIN.		
			PASSÉ.				
	ܐܬ...		ܐ...	...ܬ	...	3e p.	SINGULIER.
Le reste comme à l'actif, en conservant le type de chaque voix.				...ܬܝ	...ܬ	2e p.	
					...ܬ	1re p.	
				...ܝ	...ܘ	3e p.	PLURIEL.
				...ܬܝܢ	...ܬܘܢ	2e p.	
					...ܢ	1re p.	
			PARTICIPE.				
	ܡܬ...		ܡ...	...ܐ	...	singulier.	
Idem.				...ܢ	...ܝܢ	pluriel.	
				..ܝ..ܐ	..ܝ..	singulier.	
				..ܝ..ܢ	..ܝ..ܝܢ	pluriel.	
			FUTUR.				
	ܢܬ...		ܢ...	ܬ..ܘ.ܝ	ܢ..ܘ.	3e p.	SINGULIER.
				ܬ..ܘ.ܝ	ܬ..ܘ.	2e p.	
Idem.					ܐ..ܘ.	1re p.	
				ܢ..ܘ.ܢ	ܢ..ܘ.ܘܢ	3e p.	PLURIEL.
				ܬ..ܘ.ܢ	ܬ..ܘ.ܘܢ	2e p.	
					ܢ..ܘ.	1re p.	
			IMPÉRATIF.				
	ܐܬ...		ܐ...	..ܘ.ܝ	..ܘ.	2e p. s.	
Idem.				..ܘ.ܝܢ	..ܘ.ܘ	2e p. pl.	
			INFINITIF.				
	ܡܬ...ܘ		ܡ...ܘ		ܡ..		

Nota. — Très-souvent la lettre ܘ n'existe pas avant la dernière lettre du futur et de l'impératif. Souvent aussi on double la lettre ܬ à la voix passive ou réciproque.

On voit que la différence de ce verbe avec le verbe chaldéen est bien faible.

3° *La Diction en syriaque.* — Il n'y a rien de bien spécial à noter sous ce titre. Les préfixes seulement ne sont plus tout à fait les mêmes que dans l'hébreu et le chaldéen. Il n'y a plus que ו ܘ, ב ܒ, ל ܠ; מ ܡ devient מן ܡܢ; כ est remplacé par איך ܐܝܟ; la particule את disparaît. On sent, ici comme ailleurs, un langage qui s'étend, se développe, se transforme, se modernise. C'est à tel point même qu'un certain nombre de particules sont empruntées à la langue grecque, ainsi que nous le verrons dans la troisième partie de cet ouvrage. La syntaxe offre également quelques particularités qui l'éloignent un peu des langues primitives et la rapprochent des modernes. Ce sont des nuances que l'usage fera assez remarquer.

DOUZIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE.

1° LECTURE DES CARACTÈRES ARABES.

Nous allons maintenant étudier les éléments principaux et le mode de composition de cette langue si belle, si riche, que l'on peut bien appeler la perfection même des langues sémitiques, et qui aujourd'hui encore est parlée par un si grand nombre de nations. Ici encore nous avons d'abord à apprendre un nouvel alphabet, et celui-ci est d'autant plus important à connaître, qu'il sert à plusieurs autres langues de l'Asie. Il est, du reste, assez simple, car il ne renferme que quatorze caractères réellement différents les uns des autres, bien que les lettres de cet alphabet soient au nombre de vingt-huit chez les Arabes modernes. Plusieurs de ces caractères sont donc répétés, et c'est à l'aide de *points* différents de nombre et de position, qu'on leur fait signifier les lettres qui n'ont pas de caractères graphiques destinés à les exprimer. Ce système est ingénieux, sans doute, mais moins riche, sous ce rapport, que celui des autres langues. Commençons par tracer le tableau analytique de ces vingt-huit lettres ainsi divisées en deux catégories distinctes, puis nous en viendrons à leur examen détaillé.

ANALYSE DE L'ALPHABET ARABE.

FORMES PREMIÈRES.	FORMES RÉPÉTÉES.	NOMS DES LETTRES.	
ا		Aleph.	
ب	ي ن ت ث	Be.	Je. Noun. Te. Tse.
د	ذ	Dal.	Dzal.
ه		He.	
و	ف ق	Ouaou.	Fe. Caf.
ح	ج خ	Hha.	Gim. Kha.
ط	ظ	Ta.	Dza.
ك		Kef.	
ل		Lam.	
م		Mim.	
س	ش	Sin.	Chin.
ع	غ	Aïn.	Rhaïn.
ص	ض	Sad.	Dhad.
ر	ز	Re.	Ze.

La première de ces formes, *aleph*, ou *élif*, est seule de son espèce. Elle nous rappelle, ainsi que la lettre syriaque correspondante, à laquelle elle ressemble beaucoup, le calam ou roseau à écrire des Orientaux et de l'hiéroglyphe

égyptien exprimant cette lettre; elle est on ne peut plus facile à reconnaître.

Le second caractère est bien autrement complexe. C'est même la plus féconde des formes graphiques de l'arabe, puisqu'elle répond à cinq des lettres de l'alphabet. Ainsi, avec un point au-dessous il désigne la lettre *be;* avec deux points c'est la lettre *i;* avec un point au-dessus c'est la lettre *n;* avec deux points, la lettre *te;* avec trois points, la lettre *tse*. Voilà donc bien cinq lettres désignées par un seul et même caractère, et ces cinq lettres n'offrent pourtant pas une bien grande analogie entre elles. Ce premier examen suffirait pour faire voir combien ces arrangements graphiques sont récents.

Le troisième caractère sert à deux lettres qui sont au moins voisines l'une de l'autre quant au son : *dal*, *dzal*.

Le quatrième ne sert qu'à une seule lettre, la lettre *e*. Il ressemble assez à la lettre syriaque correspondante.

Le cinquième sert à trois lettres, dont les deux premières sont fort en rapport l'une avec l'autre (au moins quand la première des deux est prise comme consonne) : *v*, *f*. La troisième est la lettre *caf*. — N. B. Ce caractère est moins allongé horizontalement quand il désigne la première de ces trois lettres, *ou*, *v;* mais il est certain cependant qu'il est, même alors, identique aux deux autres, qui n'en diffèrent en réalité que par leurs points. Il suffit de jeter les yeux sur l'alphabet arabe *coufique* pour être convaincu de la justesse de cette affirmation.

La sixième forme correspond à trois lettres : le *hha*, le *gim*, le *kha*, toutes trois de même nature. Les deux premières correspondent, on l'a vu plus haut, deuxième leçon, au *kheth* et au *gimel* des Hébreux; la troisième est une gutturale plus forte encore et particulière aux Arabes; c'est

une des six lettres ajoutées par eux à l'alphabet ancien.

La septième forme donne deux lettres : le *ta* et le *dza*. Elle est facile à reconnaître.

Les trois caractères suivants sont bien distincts des autres et ne sont affectés chacun qu'à une seule lettre.

La onzième forme répond à deux lettres : *sin, chin.*

La douzième forme donne le *aïn* et le *rhaïn*, qui ont, comme les précédentes, de grands rapports de prononciation.

La treizième forme est aussi rationnelle en offrant les deux lettres assez semblables : *sad, dhad.*

Enfin la quatorzième et dernière forme donne le *re* et le *ze.*

Essayons dès maintenant de déchiffrer quelques lignes à l'aide des moyens employés plus haut pour le syriaque, la triple transcription en caractères unis, en caractères séparés, en caractères hébreux correspondants. Nous parlerons ensuite des particularités de quelques-unes de ces lettres.

عليكم السلام ، ورحمة الله ، وبركاته . سلام

ع ل ي ك م ا ل س ل ا م ، و ر ح م ة ا ل ل ه ، و ب ر ك ا ت ه . س ل ا م

עליכם אלסלאם, ורחמה אללה, וברכאתה. סלאם

Pax .ejus benedictiones et ,Dei misericordia et ,pax vos Super

عليكم . ابونا ادم . بسم الله الرحمن الرحيم .

ع ل ي ك م . ا ب و ن ا ا د م . ب س م ا ل ل ه ا ل ر ح م ن ا ل ر ح ي م :

עליכם . אבונא אדם . בסם אללה אלרחמן אלרחים .

.misericordis clementis Dei nomine In .Adam noster Pater .vos super

سلام عليك . بعض علما كتبوا بالعربي , وبعضهم

سلام عليك , بعض علما كتبوا بالعربي , وبعضهم

סלאם עליך · בעט עלמא כתבוא באלערבי ׳ ובעטהם

eorum quidam et ,arabico in scripserunt doctorum Quidam .te super Pax

كتبوا باليوناني , من المتاخرين اكثرهم كتبوا

كتبوا باليوناني , من المتاخرين اكثرهم كتبوا

כתבוא באליונאני׳ מן אלמתאחרין אכתרהם כתבוא

scripserunt eorum plerique ultimos inter , græco in scripserunt

ويكتبوا ايضا كل يوم بالاتيني .

ويكتبوا ايضا كل يوم بالاتيني .

ויכתבוא איטא כל יום באלאתיני ·

.latino in die omni adhuc scribunt et

Il est facile de le voir d'après ces quelques exemples, les lettres arabes de l'alphabet *naskhi*, celui dont on se sert généralement, se lient les unes aux autres comme celles du syriaque, et dans ce cas elles subissent des modifications qui les rendent fort différentes d'elles-mêmes *en apparence*, mais en réalité fort peu. Examinons ces formes diverses :

La première lettre, *aleph*, ou *élif*, est ordinairement fort reconnaissable. C'est toujours la ligne verticale ا. Elle ne se joint jamais qu'à une lettre qui la précède, ce qui fait qu'on ne saurait en aucun cas la confondre avec le lam. Voici les deux manières dont cette lettre se joint à la lettre lam. Lorsque le lam est lié à une lettre précédente, la syllabe *la* s'écrit ainsi : ـلا; lorsque le lam n'est pas joint à une lettre précédente, la même syllabe s'écrit لا ; dans les deux cas on appelle ce caractère composé *lam-aleph*.

La lettre *b* est toujours reconnaissable à son point *en dessous*. Elle s'allonge à la fin des mots, comme la plupart des autres lettres, et devient alors ب ou ـب, selon qu'elle se trouve isolée ou liée à une lettre précédente.

La troisième lettre (en suivant l'ordre de l'alphabet hébreu, le même que l'ordre de valeur numérique des lettres arabes, et par conséquent l'ordre ancien), le جـ, est aussi caractérisée par un point *en dessous;* mais la forme de cette lettre est différente de la précédente et facile à reconnaître. Elle s'allonge aussi à la fin des mots et devient alors ج ou ـج, selon qu'elle se trouve seule ou jointe à la lettre qui la précède.

La lettre *d* s'allonge ainsi, soit au milieu, soit à la fin des mots, seulement quand elle est liée à la lettre précédente : ـد. On ne peut pas la confondre avec le kef, car celui-ci porte, dans les cas analogues, une sorte d'appendice au centre même de la lettre, ou bien une longue ligne oblique en tête de cette même lettre. Ex. : ـك, ك. Nous croyons que cette petite figure ajoutée au centre de la lettre dans ce cas est tout simplement un petit *kef* ک, ک , comme si les grammairiens qui ont imaginé ce signe avaient voulu dire : Ne vous y trompez pas, ce caractère n'est point un *dal*, c'est un *kef*. On trouve, du reste, dans tout le système d'écriture des Arabes, le même soin pour éviter les erreurs et la confusion ; les points n'ont pas d'autre but, et loin d'embarrasser, ils rendent la lecture fort sûre et fort facile. Le *dal* ne se joint jamais qu'à la lettre qui le précède.

La cinquième lettre, le *he*, prend les quatre formes suivantes : ه lorsqu'elle n'est pas liée à la lettre précédente; ـهـ lorsqu'elle est liée à la lettre précédente et à la suivante; ة lorsqu'elle est à la fin d'un mot sans être liée à une lettre précédente; ـه lorsque, à la fin d'un mot, elle

est liée à la lettre qui la précède. Ce ne sont là que des variations purement accidentelles et nécessitées par le système de jonction des lettres les unes aux autres.

La sixième lettre, le *ouaou*, a toujours la même forme. Elle ne se joint qu'à la lettre qui la précède, jamais à celle qui la suit.

La septième, le *ze*, a toujours aussi la même forme. Elle ne se joint également qu'à une lettre qui la précéderait. Un point *au-dessus* la distingue du *re*.

La huitième lettre, le *hha*, se rapporte en tout à la troisième, moins le *point* qui distingue celle-ci.

La neuvième lettre, le *ta*, est seule de sa forme, sans point; elle n'a pas ou presque pas de modification dans cette forme; on ne peut pas, en effet, trouver de différence réelle entre les caractères suivants qui figurent cette lettre dans ses diverses positions, au commencement, au milieu, à la fin des mots : ط, ـطـ, طـ, ـط. On voit que c'est toujours la même lettre, *plus* ou *moins* la ligne qui sert à la joindre à d'autres lettres.

La dixième lettre, le *ie*, répond à la seconde; seulement elle a *deux points en dessous* au lieu d'un. Ses formes finales sont un peu différentes : ـي, ي.

La onzième lettre, le *kef*, offre les variations que nous avons fait connaître en parlant du *dal*.

La douzième, le *lam*, est fort facile à reconnaître, étant seule de sa forme. Comme elle se joint également aux lettres qui la précèdent et à celles qui la suivent, elle se distingue par là de l'aleph, avec laquelle on ne peut ainsi la confondre. A la fin des mots elle s'allonge et s'arrondit, comme la plupart des autres lettres : ل, ـل.

La treizième lettre, le *mim*, offre les quatre variations suivantes : au commencement des mots ou lorsqu'il n'est

pas lié à la lettre précédente, le mim s'écrit ـ; au milieu des mots et lié, il s'écrit ـمـ; à la fin il s'écrit م ou ـم.

La quatorzième lettre, le *noun*, ne diffère de la seconde, le *be*, que par la position du point, qui est ici *au-dessus* de la lettre. La courbe finale est plus arrondie : ن, ـن.

La quinzième lettre, le *sin*, n'a qu'une seule forme. A la fin seulement elle s'allonge comme presque toutes les autres : س, ـس.

La seizième lettre, le *aïn*, s'allonge aussi à la fin des mots : ع. Elle a en outre cette forme au milieu des mots : ـعـ, d'où cette autre forme allongée à la fin des mots : ـع.

La dix-septième lettre, le *fe*, a toujours la même forme, celle de la sixième, celle du *ouaou*, plus un point *au-dessus*. Seulement elle se joint également aux lettres qui la précèdent ou la suivent, et alors elle devient tout naturellement ـفـ. A la fin elle a une forme plus horizontale que la forme finale de la lettre *ouaou*. Ex. : و *ouaou*, ف ou ـف *fe*. (A cause de cette différence, les Africains occidentaux écrivent le *fe* sans point, et ils ne mettent qu'un point au lieu de deux sur le *caf*.)

La dix-huitième lettre, le *sad*, s'allonge quand il est à la fin des mots : ص ou ـص.

La dix-neuvième lettre, le *caf*, ne diffère de l'*ouaou* et du *fe* que par ses deux points. Mêmes variations finales que pour le *fe*.

La vingtième lettre, le *re*, ne diffère en rien des formes de la septième ; seulement elle n'a pas de point.

La vingt et unième lettre, le *chin*, est la même que la quinzième, avec *trois points par-dessus*.

La vingt-deuxième, le *te*, est la même que la seconde, le *be*, sauf les *deux points au-dessus*.

Voilà pour les vingt-deux lettres primitives.

Quant aux six lettres supplémentaires, elles sont toutes des reproductions de six de ces vingt-deux lettres premières, et elles ne s'en distinguent que par des points.

Ainsi, la vingt-troisième lettre, le *tse*, ne se distingue du *te* et du *be* que par ses *trois points au-dessus*.

La vingt-quatrième lettre, le *kha*, n'est que la reproduction du *gim* ou du *hha*, avec *un point au-dessus*.

La vingt-cinquième lettre, le *dzal*, est le *dal plus un point*.

La vingt-sixième lettre, le *dhad*, est le *sad plus un point*.

La vingt-septième lettre, le *dza*, est aussi le *ta plus un point*.

Enfin la vingt-huitième lettre, le *rhaïn*, est le *aïn plus un point*.

Ces six lettres répondent à des nuances de prononciation ou d'aspiration propres à la langue arabe; les vingt-deux autres ont les mêmes valeurs qu'en hébreu.

Nous parlerons du système actuel de vocalisation et de ponctuation, etc., chez les Arabes, quand nous traiterons de la langue parlée.

TREIZIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE.

2° DU NOM ET DE LA DICTION EN ARABE.

Nous réunissons sous ce titre unique deux classes de mots que nous avons séparées jusqu'ici. De cette sorte il nous sera plus facile de nous occuper ensuite exclusivement du verbe, la grande richesse de la langue arabe.

Du Nom en arabe. — Les noms en arabe n'ont pas de cas proprement dits. (Nous parlerons plus tard de certains signes que l'on emploie dans ce but, sans toutefois les prononcer.) Ils ont deux genres, le masculin et le féminin. La terminaison presque universelle du féminin est la lettre ة הָ; les deux autres, ا א et ي י, ne s'observent que dans un petit nombre de mots.

Il y a trois nombres : le singulier, le duel, le pluriel.

Le duel se forme du singulier en ajoutant ان אָן à la fin du mot. Quand le singulier se termine en הָ, cette lettre se change d'abord en תָ, lettre de même valeur féminine, ainsi que nous l'avons vu déjà ; dans le même cas א se change souvent en יָ. Ces changements ont évidemment pour cause une simple raison d'euphonie.

Le pluriel se forme du singulier de deux manières, régulièrement ou irrégulièrement.

Les noms des êtres raisonnables et ceux qui s'y rapportent sont presque tous de la première classe. Ils prennent ون ון pour le pluriel masculin, et ات את pour le féminin. Le pluriel irrégulier se forme de diverses manières que l'usage seul et les dictionnaires peuvent apprendre.

L'article est ال אל, de tout genre et de tout nombre.

Le comparatif se forme en mettant la lettre ا א avant l'adjectif et la particule من מן, *præ*, après cet adjectif et avant l'autre terme de comparaison ; c'est précisément le système que nous avons déjà plus d'une fois exposé.

Le superlatif s'exprime par le comparatif, auquel on prépose l'article ال אל. Si le superlatif est relatif, c'est-à-dire suivi d'un objet de comparaison, il ne prend pas l'article et se rend par le comparatif.

Voici le tableau des formes du pronom personnel, isolées et affixes.

TABLEAU DU NOM PERSONNEL EN ARABE.

	SINGULIER.	DUEL.	PLURIEL.
PREMIÈRE PERSONNE. — *Moi, nous.*			
	fém. com. masc.	fém. com. masc.	fém. com. masc.
Pronoms séparés.	انا אנא		نحن נחן
Pronoms affixes.	ي י		نا נא
DEUXIÈME PERSONNE. — *Toi, vous.*			
Pronoms séparés.	انتي انت אנתי אנת	انتما אנתמא	انتن انتم אנתן אנתם
Pronoms affixes.	ك ך	كما כמא	كن كم כן כם
TROISIÈME PERS. — *Lui, elle; eux deux, elles deux; eux, elles.*			
Pronoms séparés.	هي هو הי הו	هما המא	هن هم הן הם
Pronoms affixes.	ها ه הא ה	هما המא	هن هم הן הם

Pronoms démonstratifs.

Celui-ci.	Celui-ci, celle-ci.	Celle-ci.	Ceux-ci, celles-ci.
ذا	ذه - ذي	تا - ته - تي	اولا - اولي
דא	דה - די	תא - תה - תי	אולא - אולי
Celui-là.	**Celle-là.**	**Ceux-là.**	**Celles-là.**
ذاك	تاك	اولايك	اولاك
דאך	תאך	אולאיך	אולאך

Souvent on intercale un *lam* ل avant le *caf*. Souvent aussi on met un *he* ه avant ces mêmes pronoms.

Il est presque inutile de faire remarquer les rapports de toutes ces formes avec les formes hébraïques et chaldaïques correspondantes ; nous entrerons bientôt dans l'examen circonstancié de ces formes parallèles.

Pronom relatif.

Qui, lequel.	Qui, laquelle.	Qui, lesquels.	Qui, lesquelles.
الذي	التي	الذين	الاتي
אלדי	אלתי	אלדין	אלאתי

Celui qui, ceux qui, quiconque, من מן.
Ce que, quelconque, celle qui, ما מא.
Quel? qui? (interrogatif), اي אי.

Le pronom réciproque s'exprime en arabe, comme en syriaque, par le mot نفس נפס âme.

De la Diction en arabe. — Voici les prépositions qui ne consistent qu'en une seule lettre : c'est toujours le même système que dans l'hébreu.

ب ב signifie *par, près, avec, à cause, à, au.*
ت ת signifie *par*, en forme de jurement.
ك כ signifie *comme, à l'exemple.*
ل ל signifie *à, aux, pour.*

Les prépositions suivantes répondent aussi à l'hébreu :

من מן *de ;* عن ען *de ;* على עלי *sur ;* مع מע *avec ;* في פי *dans.*

La conjonction principale est la même qu'en hébreu : و ו *et, aussi, ensuite*, etc. Le reste s'apprendra par le dictionnaire et la traduction.

QUATORZIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ARABE.

3° DU VERBE EN ARABE.

Voici, on peut le dire, le chef-d'œuvre des langues sémitiques. Le système hébreu, si ingénieux et si simple à la fois, se trouve ici porté au plus haut point de perfection. Le verbe, en arabe, est aussi simple, plus simple même qu'en hébreu, et cependant il est aussi riche, plus riche même que le verbe grec. Dans cette dernière langue, en effet, on est parvenu à exprimer toutes les nuances de la pensée, de l'action; une abondance et une variété remarquable de formes toujours heureuses et bien combinées, placent la langue grecque à un rang élevé dans la famille des langues; mais cette abondance n'existe qu'aux dépens de la concision, et elle nuit à l'énergie; les prépositions multipliées outre mesure allongent le discours et le rendent en quelque sorte *loquace* à l'excès. Ajoutez à cela les difficultés de formation, la multiplicité des formules diverses, le travail de mémoire que nécessite l'étude de tant de mots souvent assez différents les uns des autres, ces mille adjonctions et mutations entre lesquelles la racine

primitive va presque se perdre et disparaître ; que de causes de langueur, que d'embarras, que d'obstacles à la prompte et facile intelligence d'un texte !

En arabe, au contraire, vous ne verrez rien de semblable quant à ces embarras et ces longueurs de la forme ; vous trouverez plus de richesses et une énergie incomparable pour le fond. Aussi cette langue a-t-elle un profond cachet de concision et une force de peinture telle qu'elle représente admirablement le double caractère des peuples qui la parlent depuis si longtemps : la mâle vigueur des descendants d'Ismaël, la merveilleuse et poétique imagination des enfants du désert.

Voyons d'abord les formes simples du verbe, puis nous exposerons toutes les richesses des verbes composés.

Le Verbe simple. — Le verbe simple est encore une reproduction du verbe hébreu ; même système, même mode de formation pour le passé, pour le participe, pour le futur, qui sert aussi de présent. Ce sont toujours les pronoms mis en affixes après, dans ou avant la racine, pour indiquer les circonstances de temps passé, présent ou futur. Il suffira d'en donner dès maintenant le tableau pour que tout de suite on y reconnaisse la même méthode.

TEMPS PASSÉ.

féminin.	masculin.		
ت . . .	. . .	3e pers.	SINGULIER.
	ت . . .	2e pers.	
	ت . . .	1re pers.	
تا . . .	ا . . .	3e pers.	DUEL.
	تما . . .	2e pers.	
ن . . .	وا . . .	3e pers.	PLURIEL.
	تم . . .	2e pers.	
	نا . . .	1re pers.	

PARTICIPE.

ة . . ا .	. . ا .	SINGULIER.
تان . . ا .	ان . . ا . .	DUEL.
ات . . ا .	ون . . ا .	PLURIEL.

TEMPS FUTUR.

. . . تَ	. . . يَ	3e pers.	SINGULIER.
ين . . . تَ	. . . تَ	2e pers.	
	. . . ا	1re pers.	
ان . . . تَ	ان . . . يَ	3e pers.	DUEL.
	ان . . . تَ	2e pers.	
ن . . . يَ	ون . . . يَ	3e pers.	PLURIEL.
ن . . . تَ	ون . . . تَ	2e pers.	
	. . . نَ	1re pers.	

IMPÉRATIF.

. . . لِتَ	. . . لِيَ	3e pers.	SINGULIER.
ي . . . ا	. . . ا	2e pers.	
ا . . . لِتَ	ا . . . لِيَ	3e pers.	DUEL.
	ا . . . ا	2e pers.	
ن . . . لِيَ	وا . . . لِيَ	3e pers.	PLURIEL.
ن . . . ا	وا . . . ا	2e pers.	

INFINITIF.

	ا . . .

Nous indiquerons, en traitant de la langue parlée, ce qui a rapport à la prononciation; ici nous devions nous borner à présenter les formes graphiques.

Ce modèle sert pour tous les verbes. Il n'y a donc, à proprement parler, qu'une seule conjugaison, avec un fort grand nombre de *voix*, que l'on appelle ordinairement *verbes composés*.

Les Verbes composés. — Nous avons déjà vu quelque chose de semblable en hébreu, en chaldéen, en syriaque. Ainsi, en hébreu il suffit de mettre un נ avant la racine pour changer l'actif en passif; un ה double le sens du verbe et en fait un verbe causatif; les lettres הת lui donnent un sens réciproque. Les verbes composés, ou voix, de l'arabe sont entièrement conformes à ces données que nous connaissons déjà; mais en arabe ce système est beaucoup plus développé, et il atteint un tel degré de perfection, qu'il est nécessaire de l'exposer à part et avec une certaine étendue.

Première manière de composer les Verbes en arabe. — La première manière de composer les verbes en arabe répond à celle de l'hébreu, du chaldéen ou du syriaque; elle consiste à mettre un ا א avant la racine. Si le verbe est actif, il devient alors actif double ou causatif; ainsi, *aimer* devient *faire aimer*. S'il est passif ou réciproque, il devient actif, toujours par le même principe du doublement de l'action ou de son transport hors du sujet; ainsi, *il s'est affligé* devient alors *il a affligé*, et ainsi de suite.

Seconde manière de composer les Verbes. — On obtient exactement les mêmes résultats en doublant la seconde lettre de la racine, ce qui se fait, non pas en écrivant deux fois de suite cette lettre, mais en la surmontant d'un signe spécial ّ qui indique cette répétition. Nous ferons plus ample-

ment connaître ce signe, et les autres, quand nous traiterons de la langue parlée et des accents.

Troisième manière de composer les Verbes. — C'est une des plus ingénieuses et des plus énergiques. Elle consiste simplement à ajouter un ا א après la première lettre de la racine; la signification devient alors réciproque, non pas à la manière dont on entend ordinairement ce mot, mais d'une manière qui exprime une seconde phrase parallèle tout entière. Ainsi, dans cette phrase: *le soldat a frappé le laboureur*, si vous faites subir au verbe *a frappé* la modification susdite, ce verbe signifie alors : *a frappé* et *a été frappé*, il a les deux sens à la fois, et la phrase primitive se change en celle-ci : *le soldat a frappé le laboureur, et le laboureur le lui a rendu*, ou bien : le soldat *a frappé* et *a été frappé par* le laboureur. On voit quelle admirable source de concision et de force la littérature arabe peut trouver dans de semblables richesses grammaticales.

Quatrième manière de composer les Verbes. — En mettant ت ת avant la première lettre de la racine, et ا א après, on exprime une coopération et réciprocité d'action. Ces verbes répondent à ceux des Latins *convenire, confabulari*.

Cinquième, sixième et septième manières de composer les Verbes. — En ajoutant ت ת avant la première radicale et doublant la seconde;

En ajoutant ان אן avant la première radicale;

En ajoutant ا א avant la première radicale et ت ת après;

On fait passer le verbe de l'actif au passif.

C'est presque la même chose qu'en hébreu.

Huitième et neuvième manières de composer les Verbes. — En ajoutant ا א avant la première et doublant la dernière;

En ajoutant deux ا א, l'un avant la première radicale, l'autre avant la dernière, qui est aussi doublée;

On forme des verbes qui peignent les couleurs avec une grande énergie.

Dixième manière de composer les Verbes. — Elle consiste à ajouter است אסת avant la première lettre de la racine. Cette forme verbale exprime l'effort, la demande, le désir, significations qui cependant dépendent de celle de la racine. Ainsi, le verbe *il a pardonné* devient : *il a demandé pardon; il a mangé* devient : *il a demandé de la nourriture*, etc.

Onzième manière de composer les Verbes. — Elle est fort rare et consiste à ajouter ا א avant la première lettre, و ו après la seconde radicale, qui se double et s'écrit avant et après cette lettre additionnelle. Ex. : عشب עשב « herbe », composé de cette manière, devient : اعشوشب אעשושב *il a poussé de l'herbe.*

Douzième manière de composer les Verbes. — En ajoutant ت ת avant la première radicale, si le verbe a quatre lettres (car dans tous les précédents on n'en suppose que trois), le verbe devient passif. Ceci revient assez à la cinquième manière de composition.

Treizième manière de composer les Verbes. — En ajoutant ا א avant la première radicale, et ن נ après la seconde (toujours quand le verbe a quatre lettres), la signification change d'une manière analogue à ce que nous avons déjà vu. Ainsi, *il a repoussé* devient : *il a fait du tumulte.*

Quatorzième manière de composer les Verbes. — En ajoutant ا א avant la première radicale et en doublant la dernière, on augmente la signification. Ainsi, cette idée : *le poil s'est hérissé*, s'augmente de cette sorte : *le poil s'est hérissé d'horreur.*

Ces deux dernières formes sont très-rares. En général, les verbes de quatre lettres sont beaucoup moins fréquents que ceux de trois, et leurs formes composées peu en usage.

Pour mieux faire comprendre l'ensemble du système des verbes arabes, nous terminons cette leçon par un tableau synoptique dans lequel nous réunissons les quinze formes diverses de ces verbes. Nous exprimons au moyen de chiffres (qui du reste sont eux-mêmes *arabes*) les lettres de la racine ; ces chiffres correspondant à l'ordre ou position de ces lettres entre elles, il sera on ne peut plus facile de saisir tout d'abord et au premier coup d'œil le jeu de ces mêmes lettres (première, deuxième ou dernière) dans la composition de ces verbes.

TROIS LETTRES.

Ire	forme,	forme simple.	3 2 1	Signification primitive.
IIe	»	forme composée.	3 2 1 ا	Action doublée, transport de l'action hors du sujet.
IIIe	»	»	3 2 2 1	Id. id.
IVe	»	»	3 2 ا 1	Réciprocité, sens doubles et opposés.
Ve	»	»	3 2 ا 1 ت	Coopération, union d'action.
VIe	»	»	3 2 2 1 ت	Formes du passif.
VIIe	»	»	3 2 1 ان	Formes du passif.
VIIIe	»	»	3 2 ت 1 ا	Formes du passif.
IXe	»	»	3 3 2 1 ا	Augmentatif ou énergique, en parlant des couleurs.
Xe	»	»	3 3 ا 2 1 ا	Augmentatif ou énergique, en parlant des couleurs.

XI[e] forme, forme composée.			3 2 1 است	Efforts, demande, désir, etc.
XII[e]	»	»	3 2 و 2 1 ا	Production, activité.

QUATRE LETTRES.

XIII[e]	»	»	4 3 2 1 تَ	Forme passive.
XIV[e]	»	»	4 3 ن 2 1 ا	Changement de sens.
XV[e]	»	»	4 4 3 2 1 ا	Augmentatif.

QUINZIÈME LEÇON.

RÉSUMÉ COMPARATIF

DES QUATRE DIALECTES HÉBREUX

L'étude des formes grammaticales des quatre idiomes *hébreu*, *chaldéen*, *syriaque* et *arabe*, a déjà pu nous convaincre que ce ne sont en réalité que quatre variétés d'une seule et même langue. Comme cependant la différence des caractères graphiques et l'isolement relatif dans lequel nous avons dû considérer d'abord chacune de ces variétés tendent à faire moins nettement ressortir cette ressemblance, pour établir jusqu'à l'évidence ce point important de linguistique, nous allons maintenant rapprocher les unes des autres toutes ces formes si peu différentes entre elles; nous les transcrirons en outre toutes dans un seul et même caractère, l'hébreu carré; de cette sorte il sera facile de constater les liens de parenté intime et d'origine commune qui unissent entre eux ces quatre dialectes.

1° *Le Nom dans les quatre dialectes sémitiques.*

	pl. masc.	pl. fém.	termin. fém.	article.
Hébreu.	ים	ות	ה	ה , זה , הל
Chaldéen.	ין , יא	תא , ן	א	ד
Syriaque.	ין , יא	ותא , ן	א	ד
Arabe.	ין	את	ה	אל

On le voit, dès ce premier rapprochement, l'hébreu a été le thème d'après lequel se sont formés les autres dialectes, la source commune à laquelle ils ont puisé leurs formes tant soit peu diverses. Ainsi le ים hébreu s'est adouci en ין, et même en ון; mais ces deux lettres ou deux analogues ont été dans les quatre langues le moyen commun d'expression de l'idée de nombre pluriel masculin, dans les noms comme dans les verbes. La lettre ת avec la voyelle ו ou א, soit avant, soit après, se retrouve partout pour désigner le pluriel féminin. Quant à la lettre ה, souvent adoucie en א, du féminin, on peut dire qu'elle est la caractéristique de ce genre, non-seulement dans les quatre dialectes sémitiques, mais dans presque toutes les langues.

Il est intéressant de voir comment les trois formes de l'article hébreu, ה, הו, אל, ont donné naissance aux articles chaldéen, syriaque et arabe, et comme chaque peuple a pris dans ces trois formes celle qui allait le mieux à son génie propre. Il y a là un fait entièrement analogue à celui que nous avons vu se produire tant de fois pour les lettres de l'alphabet, et que nous avons eu si souvent l'occasion de mentionner dans la première partie de cet ouvrage.

2° *Le Pronom dans les quatre dialectes sémitiques.*

PRONOMS SÉPARÉS.

	Je.	Tu.	Il.	Elle.
Hébreu.	אני , אנכי	את , אתה , אתי	הוא	היא
Chaldéen.	אנא , אנה	את אנת , אנתה	הוא	היא
Syriaque.	אנא	אנת , אנתי	הו	הי
Arabe.	אנא	אנת , אנתי	הו	הי

	Nous.	Vous.	Ils.	Elles.
Hébreu.	אנחנו	אתם אתן	הם	הן
Chaldéen.	אנחנא	אתון , אתין אנתון , אנתין	המון הנון	הנין
Syriaque.	חנן	אנתון , אנתין	הנון	הנין
Arabe.	נחן	אנתם אנתן	הם	הן

PRONOMS AFFIXES.

	Moi.	Toi.	Lui.	Elle.
Hébreu.	י	ך	הו	ה
Chaldéen.	י	ך	ה	יה
Syriaque.	י	ך	ה	ה
Arabe.	י	ך	ה	הא

	Nous.	Vous.	Eux.	Elles.
Hébreu.	נו	כם כן	הם	הן
Chaldéen.	ן , נא , נן	כון , כן , כין	הום , הון הם	הן
Syriaque.	ן	כון , כין	הון	הין
Arabe.	נא	כם כן	הם	הן

Ces rapprochements sous forme de tableaux en disent plus que ne pourraient le faire les explications les plus détaillées. Le lecteur verra facilement que nous avons négligé les formes allongées ou abrégées, toutes deux dérivées des formes primitives.

Il serait facile de rapprocher les différents mots destinés à exprimer les idées de relation, d'interrogation, de désignation, et de montrer les ressemblances frappantes qu'il y a entre ces mots dans les quatre dialectes; mais c'est là une chose qui nous a semblé superflue, et nous nous hâtons d'en venir à l'examen comparé des formes du verbe sémitique.

3° *Le Verbe dans les quatre dialectes sémitiques.*

MODE DE FORMATION DU TEMPS PASSÉ.

	Arabe.	Syr.	Chald.	Hébreu.	
3e pers. du sing.					. . .
2e » »	ת	ת	תא	ת	. . .
1re » »	ת	ת	ית	תי	. . .
3e pers. du pl.	וא	ו	ו	ו	. . .
2e » »	תם	תון	תון	תם	. . .
1re » »	נא	ן	נא	נו	. . .

MODE DE FORMATION DU PARTICIPE.

Hébreu.	. . ו . . ו . .
Chaldéen.	. י . .
Syriaque.	. י . .
Arabe.	. . . א .

MODE DE FORMATION DU TEMPS FUTUR.

	Hébreu.	Chald.	Syr.	Arabe.	
. . .	י	י	נ	י	3e pers du sing.
. . .	ת	ת	ת	ת	2e » »
. . .	א	א	א	א	1re » »
. . .	י	י	נ	י	3e pers. du pl.
. . .	ת	ת	ת	ת	2e » »
. . .	נ	נ	נ	נ	1re » »

Nous négligeons les genres, et même les nombres, pour le participe et le futur, parce que ces modifications suivent les règles des noms, que nous avons rappelées tout à l'heure.

Système relatif aux changements de signification dans les verbes.

Ce système est le même dans les quatre dialectes sémitiques. Dans toutes ces langues, en effet, les changements de signification s'opèrent à l'aide de lettres généralement placées en avant de la racine, et ces lettres sont les mêmes, ou des lettres analogues, dans ces différents idiomes. Ainsi, là où les Hébreux mettent un ה, les Chaldéens, les Syriens, les Arabes mettent un א, et ainsi du reste, selon le génie propre de leur nation, et selon la règle qui préside aux modifications des autres parties du discours. Nous avons vu plus haut combien l'arabe est plus perfectionné sous ce rapport que les autres langues. Voici les formes correspondantes de ces verbes composés dans les quatre dialectes sémitiques. Nous ne mettons pas toutes celles de l'arabe, pour la raison que nous venons de dire; nous les avons données *in extenso* dans la leçon précédente.

Verbes composés. — Formes correspondantes dans les quatre langues.

3 2 2 1 הת	3 י 2 1 ה	3 2 2 1	3 2 1 ה	3 2 1 נ	Héb.
3 2 2 1 את			3 2 1 א	3 2 1	Ch.
3 2 2 1 את			3 2 1 א	3 2 1	Syr.
3 2 2 1 ת 3 2 ת 1 א	3 2 ו 2 1 א	3 2 2 1	3 2 1 א	3 2 1 אנ	Ar.

4° *La diction dans les quatre dialectes sémitiques.*

Rappelons seulement, en les rapprochant les uns des autres, les quelques mots principaux que nous avons déjà examinés séparément; nous trouverons entre ces mots la plus grande ressemblance, ou, pour mieux dire, une identité complète.

La lettre ב, ou son homophone פ, représente généralement l'idée de notre préposition *dans*, l'*in* des Latins.

La lettre כ a l'idée de *selon*, *comme*, *à l'exemple*.

La lettre ל signifie *à*, *au*, *aux*, *pour*.

La lettre מ, ou la forme plus complète מן, signifie *de*, l'*é* ou *ex* des Latins.

La particule copulative ו se retrouve dans toutes ces langues.

APPENDICE A LA QUINZIÈME LEÇON.

Pour achever de donner une démonstration de la ressemblance si parfaite et de l'origine identique de ces quatre dialectes, nous avons pensé qu'il serait utile de mettre ici en regard les uns des autres des textes courts et faciles dans chacune de ces langues, textes exprimant tous la même idée. Pour cela nous avons pris l'*Oraison dominicale*, et nous la transcrivons dans ces quatre formes du même langage sémitique, et même dans d'autres formes voisines et assez ressemblantes encore. Le lecteur attentif pourra reconnaître, à l'aide des idées émises plus haut sur les mutations des lettres suivant le génie des peuples, la racine commune qui se trouve au fond de plusieurs formes, en apparence fort différentes au premier coup d'œil. Quant à la ressemblance dans les formes grammaticales, véritable et solide base de toute étude de linguistique comparée, c'est là un fait dont la démonstration va jusqu'à l'évidence.

Hébreu. אבי־נו , ש ב שמים , יקדש
Chaldéen. אבו־נא , ד ב שמיא , יתקדש
Syriaque. אבו־ן , ד ב שמיא , יתקדש
Arabe. יא אבא־נא , אלדי פי אל סמואת , יתקדם
Éthiopien. אב־ן , ז ב שמית , יתקדש
Persan. אי בדרמא , כה דר אסמאן , באך באשד

שמ־ך ; תבוא מלכות־ך ; יהי רצונ־ך , כאשר
שמ־ך ; תאתא מלכות־ך ; יהוא צבינ־ך , כמא
שמ־ך ; תאתא מלכות־ך ; נהוא צבנ־ך , איכנא ד
אסמ־ך ; תאעתי מלכות־ך ; תכון משית־ך , כמא
שמ־ך ; תמצא מנגסת־ך ; יכן פקד־ך , בכם
נאם תו ; ביאיד באדשאהי תו ; שוד חואסת תו , המגנאנכה

ב שמים ו כן ב ארץ ; לחמ־נו דבר יום ב יומ־ו תן ל־נו
ב שמיא כן מא ב ארעא ; לחמא ד מסת־נא ב יומא הב
ב שמיא אף ב ארעא ; לחמא ד סונק־נן יומנא הב
פי אל סמא ו עלי אל ארץ ; חבז־נא אלדי ללעד אעט־נא
ב שמי ו ב מדרני ; ששין זלל עלתן הב־ן
דר אסמאן ניז דר זמין ; בדה מארא אמרוז נאן כפאף

ה יום ; ו סלח ל־נו את חובותי־נו , כ אשר סלחנו
ל־ן ; ו שבק ל־ן חובי , כ מא אנן שבקנא
ל־ן ; ו שבוק ל־ן חיבי־נו , איכנא ד אף חנן שבקן
אל יום ; ו אעפר ל־נא מא עלינו , כ מא נעפר נחן
ים ; חדג ל־ן אבש־ן , כם נחנן נחדג
רוז מארא ; ו דרכדאר מארא כנאהאן מא גנאנכה מא ניז

לֹ בעלֹי חובותי־נו ; ו אלֹ תביא־נו לֹ נסיון ;
לֹ חיבי ; ו אלֹ תעלֹ־ן לֹ נסיונא :
לֹ חיבי־ן ; ו לֹא תעלֹ־ן לֹ נסיונא ;
לֹ מן לֹ־נא עלֹיה ; ו לֹא הדחלֹ־נא אלֹ תגארב ;
לֹ ז אשב לֹ־ן ; ו אחבא־ן ו שית מ נשת ;
מיכדאראריםּ ערמאן מארא ; ו דד אזמאיש מינדאז מארא ;

כי ים הציל־נו מן רע ·
אלֹא פצא יתן מן בישא ·
אלֹא פצ־ן מן בישא ·
לכן נג־נא מן אל שדיר ·
אל ארחנ־ן ו בלח־ן אמכל אכי ·
ליכן הלאץ כן מארא אז שדיר ·

SEIZIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

1° SYSTÈME GRAPHIQUE DES ÉGYPTIENS.

Nous voici arrivé à la dernière des langues que nous nous sommes proposé d'étudier dans cet ouvrage, et si nous faisons de cette langue une sorte d'étude à part et en dehors des autres, c'est que l'exposé de son système graphique nous eût demandé trop de détails et eût trop interrompu notre marche, si nous l'avions mise à sa place naturelle. Maintenant, d'ailleurs, que nous avons des notions suffisantes et claires sur les autres idiomes sémitiques, il nous sera plus facile d'entrer avec confiance dans l'examen d'un ordre de faits de linguistique fort différents, sous certains rapports de formes, de ce que nous avons vu jusqu'ici, bien que fort ressemblants pour le fond. Afin de simplifier le plus possible l'étude de cette langue, voici l'ordre dans lequel nous nous y appliquerons.

Dans une première division, intitulée *Système graphique des Égyptiens*, nous dirons les différents systèmes employés par ce peuple (à l'imitation des peuples antérieurs), pour

tracer à l'œil ses pensées, et nous trouverons deux méthodes principales par lesquelles il atteignait ce but : la méthode idéographique, la méthode phonétique. Ce sera le sujet de la leçon seizième.

Dans une seconde division, intitulée *Système grammatical, méthode phonétique*, nous exposerons les formes grammaticales égyptiennes, en les comparant à l'hébreu et à ses dialectes. Une leçon, la dix-septième, nous suffira pour donner d'une manière assez complète cet exposé.

Enfin, dans une troisième division, intitulée *Système grammatical, méthode idéographique*, nous verrons quels étaient les moyens employés par les Égyptiens pour rendre d'une manière directe, non-seulement leurs pensées en général, comme dans la première division, mais même les modifications les plus variées de ces pensées. Nous adoptons cet ordre afin d'être plus clair et de réduire à un système simple et facile à retenir l'ensemble des données essentielles de l'égyptologie. Entrons immédiatement dans l'étude du premier de ces trois objets, le système graphique.

Les Égyptiens ont toujours employé deux méthodes différentes pour rendre leurs pensées : la méthode *directe*, la méthode *indirecte*. On peut appeler la première *idéographique*, la seconde, *phonétique*. Par la méthode idéographique ils exprimaient directement l'*idée ;* par la méthode phonétique ils exprimaient le *son* produit par le mot expression de l'idée : celle-ci n'était donc rendue que d'une manière indirecte.

Nous avons donné dans la première partie de cet ouvrage la série complète (connue jusqu'ici) des caractères de l'ordre phonétique ; nous n'aurons donc plus à nous occuper ici de cette seconde méthode, autrement que pour en expli-

quer le principe et en bien faire ressortir le caractère, après que nous aurons parlé de la première, de laquelle la seconde dépend sous plusieurs rapports.

La première méthode, ou méthode idéographique, se divise en deux parties. Ou bien l'idée d'un objet quelconque est représentée par l'*image* de l'objet, et alors cette écriture, ou plutôt cette peinture, s'appelle *caractères figuratifs;* ou bien l'idée de l'objet est représentée par une image d'un autre objet ayant des rapports vrais ou conventionnels avec l'idée qu'il s'agit d'exprimer, et ce nouveau mode de représentation s'appelle *caractères symboliques.* Le premier système d'écriture est appelé par Clément d'Alexandrie : *κυριολογικὴ κατὰ* ΜΙΜΗΣΙΝ, *méthode s'exprimant au propre par imitation;* le second est compris par le même auteur sous ces expressions : *ὥσπερ* ΤΡΟΠΙΚΩΣ *γράφεθαι.... ἀλλεγορεῖται κατὰ τινὰς* ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ, *système tropique et énigmatique* (Clém. d'Alex., *Stromates*, liv. V).

Caractères figuratifs. — Ces caractères expriment l'objet dont ils offrent à l'œil l'image plus ou moins fidèle, plus ou moins complète. Ainsi, signifie soleil, lune, étoile, homme, cheval, crocodile, autel, etc., etc. C'est en un mot la *peinture* même des objets, l'écriture *directe* par excellence.

Souvent cette peinture est rendue d'une manière abrégée. Ainsi, une tête de bœuf signifie un bœuf; une tête d'oie , une oie; une tête et les parties antérieures d'une chèvre , une chèvre; les prunelles de l'œil , les yeux; deux bras tenant l'un un bouclier, l'autre un trait ou une pique , une armée ou le com-

bat. On voit que dans tous ces exemples et dans une foule d'autres analogues, la partie est mise pour le tout, afin d'abréger la longueur inhérente à ce genre de notation.

Caractères symboliques. — Comme il y a une foule d'idées, soit abstraites, soit en dehors des objets de la nature visible, qu'il était impossible d'exprimer par des images proprement dites, on dut recourir à des moyens particuliers pour arriver à exprimer ces idées. Voici le système que l'on employa.

On peignit la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, l'instrument pour l'ouvrage produit : c'est le *trope*, connu sous le nom de *métonymie*. Ainsi on exprima le mois par le croissant de la lune les cornes en bas et tel qu'il se montre vers la fin du mois; le feu, par une colonne de fumée sortant d'un réchaud ; l'action de voir, par l'image de deux yeux humains ; le jour, par le caractère figuratif du soleil qui en est l'auteur et la cause; la nuit, par le caractère ciel et une étoile combinés ensemble; les lettres ou l'écriture, par l'image d'un roseau ou pinceau uni à un vase à encre et à une palette de scribe . Horapollon nous a, du reste, expliqué lui-même tous ces symboles, ainsi que ceux qui vont suivre.

En employant la *métaphore*, on peignait un objet qui avait quelque similitude vraie ou généralement supposée avec l'idée qu'il s'agissait d'exprimer. Ainsi la sublimité se représentait par un épervier , à cause du vol élevé de cet oiseau; la contemplation ou la vision, par l'œil de l'épervier , parce qu'on attribuait à ce même oiseau

la faculté de fixer ses regards sur le soleil; la mère, par le vautour , parce qu'on disait cet oiseau animé d'une si grande tendresse pour ses petits, qu'il les nourrissait de son sang; la priorité, la prééminence, la supériorité, par les parties antérieures du lion ; le chef du peuple, le roi, par une espèce d'abeille parce que les abeilles vivent sous une sorte de gouvernement régulier; la piété, la vertu ou la pureté, par un sceptre à tête de coucoupha , parce que cet animal nourrissait avec tendresse ses parents devenus vieux; un hiérogrammate ou scribe sacré, par un chacal ou par le même animal placé sur un socle , parce que ce fonctionnaire sacerdotal devait veiller avec sollicitude sur les choses sacrées, comme un chien fidèle. Il est clair que tout cela tenait à un système de *zoologie mystique* vieux comme le monde, et que nous voyons renouvelé presque dans des formes identiques aux plus belles périodes de notre moyen âge. C'est là une partie de ce domaine primitif et traditionnel qui se transmet de siècle en siècle et se manifeste souvent dans les mots aussi bien que dans les images, ainsi que nous aurons lieu de le constater dans la troisième partie de ces études. On procédait aussi par énigmes en employant, pour exprimer une idée, l'image d'un objet physique ayant des rapports cachés, fort éloignés, souvent même de simple convention, avec l'idée à exprimer. D'après cette méthode, une plume d'autruche signifiait la justice, parce que toutes les plumes des ailes de cet oiseau sont égales; l'ibis perché sur une sorte d'enseigne rappelait l'idée du dieu Toth, avec lequel cet oiseau avait une foule de rapports

que nous expliquons ailleurs; un rameau de palmier représentait l'année, parce que cet arbre pousse, disait-on, douze rameaux par an, un chaque mois; une tige de lis ou glaïeul , ou un bouquet de la même plante exprimait l'idée de la région haute ou l'Égypte supérieure; une tige de papyrus avec sa houppe , ou un bouquet de la même plante , était le symbole de la région d'en bas ou l'Égypte inférieure. On désignait aussi la haute Égypte par la coiffure nommée la couronne blanche , et la basse Égypte par la coiffure nommée la couronne rouge , ornements royaux, symboles consacrés du pouvoir souverain sur ces deux parties du royaume des Pharaons. La réunion de ces deux symboles marquait le pouvoir suprême de la divinité . On appelait cette couronne suprême *pschent*.

L'épervier perché sur une enseigne et souvent décoré du fouet exprime l'idée Dieu en général; le serpent uræus , quelquefois paré de différentes coiffures symboliques, est le signe de l'idée déesse en général; la coiffure sert à désigner le caractère spécial de la déesse. Le phénix, oiseau fantastique et à bras humains élevés en signe d'adoration , fut l'emblème des esprits purs, exempts des souillures terrestres; une étoile employée dans le sens symbolique rappelait l'idée d'un Dieu; une corbeille tressée en joncs de couleurs variées , ou , par abréviation, exprimait symbolique-

ment l'idée maître ou seigneur. On représentait la même idée par l'image du sphinx combinaison d'une tête humaine avec un corps de lion, comme pour désigner la force morale unie à la force physique.

Tels sont les deux grands moyens employés par les Égyptiens pour exprimer d'une manière *directe* leurs pensées. Le Dictionnaire égyptien nous fera connaître chacun de ces signes, dont nous ne devions donner ici qu'une idée générale.

Mais, outre cette méthode *idéographique*, les Égyptiens en avaient une autre, la méthode *indirecte* ou *phonetique*, à l'aide de laquelle ils exprimaient (comme presque tous les peuples ont fait et font encore) et les idées physiques, et les idées morales, et les idées abstraites, et toutes celles qu'il était impossible d'exprimer d'une manière nette par la méthode directe, par exemple les noms propres; c'est, du reste, la plus usitée.

Caractères phonétiques. — La méthode phonétique, ainsi que son nom l'indique (φωνή, voix ou son), procède par la notation des *voix* et des *articulations* de la langue parlée. Elle peint le *son* des mots au moyen du système ingénieux que nous allons exposer, et qui est la véritable origine de tous les alphabets des langues sémitiques et européennes, ainsi que nous l'avons établi dans la première partie de ces études.

Le principe fondamental de la méthode *phonétique* (1) consista à représenter une voix ou une articulation par l'imitation d'un objet physique dont le nom, en langue égyptienne parlée, avait pour *initiale* la voix ou l'articulation qu'il s'agissait de noter. Ainsi :

(1) Champollion le Jeune, *Gram. égypt.*, p. 28.

le signe	représentant	nommé en langue parlée	avait pour valeur phonétique
	Une houppe de roseau,	*ake, oke,*	A, O } voyelles vagues.
	Un aigle,	*akhôm,*	A
	Un champ,	*koi,*	K.
	Une coiffure égyptienne,	*klaft,*	K.
	Nycticorax,	*mouladj,*	M.
	Une bouche,	*rô,*	R.
	Un scarabée,	*thôre,*	TH.
	Un œuf,	*sooukhe,*	S.
	Une main,	*tot,*	T.
	Une lionne,	*labô,*	L.
	Une navette,	*nat,*	N.
	Un bassin d'eau,	*schêi,*	SCH.

Et ainsi de tous les autres caractères phonétiques, tous fondés sur le même principe.

De ce principe phonétique ainsi posé résulta la faculté de représenter une même voix ou une même articulation par plusieurs caractères différents de forme comme de proportion.

Ainsi, par exemple, un scribe égyptien, usant de cette

latitude inhérente à la méthode phonétique, pouvait, à son choix, représenter :

L'articulation R, par une bouche *rô*, par une fleur de grenade *roman*, ou par une larme *rime;*

L'articulation T, par une main *tot*, par une aile *tenkh*, ou par une huppe *tepêp;*

L'articulation S, par un œuf *soouhke*, par un enfant *si*, par une sorte d'oie *sar* ou *sor*, ou enfin par une étoile *siou;*

L'articulation SCH, par un bassin ou réservoir d'eau *schéi*, par un jardin *schné*, ou par l'image d'une espèce de chèvre sauvage *schasch*.

Mais le nombre de ces signes variés pour chaque voix ou articulation était peu considérable, et il ne pouvait nullement dépendre du caprice d'un scribe d'en introduire de nouveaux dans les textes. Le nombre de ces caractères, que Champollion appelle *homophones*, parce qu'ils servent à noter *un même son* à l'aide de figures diverses, avait été fixé d'avance et consacré par l'usage.

On choisissait de préférence telles ou telles de ces figures différentes, selon qu'elles se prêtaient mieux par leurs formes, en longueur ou en largeur, au mode d'arrangement que l'on voulait suivre, ou au champ sur lequel on devait les écrire ou les graver. Souvent aussi on tâchait de placer ensemble des formes qui rappelaient l'idée exprimée par le mot que l'on voulait écrire. Nous avons donné *in extenso* dans la première partie de cet ouvrage les différents signes phonétiques rangés par séries de caractères *homophones;* nous n'avons donc plus à les reproduire ici. Faisons toutefois une remarque importante.

Les *articulations aspirées* de la langue égyptienne sont rendues, dans les textes hiéroglyphiques, par les mêmes signes que les *articulations simples* correspondantes.

Ainsi, une même série de signes homophones exprimait les articulations T et TH ; une autre série, les articulations P et PH ; une troisième, les lettres H et KH ; une quatrième, les lettres K et CH dur. Les lettres L et R servent aussi l'une pour l'autre. Enfin, les voyelles sont vagues, c'est-à-dire que souvent elles se lisent de diverses manières, bien qu'il y ait pourtant quelques signes plus habituellement destinés à rendre une voix déterminée.

Grâce à cette manière large de transcrire les mots de la langue parlée, un même texte pouvait se lire facilement dans les divers dialectes de l'Égypte, ces dialectes, comme ceux de l'hébreu et du grec, n'étant fondés que sur la permutation des lettres dont nous venons de parler.

Tel est le système graphique des Égyptiens considéré dans sa double méthode *directe* et *indirecte*, et dans son triple caractère *figuratif, symbolique, phonétique.*

Ces trois genres d'écriture sont employés à la fois dans un même texte, en sorte qu'une page d'égyptien ressemble assez à une page d'algèbre, où il y a à la fois des signes alphabétiques et des signes d'idées ; c'est quelque chose de fort ressemblant au système employé encore aujourd'hui dans une partie de la haute Asie, notamment à la Chine. Nous donnons ici un exemple de ce mode curieux d'écriture vraiment primitive, en désignant les caractères *figuratifs* par la couleur *rouge*, les caractères *symboliques* par la couleur *bleue*, les *phonétiques* par la couleur *jaune*.

Les caractères hiéroglyphiques, on le concevra sans peine, ne s'écrivaient pas, ou plutôt ne se sculptaient pas toujours dans toute l'élégance et la perfection de leurs formes. On les abrégeait donc souvent en les réduisant à leurs contours principaux, et c'est là ce que l'on appelle hiéroglyphes *linéaires*. Ceux-ci formaient l'écriture des livres, tandis que les hiéroglyphes purs étaient plus spécialement réservés aux monuments.

Une autre simplification des caractères hiéroglyphiques, beaucoup plus abrégée encore que la précédente, et s'éloignant même parfois de la forme primitive jusqu'à en rendre la ressemblance méconnaissable, était aussi fort employée, surtout par les prêtres, et c'est de là que lui vient le nom de caractères *hiératiques*. Nous avons donné toutes ces formes abrégées dans notre première partie. Elles occupent la seconde colonne de chacune des planches d'alphabets comparés, et montrent d'une manière claire le passage entre

l'écriture hiéroglyphique et l'écriture *démotique* ou *populaire* devenue partout les signes élémentaires de nos divers alphabets.

Les hiéroglyphes se disposent par colonnes verticales ou par colonnes horizontales, isolément ou par petits groupes. Dans les deux cas on les lit de droite à gauche ou de gauche à droite, selon la direction que suivent les têtes de figures d'hommes et d'animaux, où les parties saillantes, anguleuses, enflées ou courbées des images d'objets inanimés qui font partie de l'inscription. On commence par le côté *vers lequel* se tournent ces figures ou ces objets. Les signes hiératiques se lisent de droite à gauche et se disposent, à très-peu d'exceptions près, en colonnes horizontales.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

2° SYSTÈME GRAMMATICAL. EXPOSÉ COMPARÉ DU MODE PHONÉTIQUE.

Nous donnerons d'abord l'alphabet copte, ou les lettres dont se sont servis les Égyptiens de l'époque chrétienne, car c'est de cet alphabet que nous nous servirons dès maintenant pour la transcription des hiéroglyphes, l'hébreu manquant de quelques-unes des consonnes aspirées familières à la langue de l'Égypte. Au reste, cet alphabet n'est rien autre chose que l'alphabet grec, auquel on a joint six lettres particulières à la langue égyptienne. En voici les formes, avec leur nom et leur valeur :

FIGURE.		NOM.	VALEUR.	FIGURE.		NOM.	VALEUR.
Ⲁ	ⲁ	*Alpha.*	A.	Ⲣ	ⲣ	*Ro.*	R.
Ⲃ	ⲃ	*Bêta.*	B, V.	Ⲥ	ⲥ	*Sima.*	S.
Ⲅ	ⲅ	*Gamma.*	GH.	Ⲧ	ⲧ	*Tau.*	T, D.
Ⲇ	ⲇ	*Delta.*	D.	Ⲩ	ⲩ	*Ye.*	U, I, V.
Ⲉ	ⲉ	*Ei.*	E, A bref.	Ⲫ	ⲫ	*Phi.*	PH.
Ⲍ	ⲍ	*Zeta.*	Z.	Ⲭ	ⲭ	*Chi.*	CH.
Ⲏ	ⲏ	*Heta.*	Î, AI, EI.	Ⲯ	ⲯ	*Psi.*	PS.
Ⲑ	ⲑ	*Theta.*	TH.	Ⲱ	ⲱ	*Oy.*	O long.
Ⲓ	ⲓ	*Iauta.*	I.	Ϣ	ϣ	*Schei.*	CH, SCH.
Ⲕ	ⲕ	*Kappa.*	K.	Ϥ	ϥ	*Fei.*	F.
Ⲗ	ⲗ	*Laula.*	L.	Ϧ	ϧ	*Khei.*	KH.
Ⲙ	ⲙ	*Mi.*	M.	Ϩ	ϩ	*Hori.*	H.
Ⲛ	ⲛ	*Ni.*	N.	Ϫ	ϫ	*Djiandjia*	SJ.
Ⲝ	ⲝ	*Csi.*	X, KS.	Ϭ	ϭ	*Ghima.*	GH.
Ⲟ	ⲟ	*O.*	O bref.	Ϯ	ϯ	*Ti.*	TI, lettre composée de deux : *t* & *i*.
Ⲡ	ⲡ	*Pi.*	P, B.				

Le Nom. — Le pluriel, dans la langue égyptienne, se marque par la terminaison ⲟⲩ, ı, en hiéroglyphes ⁝ ou

ϛ, que l'on ajoute au mot singulier. On trouve aussi la désinence ⲎⲞⲨ, ⲒⲞⲨ, en hiéroglyphes .

Les genres sont désignés par des articles qui précèdent les noms.

L'article masculin singulier est פ, ⲡ ou ⲫ ;

L'article féminin singulier est ט ou ת, ⲧ ou ⲑ ;

L'article pluriel des deux genres est נה ou ני, ⲚⲈ ou ⲚⲒ.

Déjà nous pouvons constater le grand rapport qu'il y a entre la langue sémitique et l'égyptien.

En effet, de part et d'autre, dans le syriaque et dans l'égyptien, par exemple, la même lettre ד daleth, ou son homophone ט ou ת, est employée comme article ; en hébreu nous retrouvons cette même lettre ת à la terminaison des noms féminins ; la lettre ו désigne également la conjonction et la pluralité ; enfin la terminaison ני de l'article pluriel nous reporte aussitôt à la terminaison ין du pluriel chaldéen, syriaque et arabe, et à l'ים plus fort, plus rude, plus énergique des Hébreux.

La langue égyptienne n'a point connu les déclinaisons ou *cas* des noms, et pour exprimer ces sortes de rapports, elle se sert exactement du même système que les Hébreux, c'est-à-dire de prépositions. Ainsi le génitif des Latins et des Grecs s'exprime par la préposition Ⲛ, de , ou ⲘⲘ, , ou encore ⲚⲦ ; le datif, par Ⲛ ou Ⲗ ; l'ablatif ou les divers rapports indirects, par la préposition ⲘⲘ, *en* ou *par*, ou bien encore par ϹⲚ, même signification.

Ici la ressemblance entre les idiomes égyptien et hébraïque se trouve portée jusqu'à l'évidence ; tout parallèle plus développé serait donc parfaitement inutile.

Quant aux pronoms, de même que dans l'hébreu et ses dialectes, ils sont *isolés* ou *affixes*. Voici le tableau comparé des uns et des autres.

PRONOMS ISOLÉS.

Je, moi,	ⲁⲛⲕ ⲛⲕ	אנכי
Nous,	ⲛⲛ ⲁⲛⲛ	נחן אנחנו
Tu, toi (au masculin),	ⲛⲧⲕ	אנת
Tu, toi (au féminin),	ⲛⲧⲟ	אנת
Vous,	ⲛⲧⲱⲧⲛ	אנתן
Il,	ⲛⲧϥ	הו
Elle,	ⲛⲧⲥ	
Ils, eux, Elles,	ⲛⲧⲥⲛ	הן

PRONOMS AFFIXES.

Moi,	ⲁ ou ⲓ	י
Toi (masc.),	ⲕ	ך
Toi (fém.),	ⲧ	ך
Lui,	ϥ	ו
Elle,	ⲥ	
Nous,	ⲛ	נו
Vous,	ⲧⲛ	כן
Eux, elles,	ⲥⲛ	הן

Ici encore la ressemblance avec l'hébreu est évidente. Elle devient même si grande que toute différence disparaît presque, et les deux idiomes se confondraient, si l'emploi

préféré de certaines voyelles, ou la substitution des consonnes du même organe, et d'autres modifications du même genre, dues sans doute à l'influence du climat et des mœurs si différentes des deux peuples, n'étaient venus établir des dissemblances qui dans l'origine n'existaient aucunement.

Les *démonstratifs* ne sont, en égyptien, qu'un composé des articles déterminatifs et d'une ou deux voyelles. En voici les formes :

Ce, celui-ci, ⲡⲉⲓ, ⲡⲁⲓ ou ⲫⲁⲓ.

Cette, celle-ci, ⲧⲉⲓ, ⲧⲁⲓ ou ⲑⲁⲓ.

Ces, ceux-ci, celles-ci, ⲛⲁⲓ ou ⲛⲉⲓ.

Les formes suivantes sont plus usitées ; elles sont composées de l'article déterminatif et d'une préposition :

Ce, cet, ⲡⲛ, *le de.*

Cette, ⲧⲛ ou ⲑⲛ, *la de.*

Ces, ⲉⲡⲛ ou ⲉⲡⲟⲩ, *les de.*

Il y a en égyptien deux sortes de *possessifs :* les possessifs *vagues* et les possessifs *déterminés.* Les premiers se rendent ainsi :

ⲡⲁ, *le de*, ὁ τοῦ, ὁ τῆς, ὁ τῶν, celui qui appartient à.

ⲧⲁ ou ⲑⲁ, *la de*, ἡ τοῦ, ἡ τῆς, ἡ τῶν, celle qui appartient à.

ⲛⲁ, *les de*, οἱ / αἱ τοῦ, τῆς, τῶν, ceux / celles qui appartiennent à.

Les possessifs déterminés sont formés à l'aide des pronoms et des articles combinés ainsi qu'il suit :

ⲡⲁ, mon, le de moi.
ⲧⲁ, ma, le de moi.
ⲛⲁ, mes, les de moi.
ⲡⲉⲛ, notre, les de nous.
ⲧⲉⲛ, id. au féminin.
ⲛⲉⲛ, nos.

ⲡⲉⲕ, ton, le de toi, en parlant		à un homme.
ⲡⲉⲧ, ton,	—	à une femme.
ⲧⲉⲕ, ta,	—	à un homme.
ⲧⲉⲧ, ta,	—	à une femme.
ⲛⲉⲕ, tes,	—	à un homme.
ⲛⲉⲧ, tes,	—	à une femme.
ⲡⲉⲧⲉⲛ, votre,	—	à des hommes.
ⲧⲉⲧⲉⲛ, votre,	—	à des femmes.
ⲛⲉⲧⲉⲛ, vos.		

ⲡⲉϥ, son, le de lui, en parlant		d'un homme.
ⲡⲉⲥ, son, le d'elle,	—	d'une femme.
ⲧⲉϥ, sa,	—	d'un homme.
ⲧⲉⲥ, sa,	—	d'une femme.
ⲛⲉϥ, ses,	—	d'un homme.
ⲛⲉⲥ, ses,	—	d'une femme.
ⲡⲥⲛ, leur,	—	d'hommes.
ⲧⲥⲛ, leur,	—	de femmes.
ⲛⲥⲛ, leurs.		

Le conjonctif vague, représentant également le sujet et le complément, se dit en égyptien ⲛⲧ ou ⲛⲧⲓ.

On voit que c'est exactement le conjonctif ou relatif chaldéen, syriaque et arabe ד ou די, avec le נ, qui peut-être n'est ici que pour faciliter la prononciation.

Quant au conjonctif ou relatif déterminé, celui qui, ceux

qui, lequel, lesquels, etc., c'est la combinaison du relatif précédent avec les divers articles indicateurs des genres et des nombres, comme il est facile de le voir dans la nomenclature suivante :

Qui, lequel, celui qui, ⲡⲛⲧ, ⲡⲛⲧⲓ, ⲡⲉⲛⲧⲓ, ⲡⲁⲓⲛⲧ, ⲫⲛⲧⲓ;

Laquelle, celle qui, ⲧⲉⲛⲧ, ⲧⲛⲧ, ⲑⲛⲧ, ⲧⲁⲓⲛⲧ;

Ceux qui, lesquels, lesquelles, ⲛⲛⲧⲓ, ⲛⲉⲛⲧⲓ.

Les conjonctifs possessifs usités dans la composition des noms propres sont :

ⲡⲧ, ⲡⲑ, ⲡⲧⲉ, *celui qui appartient à, celui qui est à.*

Les pronoms vagues sont :

Quelque, quelqu'un, ⲥⲁⲟⲩⲁ;

Chacun, ⲥⲁⲟⲩⲁ ⲛⲓⲃ;

Toute personne, toute chose, ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃ;

Chaque, chacun, chacune, ⲕⲉ;

Autre, alius, ⲕⲓ, ⲕⲉ, ⲕⲏ, ⲕ;

L'autre, les autres, ⲭⲉⲧ, ⲕⲉⲧ.

Quant aux adjectifs, les Égyptiens leur font subir les modifications, ou plutôt leur apposent les marques de pluralité et de genre féminin qu'ils joignent ordinairement aux noms proprement dits.

Ils expriment le comparatif par la simple disposition de la phrase et à l'aide de prépositions, dans cette forme : *Un grand de péché,* c'est-à-dire *un plus grand péché; le grand dans le royaume des cieux,* c'est-à-dire *le plus grand dans le royaume des cieux,* etc.

Pour le superlatif, ils doublent ou triplent l'adjectif, ou

bien ils l'accompagnent du signe numérique 2 ou 3. C'est de là que sont venues les dénominations d'Hermès deux fois grand, ou trois fois grand, le Trismégiste des Grecs; c'est ainsi que nous rencontrons dans l'inscription de Rosette l'expression : *le seigneur trois fois gracieux*, en parlant de Ptolémée Épiphane, ce que le texte grec exprime par εὐχαριστός.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

2° SYSTÈME GRAMMATICAL. EXPOSÉ COMPARÉ DU MODE PHONÉTIQUE. SUITE.

Le Verbe et la diction.— Le système égyptien, dans la formation de ses verbes, est d'une grande simplicité et offre les plus grands rapports avec le système hébreu, dont il nous donne même la clef, ainsi que nous l'avons vu plus haut. D'abord, pour le temps présent du mode indicatif, il consiste à écrire devant la racine le pronom qui exprime la personne, et cela, comme dans les autres langues sémitiques, sans aucune sorte d'inflexion ou de changement. Voici le tableau de ce temps. Nous nous contentons, pour simplifier, de donner les mots égyptiens en caractères coptes, les hiéroglyphes phonétiques des pronoms étant assez connus par la leçon précédente. Avertissons seulement ici que dans la langue écrite on mettait à la suite de la racine les lettres formatives des temps, genres, personnes, nombres, comme dépendance ou accessoire de cette racine, mais on rétablissait l'ordre logique dans la langue parlée

ou la prononciation. Quand on se sert des caractères coptes, au contraire, on suit dans la langue écrite l'ordre de la langue parlée, en sorte que le système de conjugaison se comprend beaucoup mieux dans ce genre de transcription que dans l'écriture en hiéroglyphes. Voici donc d'abord le tableau du temps présent. Nous supposons la racine , hiéroglyphe figuratif qui veut dire *donner*. (Lisez de gauche à droite.)

INDICATIF. — *Temps présent.*

masculin.		féminin.		
ⲁ, ⲉ, ⲓ, ϯ				moi donner.
ⲕ	—	ⲧ	—	toi donner.
ϥ	—	ⲥ	—	lui, elle donner.
ⲛ	—			nous donner.
ⲧⲛ	—			vous donner.
ⲥⲛ	—			eux, elles donner.

Pour le temps passé on se servait des mêmes pronoms en affixes, en les mettant à la suite de la racine, comme dans les langues déjà étudiées, mais en les faisant précéder de la lettre ⲛ , préposition *de*. Peut-être ce signe de l'eau qui s'écoule avait-il été choisi dans un but symbolique, pour exprimer un temps qui s'est écoulé, qui est passé. Au reste, ⲛ en égyptien désigne la préposition *de*.

Temps passé.

	masculin.		féminin.	
—	ⲛⲓ			donner est passé, est écoulé de moi, *ou* j'ai donné.
—	ⲛⲕ	—	ⲛⲧ	donner est passé de toi.
—	ⲛϥ	—	ⲛⲥ	donner est passé de lui, d'elle.
—	ⲛⲛ			donner est passé de nous.
—	ⲛⲧⲛ			donner est passé de vous.
—	ⲛⲥⲛ			donner est passé d'eux, d'elles.

Le futur fut exprimé au moyen du verbe *être* employé comme *auxiliaire*. On donne alors à ce verbe les marques de temps et de personnes, et on le fait suivre de la préposition ⲗ *pour*, de cette manière :

Temps futur.

masculin.		féminin.		
ⲁ, ⲉⲓ, ⲓ } ⲱⲗ				je suis pour donner
ⲉⲕⲱⲗ	—	ⲉⲧⲱⲗ	—	tu es pour donner.
ⲉϥⲱⲗ	—	ⲉⲥⲱⲗ	—	il, elle est pour donner.
ⲉⲛⲱⲗ	—			nous sommes pour donner.
ⲉⲧⲛⲱⲗ	—			vous êtes pour donner.
ⲉⲥⲛⲱⲗ	—			ils, ellès sont pour donner.

La préposition ⲗ n'est pas toujours exprimée. Le verbe auxiliaire prend alors les marques de la personne en même temps que la racine elle-même qui le suit, en cette forme :

Je suis je donner.
Tu es toi donner.
Lui est lui donner, etc.

Assez souvent néanmoins le verbe auxiliaire seul porte les marques de la personne.

MODE IMPÉRATIF.

Tout verbe affecté des marques de personne du temps présent du mode indicatif passe au mode impératif, si la proposition dont ce verbe dépend a pour initiale une interjection. Cette interjection répond au mot ⲱ dans la langue parlée, ou bien à ses variantes : ⲟ, ϩⲟⲓ, ϩⲱⲓ.

Quelquefois l'interjection est remplacée par le nom de la personne à laquelle s'adresse le discours. Quelquefois

même, sans interjection, l'impératif est marqué par la seule contexture de la phrase. D'autres fois encore, on exprime l'impératif par la syllabe ⲙⲁ immédiatement placée avant le verbe.

MODE SUBJONCTIF.

Tout verbe portant les marques des personnes du temps présent indicatif, mais placé en rapport avec les verbes *je donne*, *j'accorde*, etc., est censé au mode subjonctif. On exprime aussi le subjonctif par la lettre ⲛ et les pronoms, avec cette attention toutefois que l'on place la lettre ⲛ avant le verbe, et que l'on rejette après le verbe les marques du pronom, pour ne point le confondre avec la forme du passé de l'indicatif. Cependant on trouve aussi les pronoms réunis à la caractéristique ⲛ; la construction de la phrase peut seule alors faire reconnaître le mode subjonctif.

MODE OPTATIF.

Ce mode a été noté de deux manières. La première consiste à placer le mot ⲙⲁⲓ *aimer* en tête de la proposition. Dans ce cas, le verbe, qui ne reçoit aucune marque de personne, est censé à la troisième personne du présent, genre commun. En second lieu, on exprimait le mode optatif par le verbe affecté des marques de personnes, et toujours précédé par le mot ⲙⲁⲓ.

MODE INFINITIF.

C'est le verbe dans sa forme simple, sans marques de temps ou de personnes. Il se met en complément dans la proposition et se décline à l'aide de prépositions, comme en hébreu.

PARTICIPES.

Les pronoms simples de la troisième personne des deux genres, ajoutés au verbe, forment les participes actifs ou participes présents.

Quelques verbes terminent leur participe présent pluriel par la désinence ⲓⲟⲩ ou ⲓⲟⲩⲉ.

Enfin, le participe présent égyptien est aussi exprimé par le conjonctif ⲛⲧ ou ⲧ *qui*, comme cela a lieu dans les autres langues : *vivant* ou *qui vit*, *dominant* ou *qui domine*.

Les participes passifs ou passés, de tout genre et de tout nombre, se reconnaissent par la terminaison ⲟⲩⲧ ajoutée au verbe.

Donnons maintenant un tableau synoptique, qui rappellera toutes les formes du verbe égyptien et fera saisir l'ensemble et l'économie de sa constitution comparée à celle du verbe hébreu ou dialectes.

Tableau des formes du Verbe en égyptien comparées à celles du Verbe en hébreu, chaldéen, syriaque et arabe.

ÉGYPTIEN.	SENS LITTÉRAL DE CES FORMES.	HÉBREU-ARABE.
INDICATIF PRÉSENT.		IND. PRÉS. ET FUTUR.
ⲁ, ⲉ, ⲓ, ⲧⲓ...	moi venir,	ⲁ...
ⲕ...	toi venir,	ⲑ...
ⲧ...		ⲑ...ⲓⲛ
ϥ...	lui venir,	ⲓ...
ⲥ...	elle venir,	ⲑ...

ÉGYPTIEN.	SENS LITTÉRAL DE CES FORMES	HÉBREU-ARABE.
ⲛ...	nous venir,	ⲛ...
ⲧⲛ...	vous venir,	ⲑ...ⲟⲩⲛ
	vous venir,	ⲑ...ⲟⲩⲛⲉ
ⲥⲛ...	eux venir,	ⲓ...ⲟⲩⲛ
	elles venir,	ⲓ...ⲛ
PASSÉ.		PASSÉ.
...ⲛⲓ	venir écoulé de moi,	...ⲑⲓ
...ⲛⲕ	venir écoulé de toi,	...ⲑ
...ⲛⲧ	venir écoulé de toi,	
...ⲛϥ	venir écoulé de lui,	...
...ⲛⲥ	venir écoulé d'elle,	...ⲑ
...ⲛⲛ	venir écoulé de nous,	...ⲛⲛ
...ⲛⲧⲛ	venir écoulé de vous,	...ⲑⲙ
	venir écoulé de vous,	...ⲑⲛ
...ⲛⲥⲛ	venir écoulé d'eux,	...ⲟⲩ
	venir écoulé d'elles,	...ⲛ
FUTUR.		FUTUR.
ⲓⲱⲗ...	moi être pour venir,	comme au présent, au moins pour l'arabe.
ⲕⲱⲗ...	toi être pour venir,	
ⲧⲱⲗ...	toi être pour venir,	
ϥⲱⲗ...	lui être pour venir,	
ⲥⲱⲗ...	elle être pour venir,	
ⲛⲱⲗ...	nous être pour venir,	
ⲧⲛⲱⲗ...	vous être pour venir,	
ⲥⲛⲱⲗ...	eux, elles être pour venir,	

ÉGYPTIEN.	SENS LITTÉRAL DE CES FORMES.	HÉBREU-ARABE.
IMPERATIF.		IMPÉRATIF.
ⲱⲕ...	ô toi venir,	ⲁ...
ⲱⲧ...	ô toi venir,	ⲁ...ⲓ
ⲙⲁⲕ...	ô vous venir,	ⲁ...ⲟⲩⲁ
ⲙⲁⲧ...	ô vous venir,	ⲁ...ⲛ
SUBJONCTIF.		SUBJONCTIF.
ⲓ ⲓ...	Moi accorder moi venir, *j'accorde que je vienne,*	formation analogue
OPTATIF.		OPTATIF.
ⲙⲁⲓ ⲓ...	aimer moi venir, *j'aimerais le venir, je viendrais, je désire venir.*	formation analogue
INFINITIF.		INFINITIF.
...	venir,	...
PARTICIPES.		PARTICIPES.
...ϥ	venir lui,	...
...ⲥ	venir elle,	...ⲉ
...ⲟⲩ	venir eux, elles,	
	venir eux,	...ⲓⲙ
...ⲓⲟⲩ	venir eux, elles,	
	venir elles,	...ⲟⲩⲑ
...ⲓⲟⲩⲉ	venir eux, elles,	
ⲛⲧ...	qui venir,	ⲇ...
ⲧ...	qui venir,	
...ⲟⲩⲧ		

Il est facile de voir, par le tableau précédent, les rapports intimes qui existent entre les formes du verbe égyptien et celles du verbe hébreu-arabe. Les mêmes rapports existent pour tout le système de mots compris sous le nom de *diction*.

On trouve d'abord les prépositions suivantes :

ϩ *par, pour ;*

ⲙ *par, au moyen de, à cause de, dans, pour, entre, parmi ;*

ⲗ ou ⲣ *à, vers,* le datif comme en hébreu.

Ces prépositions d'une lettre s'emploient comme en hébreu.

La conjonction *et* a une forme presque entièrement semblable à l'ו de toutes les langues sémitiques ; c'est en effet ⲁⲩⲱ ou ϩⲱ.

On dit encore ϩⲣ et ϩⲣⲁ.

On trouvera dans le dictionnaire les autres conjonctions, les prépositions isolées et composées, ainsi que les adverbes.

On trouve encore en égyptien une particule qui rappelle le mot את, si fréquent en hébreu : c'est la syllabe ⲧⲟⲩ employée pour désigner le complément d'un verbe. De tout cela il est facile de conclure qu'il n'y avait pas, dans l'origine, de différence essentielle entre ces idiomes.

Nous avons donc considéré jusqu'à présent, d'abord le système graphique des Égyptiens dans ses deux modes d'expression, directe et indirecte, par peinture ou symboles et par notation de sons. Nous avons ensuite étudié le système grammatical dans le mode phonétique, et nous l'avons com-

paré aux systèmes hébreu, chaldéen, syriaque, arabe, avec lesquels nous l'avons trouvé parfaitement d'accord. Il nous reste à aborder la troisième et dernière partie de ces études d'égyptologie comparée, c'est-à-dire, à considérer le système grammatical égyptien dans son mode d'expression directe par caractères d'imitation et de symboles; c'est ce qui va faire le sujet de la leçon suivante.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

3° SYSTÈME GRAMMATICAL. EXPOSÉ DU MODE DIRECT. IMITATION, SYMBOLES.

Il ne s'agit plus ici d'étudier des formes grammaticales nouvelles, ni de les comparer à d'autres formes analogues, mais bien de voir quel fut le système ingénieux employé par les Égyptiens (et probablement avant eux par les peuples de l'Assyrie), pour exprimer d'une manière directe et non phonétique les mots et modifications de mots de leur langue parlée. C'est donc une sorte de complément du système graphique égyptien que l'on trouvera dans cette leçon, plutôt que l'exposé de formes grammaticales que les deux leçons précédentes ont fait connaître. Ici nous suivrons pas à pas Champollion, et nous adopterons la classification qu'il nous a donnée dans sa Grammaire égyptienne.

Noms communs figuratifs. — Les noms communs, rappelant l'idée des objets physiques les plus ordinaires, furent rendus par des caractères figuratifs. Cette série de signes est fort étendue ; elle comprend les groupes suivants :

1° Les noms génériques de l'homme et des membres du corps humain : homme, femme, enfant, chevelure, yeux, dents, etc.;

2° Les noms de la plupart des quadrupèdes et de quelques-uns de leurs membres;

3° Les noms de quelques espèces d'oiseaux (les images des volatiles appartenant d'ordinaire à la classe des signes phonétiques ou à celle des symboliques);

4° Les noms des reptiles en petit nombre; ceux de quelques espèces de poissons, et de quatre insectes;

5° Les noms d'un nombre très-borné d'êtres appartenant au règne végétal;

6° Les noms de la plus grande partie des produits des arts et de l'industrie humaine, tels que vêtements, ustensiles, meubles, édifices, instruments, etc.;

7° Certains noms communs rappelant l'idée d'individus revêtus de quelques dignités particulières ou exerçant des fonctions publiques, furent également exprimés par des caractères figuratifs, c'est-à-dire par l'image d'un homme ou d'une femme portant les insignes caractéristiques de la dignité ou de la fonction. Ainsi les mots roi, reine, chef, aîné, scribe sacré, prêtre, guerrier, étaient exprimés de cette manière. Tous ces insignes seront expliqués dans le dictionnaire.

8° Les idées ciel, lumière, soleil, lune, étoile, eau, terre, montagne, habitation, salle, étaient rendues aussi d'une manière à la fois figurative et un peu conventionnelle, ainsi que le dictionnaire l'explique à chacun de ces mots.

Noms communs expliqués symboliquement. — Nous avons dit plus haut comment les Égyptiens se servaient de caractères symboliques pour exprimer un certain nombre de leurs

idées. Ajoutons ici que ces caractères étaient parfois isolés et parfois rassemblés ou combinés l'un avec l'autre. Ces derniers, qui rappellent un des modes de formation des caractères chinois, étaient en fort petit nombre.

Changement de nature dans certains signes; comment on indiquait ce changement. — Un certain nombre de caractères étant susceptibles d'être pris, en leur qualité d'images d'un objet réel, dans le sens figuratif, dans le sens phonétique, et quelquefois même dans le sens symbolique, il était nécessaire de noter ce changement et d'en avertir le lecteur quand il avait lieu. On se servait pour cela des caractères suivants : ⌷ ou ⌓⌷, en hiératique |<.

Ainsi, quand un caractère ordinairement phonétique se trouve accompagné de ce signe, c'est qu'il reprend alors sa valeur primitive, le sens figuratif. Il en est de même quand un caractère ordinairement symbolique passe à l'état de caractère figuratif. Ces notes additionnelles signifient donc : sens propre, sens premier et naturel, sens désigné par l'image ou le dessin que l'on a sous les yeux.

Plusieurs caractères figuratifs ou symboliques sont habituellement accompagnés de la marque ⌷, soit pour indiquer leur passage de l'état phonétique à l'état figuratif, soit pour avertir de la transition d'un signe phonétique à l'état tropique ou même symbolico-phonétique. (Voir pour tout cela le Dictionnaire.)

Moyens employés par les Égyptiens pour faciliter la lecture de leurs mots. Caractères déterminatifs. — Comme les Égyptiens, ainsi qu'en général les peuples de l'Orient, avaient l'habitude d'omettre souvent les voyelles *médiales* dans la transcription de leurs mots, et même les lettres finales ⲉ et ⲓ, fort usitées dans leur langue, il devenait parfois assez diffi-

cile de savoir si tel groupe de caractères phonétiques exprimait telle idée ou telle autre, fort différente de la première. Pour obvier à cet inconvénient grave (et aussi peut-être par attachement pour leur plus ancienne manière d'écrire), ils prirent un parti qui ne laissa plus de possibilité d'erreur et qui rendit on ne peut plus facile l'intelligence du vrai sens des mots : aux lettres phonétiques destinées à exprimer un mot, ils joignirent d'ordinaire le caractère *image* de l'idée exprimée par ce même mot, ou *symbole*, quand il s'agissait de mots de cette seconde classe, et dès lors toute chance de fausse interprétation disparaissait. C'est exactement comme si à côté des lettres consonnes *chvl* (cheval), nous dessinions l'image même d'un cheval. On voit que la chose devenait alors fort claire, surtout si l'on considère que les voyelles n'étant pas toujours omises, le mot n'était pas toujours obscur par lui-même. D'ailleurs, le choix de tel signe phonétique plutôt que de tel autre suffisait quelquefois pour désigner d'avance le genre d'idée contenue dans le mot. Outre ces déterminatifs spéciaux, qui se confondent avec les caractères imitatifs et symboliques dont nous avons suffisamment parlé, il y a toute une classe de caractères déterminatifs qui ont le plus grand rapport avec les *clefs* de l'écriture chinoise : ce sont les *déterminatifs de genre*.

Ces caractères, destinés à être employés au défaut de ceux dont nous venons de parler, et parfois en même temps qu'eux, avaient pour objet de désigner, non pas l'idée précise exprimée par le mot, mais toute une classe ou catégorie d'idées dont le mot faisait partie. Cela suffisait du reste pour empêcher toute équivoque. Voici une liste des principaux de ces caractères, d'après Champollion et M. G. Pauthier (*Sinico-ægyptiaca*, p. 103, Ire partie) :

1 *Personnage barbu.* Déterminatif des noms de dieux. Le même personnage porte quelquefois la coiffure habituelle du dieu et ses insignes ordinaires; quelquefois aussi il est remplacé par l'image de l'animal *symbole* de ce dieu, avec ses attributs ou insignes.

2 *Femme assise.* Déterminatif des déesses. Quelquefois on trouve ajoutés à cette figure les insignes caractéristiques de la déesse.

3 *Homme.* Déterminatif des noms propres et des noms communs de profession, de parenté, etc.

4 *Femme.* Déterminatif des noms de femme, de professions, de degrés de parenté, etc.

5 *Moitié postérieure d'une peau de bœuf ou d'autre quadrupède.* Déterminatif de tous les noms de quadrupèdes, à défaut de déterminatifs figuratifs.

6 *Oie, canard* Déterminatif des noms d'oiseaux de toute espèce.

7 *Reptile.* Déterminatif de tous les noms de reptiles.

8 *Poisson.* Déterminatif des poissons.

9 *Arbre.* Déterminatif des différentes espèces d'arbres.

10 *Plante.* Déterminatif des noms de plantes, d'herbes, de fleurs.

11 ooo *Grains* ou *minerai.* Déterminatif des métaux, des pierres précieuses, etc.

12 Déterminatif des membres ou parties du corps humain.

13 *Étoile.* Déterminatif des étoiles, des constellations, etc.

14 ⊙ *Soleil.* Déterminatif des divisions du temps.

15 *Dent, angle.* Déterminatif des noms de localités.

16 *Eau.* Déterminatif des noms de fluides.

17 *Autel sur lequel brûle du feu.* Déterminatif des noms relatifs au feu.

18 *Pierre.* Déterminatif des pierres.

19 *Maison, habitation.* Déterminatif des noms d'édifices, d'habitations, etc.

20 *Moineau.* Déterminatif des noms de choses impures, nuisibles, etc.

21 *Plume.* Déterminatif des noms relatifs à l'art d'écrire.

22 *Deux jambes.* Déterminatif des actions et du mouvement.

Voici quelques exemples de la manière dont ces *signes déterminatifs de genre* entrent dans la formation des composés *idéo-phonétiques.*

ⲁⲙⲛ, Amn, Amon ou *Ammon* (DIEU). C'est comme si on disait : *Ceci est un dieu;* ce dieu est *Ammon.*

ⲏⲥⲉ, Ise ou *Isis* (DÉESSE).

ⲥⲛ, son, *frère*-(HOMME), c'est-à-dire : ceci est un homme, et dans le genre des hommes, c'est un homme qui a la qualité de *frère.*

ⲥⲛϯ, sonti, *sœur*-(FEMME). On voit que toujours le caractère déterminatif donne l'idée *générale*, tandis que les lettres phonétiques désignent l'*espèce.*

ⲟϣⲧ, *ocht*-(ARBRE), l'arbre nommé ocht, *persea.*

ⲥϣⲛⲓⲛ, *schnin* (FLEUR) ou (PLANTE), la plante schnin, le *lotus.*

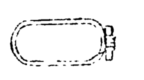
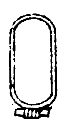
ⲥϥ, *saf*-(SOLEIL), c'est-à-dire *hier.*

ϩⲃⲃ, *hobb*-(EAU), eau *jaillissante*, *source*.

ⲤⲦ, *sate*-(FEU), c'est-à-dire *flamme*-(FEU), ou flamme. Le dernier caractère n'est pas là pour l'idée même, mais bien uniquement pour guider dans l'application du mot à telle ou telle classe d'idées. Dans la lecture, ces déterminatifs sont comme s'ils n'étaient pas.

ⲎⲒ Ⲛ̄ ⲚⲦⲢ̄, *hi-n-ntr*, *demeure d'un dieu* (HABITATION), c'est-à-dire, *temple* mot de la classe générale des HABITATIONS.

Ⲥϧⲁⲓ, *skoï*-(PLUME), *écriture*-(PLUME), *écriture* mot du genre PLUME.

Quand il s'agissait de noter les noms propres des étrangers, les Égyptiens ajoutaient le signe au déterminatif ordinaire. Ce signe désigne la *massue*, arme des peuples barbares. Ou bien ils ajoutaient à ce signe le signe *contrée*, *terre*, et le tout signifiait *contrée barbare*. Les noms propres des souverains de l'Égypte étaient renfermés dans une sorte d'encadrement elliptique, représentant sans doute le plat d'un *scarabée* ou *sceau*, et connu sous le nom de *cartouche* ou *cartel* :  

On vient de voir le signe déterminatif des noms de pays. Un très-grand nombre de noms propres géographiques étaient déterminés par le signe

Les noms sacrés des villes s'inscrivaient d'ordinaire dans le caractère *demeure*, *habitation*. De même en était-il

pour une partie de ville consacrée à un dieu. On employait aussi le caractère plus simple [hieroglyphs]

Les noms propres de contrées ou de villes étrangères étaient déterminés, soit par les caractères [hieroglyphs], soit par une sorte de plan d'*enceinte fortifiée*, au milieu duquel ces noms sont gravés : [hieroglyph]

Des marques de la pluralité. — Les Égyptiens avaient un moyen très-simple pour exprimer le pluriel dans leur méthode directe ou idéographique : ils doublaient le caractère image ou symbole, s'ils avaient à exprimer le nombre deux; ils le triplaient, s'ils avaient à rendre le nombre trois ou tel autre nombre plus élevé. La *triplication* du caractère est donc le signe auquel on reconnait que ce caractère est au pluriel. Ce système s'appliquait du reste également aux mots écrits en caractères phonétiques; seulement alors on se contentait quelquefois de tripler le caractère *initial.*

Une autre manière était plus communément employée pour exprimer le pluriel; elle consistait à faire suivre le nom (figuratif, symbolique ou phonétique) du chiffre *trois* [hieroglyphs], ou [hieroglyphs], ou [hieroglyphs], en hiératique [hieroglyph], ou [hieroglyph], ou [hieroglyph]. Cette marque se place après le déterminatif, si le nom en reçoit un ordinairement. Évidemment cette seconde manière d'exprimer le pluriel n'est que l'abrégé de la première. (Le nombre deux s'exprimait alors par [hieroglyph] ou [hieroglyph], [hieroglyph] ou [hieroglyph] en hiératique.) Enfin, même pour les noms figuratifs et symboliques, on se servait des désinences plurielles

ⲞⲨ, Ⲩ, dont nous avons parlé dans une leçon précédente. On mettait ces désinences avant le déterminatif.

Ces règles s'appliquent aux pronoms, qui prennent aussi des déterminatifs, comme les noms.

L'adjectif, ou nom de qualité, s'exprime symboliquement ou phonétiquement; il n'offre rien qui doive faire ici l'objet de remarques spéciales.

Des Verbes mimiques. — Ces verbes *figurent* l'action elle-même. Ces caractères-images sont plus ou moins simples. La plupart consistent en une figure humaine dessinée dans l'attitude ou le mouvement que prend le corps de l'homme exécutant l'action qu'il s'agit d'exprimer; c'est, en un mot, une sorte de tableau. On sent que toutes ces images doivent être renvoyées au dictionnaire égyptien, leur place naturelle.

Verbes symboliques. — Les Égyptiens exprimèrent aussi par la méthode symbolique ou tropique un assez grand nombre de verbes. Quelques-uns se rattachent cependant assez directement à la méthode mimique. Le dictionnaire fera connaître tous ces verbes, qui ont les plus grands rapports avec les noms de la même classe.

Déterminatifs des Verbes. — Ces déterminatifs sont de deux sortes, comme pour les noms : les déterminatifs spéciaux et les déterminatifs de genre. Les premiers sont, à vrai dire, la représentation de l'action elle-même; c'est un duplicata de la notation de cette action, déjà exprimée en caractères phonétiques. Les déterminatifs de genre conviennent à plusieurs verbes à la fois et classent tout d'abord le mot qu'il s'agit de lire dans telle ou telle catégorie d'idées, exactement selon le système que nous avons vu plus haut pour les noms. Ces déterminatifs se trouvent notés dans le dic-

tionnaire égyptien ; ce serait donc un double emploi que d'en reproduire ici la nomenclature.

Voilà ce qu'il y a de plus important à savoir sur le système grammatical des Égyptiens, *mode direct*. Il nous reste maintenant à étudier rapidement la grammaire copte, après quoi nous aurons atteint le terme de la partie la plus importante, la seule importante même de notre travail.

VINGTIÈME LEÇON.

ÉTUDE DE LA LANGUE COPTE.

1° *De l'alphabet copte.* — Les Égyptiens se servirent de l'écriture hiéroglyphique, hiératique ou démotique, aussi longtemps qu'ils demeurèrent dans l'idolâtrie où les avaient peu à peu amenés leurs symboles primitifs dont ils avaient perdu l'intelligence. Devenus chrétiens, ils jugèrent peu convenable d'employer à représenter des croyances si saintes et des mystères si purs ces mêmes signes qui souvent leur auraient rappelé leurs erreurs passées. Comme d'ailleurs depuis longtemps ils étaient en rapport avec les Grecs, surtout dans la basse Égypte, ils adoptèrent l'alphabet grec, reprenant ainsi leurs propres lettres que bien des siècles auparavant ils avaient eux-mêmes par les Phéniciens communiquées aux Grecs, au moins en grande partie.

Cependant, parmi les vingt-quatre caractères de l'alphabet grec, il s'en trouvait cinq qui n'avaient aucun son correspondant dans la langue égyptienne; d'un autre côté, il manquait à cet alphabet six lettres pour exprimer tous les sons propres à cette même langue. Ils empruntèrent donc

ces six lettres à leurs caractères démotiques, et ne se servirent des cinq lettres purement grecques que dans les mots tirés de cette langue, et surtout dans les mots de religion.

L'alphabet copte (ou égyptien moderne, car copte et égyptien signifient la même chose), l'alphabet copte, ainsi composé, a donc trente lettres dont nous avons donné plus haut la figure, le nom et la valeur.

Celles de ces lettres qui sont purement grecques sont les suivantes :

ⲅ	ⲇ	ⲍ	ⲝ	ⲯ
gamma	delta	zeta	xi	psi

Les lettres purement égyptiennes sont les six dernières. Elles trouvent leurs analogues dans les langues sémitiques que nous avons étudiées. Quant au caractère ϯ, ce n'est qu'un abréviatif pour ⲧⲓ.

Si on ôte des vingt-quatre lettres grecques les cinq lettres qui ne servent jamais dans les mots purement égyptiens, et qu'aux dix neuf lettres qui restent alors on ajoute les six lettres purement égyptiennes, on aura vingt-cinq lettres pour l'alphabet égyptien ou copte proprement dit, nombre assigné par Plutarque aux *sons représentés* de cette langue (Plut., *De Isid. et Osir.*, 56). Il n'y a donc en réalité que vingt-cinq lettres dans l'alphabet copte ou égyptien moderne.

2⁰ *Des dialectes en copte.* — Il y a trois dialectes distincts dans la langue que nous étudions en ce moment : le thébain, le memphitique, le basmurique. Le premier était la langue de la haute Égypte; le second était parlé dans la basse Égypte, le troisième dans l'Égypte moyenne et les oasis. Comme ces dialectes ne diffèrent que par la permutation des voyelles et des consonnes homophones, nous ne

donnerons pas d'abord la langue copte sous ces trois aspects. Nous nous contenterons d'étudier le dialecte thébain, le plus pur, le plus égyptien des trois, et nous dirons ensuite quels sont les caractères propres aux deux autres dialectes. De cette manière notre marche sera plus simple, plus courte, et l'étude comparative sera plus claire et plus facile à saisir.

3° *De l'article en copte.* — L'article indéfini s'exprime ainsi :

Sing. ⲟⲩ, de tout genre, *un, une;* pl. ϩⲉⲛ ou ϩⲛ̄.

L'article défini est exactement le même qu'en égyptien antique :

ⲡⲉ ou ⲡ, *le;* ⲧⲉ ou ⲧ, *la;* ⲛⲉ ou ⲛ, *les.*

L'article possessif et aussi le même qu'en égyptien proprement dit :

ⲡⲁ, *ὁ τοῦ;* ⲧⲁ, *ἡ τοῦ;* ⲛⲁ, *οἱ* ou *αἱ τοῦ.*

4° *Du nom en copte.* — On reconnaît généralement qu'une racine doit être prise dans le sens d'un nom, et non pas d'un verbe, quand elle est précédée de la lettre ⲛ.

On forme le féminin en ajoutant la voyelle ⲉ au masculin, comme dans presque toutes les langues, ou bien en allongeant la voyelle finale si le mot finit par une voyelle, ou bien encore en changeant la voyelle de l'avant-dernière syllabe du masculin, ou bien enfin on désigne les genres en exprimant leurs noms en toutes lettres : ⲁⲗⲟⲩ ϩⲟⲟⲩⲧ, *enfant mâle;* ⲁⲗⲟⲩ ⲥϩⲓⲙⲉ, *enfant femelle.* On voit qu'en dehors de ce dernier procédé, tout à fait primitif, le système consiste, comme dans toutes les langues, ou peu s'en faut, à ajouter une voyelle au masculin pour former le feminin.

Les pluriels se forment régulièrement en ⲉ, ⲉⲩ, ⲏⲩ,

ⲉⲧⲉ, ⲏⲧⲉ, ⲟⲩ, ⲟⲩⲉ, comme en égyptien antique et d'une manière analogue aux pluriels des verbes dans les langues sémitiques.

Il n'y a ni cas, ni comparatifs, ni superlatifs. On dit, en copte comme en hébreu : *Bonus præ me*, pour *melior me ; locus terribilis valdè*, ou *valdè valdè*, pour « lieu très-terrible », etc.

5° *Des pronoms en copte.* — Ils offrent les plus grands rapports avec tous ceux que nous avons vus jusqu'ici. Le tableau que nous en traçons les donne dans leur double forme, séparés ou affixes.

Tableau du pronom dans la langue copte.

	Pronoms séparés.	Pronoms affixes.
Je, moi,	ⲁⲛⲕ ⲁⲛⲧ, ⲁⲛⲟⲕ,	ⲁ, ⲓ, ⲧ.
Tu, te, toi (masc.),	ⲛ̄ⲧⲕ, ⲛ̄ⲧⲟⲕ,	ⲕ
Tu, te, toi (fém.),	ⲛ̄ⲧⲟ,	ⲟⲩ, ⲉ.
Lui,	ⲛ̄ⲧⲟϥ,	ϥ.
Elle,	ⲛ̄ⲧⲟⲥ,	ⲥ.
Nous,	ⲁⲛⲛ ⲁⲛⲟⲛ	ⲛ̄, ⲉⲛ, ⲛ.
Vous,	ⲛⲧⲱⲧⲛ,	ⲧⲛ, ⲧⲉⲛ.
Ils, elles,	ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ,	ⲉⲩ, ⲟⲩ.

Le lecteur aura sûrement remarqué au premier coup d'œil l'identité presque entière de ces formes pronominales et de celles de l'égyptien antique.

Ces pronoms s'unissent aux articles pour former des possessifs déterminés, absolument comme nous l'avons ex-

pliqué plus haut pour l'égyptien (dix-septième leçon, page 127) ; il est donc inutile de tracer ici le tableau de ces combinaisons.

On forme encore ces pronoms possessifs d'une manière un peu différente. Ainsi, on intercale la lettre ⲱ entre l'article et l'affixe, et l'on a alors ⲡⲱⲓ, *le de moi, mon, ma;* ⲡⲱⲕ, *le de toi, ton*, etc.

Les démonstratifs sont encore semblables à ceux de l'égyptien proprement dit : ⲡⲁⲓ, ⲧⲁⲓ, ⲛⲁⲓ, etc.

Le relatif offre la même identité : ⲛ̄ⲧ, ⲉⲧⲉ, ⲉⲧ, ⲉ. C'est à la fois de l'égyptien, du syriaque, de l'hébreu.

6° *Du verbe en copte.* — Il suit le même système qu'en égyptien et n'offre de différence réelle que celles si légères qui ont été remarquées dans les pronoms. Il nous semble donc inutile de tracer une fois de plus ces formes verbales que nous avons déjà données tant de fois et qui doivent maintenant être devenues familières à nos lecteurs.

7° *De la diction en copte.* — Même système et mêmes mots qu'en égyptien ; seulement, ici comme ailleurs, les voyelles sont souvent exprimées, tandis qu'elles sont souvent omises dans l'égyptien antique; mais c'est là une question de prononciation sur laquelle nous aurons à parler dans quelques instants.

8° *Note sur les dialectes de la langue copte.* — Ces dialectes sont au nombre de trois, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Comme nous avons donné les formes thébaines, disons maintenant ce en quoi les deux autres dialectes différaient de ces formes premières. Très-souvent le dialecte *basmurien* met la voyelle ⲁ au lieu des voyelles ⲟ et ⲱ. Il emploie aussi ⲁ au lieu de ⲉ, *et vice versâ.* Il écrit aussi souvent la voyelle ⲉ, que les Thébains sous-entendent, comme nous le verrons bientôt. Il se sert aussi de ⲏ pour ⲁ et pour ⲉ. Il

met ι à la fin des mots au lieu de ϵ. Ce fait est précieux à noter, car il indiquerait le passage de la forme égyptienne à la forme hébraïque et chaldéenne, ou peut-être de la seconde à la première. Il ajoute ι à la fin des mots. Il change ΟΟΥ et ωΟΥ en ⲀΥ. Il aime à doubler les voyelles, à l'exception de l'ι. Au reste, les Thébains se distinguent aussi par cette même prédilection pour les voyelles. Les Basmuriens mettent ϐ pour ϥ, λ pour ρ, et changent parfois ⲛ en ϵ. On voit que c'est toujours l'application du même principe : changement des voyelles l'une en l'autre à peu près indistinctement, préférence pour les consonnes semblables plus douces ou plus fortes, selon le génie ou les habitudes du peuple en question.

A Memphis on aimait aussi à tout écrire, et on suppléait l'ϵ que l'on sous-entendait à Thèbes. On mettait aussi Η pour Ⲁ, ι pour ϵ à la fin des mots, fait curieux, puisque la position géographique de l'Égypte inférieure et de l'Égypte moyenne montre ici qu'elle influait sur la modification du langage et le rapprochait des formes employées chez les habitants de la Syrie, dont elle était plus voisine que l'Égypte supérieure. On mettait encore ι pour ϵι ; on ajoutait, comme dans le basmurien, un ι à la fin des mots. Aussi peut-on dire que ces deux dialectes affectionnaient particulièrement la lettre ι. On mettait encore ω pour Οϵ et pour Ο.

On employait encore, à Memphis, Θ pour Τ, C pour ϣ et ϣ pour C, ϕ pour Π, χ pour Κ, ϧ pour ϩ, ϫ pour ϭ et ϭ pour ϫ.

En un mot, c'est toujours le même principe de permutation, principe qu'il est facile de constater, non-seulement dans les langues sémitiques, mais aussi dans les dialectes grecs, dans le latin, et dans toutes les langues.

DISSERTATION

SUR LA NATURE DES SIGNES-VOYELLES

ET LA PRONONCIATION DES LANGUES SÉMITIQUES.

Jusqu'ici nous n'avons considéré et étudié que la langue *écrite ;* il est temps de dire maintenant ce que l'on sait de la langue *parlée.* Comme cette matière est peu connue, pleine d'obscurités, et plutôt à l'état de recherches qu'à l'état de science proprement dite, nous ne donnerons plus à cette partie de notre travail le nom de *leçon*, mais bien celui plus modeste de *dissertation*, beaucoup plus convenable assurément au vague qui plane encore sur ce sujet, fort heureusement d'une importance secondaire.

Voici comment nous diviserons cette dissertation, afin de présenter sous le jour le plus facile les quelques idées qu'elle renferme.

1° Nous examinerons la question préalable : Les alphabets sémitiques ont-ils des signes-voyelles, ou n'ont-ils que des consonnes?

2° La valeur de ces signes-voyelles était-elle toujours la même?

3° Comment suppléait-on, dans la lecture, aux signes-voyelles omis fréquemment dans la langue écrite?

4° Le système des Massorètes atteint-il le but qu'il se propose, savoir : de fixer la véritable prononciation de l'hébreu ? Exposé de ce système ; examen de sa valeur absolue et de sa valeur relative. Systèmes analogues dans le syriaque et dans l'arabe.

5° Conclusions pratiques.

I.

LES ALPHABETS SÉMITIQUES ONT-ILS DES SIGNES-VOYELLES, OU N'ONT-ILS QUE DES CONSONNES ?

Si d'abord nous appliquons cette question au plus ancien des alphabets, à celui qui, d'après la tradition et d'après les découvertes modernes, est l'origine des autres, l'alphabet égyptien, nous trouvons que sur deux cent quarante-sept signes phonétiques dont se compose cet alphabet (en tenant compte des homophones), quarante huit sont destinés à représenter des *voyelles*. L'enseignement de Champollion et de ses successeurs est à ce sujet on ne peut pas plus clair. Nous avons donné tous ces signes *voyelles* dans notre première partie de cet ouvrage, aux pl. I, V, VI, VIII, X et XVI ; nous n'avons donc pas à les reproduire ici.

Au reste, il est dans l'histoire de la langue égyptienne un fait décisif sous ce rapport. Lorsque les Égyptiens devinrent chrétiens, ils changèrent, non point de langue, mais d'écriture ; ils adoptèrent les caractères grecs, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, vingtième leçon ; or, ces caractères grecs renferment des voyelles ; donc il n'était pas contre le génie de la langue égyptienne d'écrire, au moins quelquefois, les voyelles, sans quoi ils n'eussent pris aux Grecs que leurs consonnes.

Il n'y a donc pas de doute possible pour l'alphabet égyptien, soit à l'époque ancienne, soit à l'époque moderne, vulgairement appelée copte. Voyons s'il en est de même pour les autres langues sémitiques.

A priori, et avant tout examen spécial de chacune de ces langues, nous trouvons un fait d'une importance capitale en faveur de l'affirmative, un fait d'*analogie* qui, en linguistique, est d'une force toute particulière. Voici ce fait :

Nous avons suffisamment prouvé, dans la première partie de cet ouvrage, que l'alphabet hébreu et les autres alphabets orientaux viennent de l'égyptien, et que les alphabets grec et latin viennent de l'hébreu ou du phénicien, et de l'égyptien par conséquent. Or, il est certain qu'en égyptien il y avait tout autant de lettres *voyelles* que nous en comptons dans nos alphabets. Il est certain, d'autre part, que les noms et l'ordre d'arrangement de nos alphabets européens viennent des noms et de l'arrangement analogues de l'alphabet hébreu. Par quelle étrange anomalie les lettres dérivées seraient-elles voyelles, tandis que les lettres dont elles dérivent ne le seraient pas? Ajoutez à cette bizarrerie déjà très-grande cette autre circonstance non moins singulière, que ces lettres hébraïques ou arabes prétendues consonnes viendraient elles mêmes de lettres égyptiennes *voyelles!* Ainsi elles seraient, s'il est permis de parler ainsi, filles et mères de voyelles, et elles-mêmes ne seraient pas voyelles! Ne faudrait-il pas renverser toutes les lois de l'analogie pour admettre de telles conclusions?

Pour faire toucher la chose au doigt, en quelque sorte, mettons ici sur cinq lignes parallèles la quintuple nomenclature des alphabets hébreu, syriaque, arabe, grec, latin. Ce simple exposé comparatif équivaudra, pensons-nous, à la plus forte des démonstrations.

Hébreu.	Alph ou Aleph;	Beth;	Ghimel;	Delth ou Daleth;	E ou He;
Syriaque.	Olaph;	Beth;	Gomal;	Dolath;	He;
Arabe.	Aleph;	Be;	Gim;	Dal;	He;
Grec.	Alpha;	Betha,	Gamma;	Delta;	E-*psilon;*
Latin.	A;	B;	G;	D;	E;

Ouaou ou Vav;	Zain;	Heth;	Teth;	Ioth ou Iod;	Caph;
Ouaou;	Zain;	Hheth;	Tteth;	Yudh;	Koph;
Ouaou;	Zé;	Hha;	Ta;	Ie;	Kef;
?	Zêta;	Hêtha;	Thêtha;	Iôta;	Cappa;
Ou, F, V;	Z;	H;		I;	C;

Lambd ou Lamedh;	Mem;	Noun;	Samech;	Oïn ou Auïn;
Lomadh;	Mim;	Nun;	Semkath;	Ec;
Lam;	Mim;	Noun;	Sin;	Aïn;
Lambda;	Mu;	Nu;	Xi;	O-{ *mega;* / *micron;*
L;	M;	N;	X;	O;

Phe;	Tsade;	Quouph;	Resch;	Schin;	Thau.
Fe;	Ssodhe;	Cqoph;	Risc;	Scin;	Taū.
Fe;	Sad;	Caf;	Re;	Chin;	Te.
Pi;			Ro;	Sigma;	Tau.
P;		Q;	R;	S;	T.

Ainsi donc, *à priori*, nous sommes induits à penser que si les lettres A, E, OU, HE, I, O, sont voyelles dans le grec et dans le latin, c'est qu'elles étaient voyelles en arabe, en syriaque, en hébreu, en phénicien, aussi bien qu'elles le sont en égyptien. Nous avons d'ailleurs d'autres moyens de prouver la même thèse.

En effet : 1° Fl. Josèphe, dans son livre de la *Guerre des Juifs*, dit que les quatre lettres dont est composé le nom de Dieu (יהוה) sont quatre *voyelles* : *ταῦτα δὲ ἐστι φωνήεντα τέσσαρα.*

2° Eusèbe, dans l'un des passages cités dans la première partie de cet ouvrage, dit positivement que les quatre lettres de ce nom mystérieux sont des *voyelles.*

3° Nous avons sur chacune des six lettres que nous con-

sidérons comme voyelles plusieurs passages de saint Jérôme qui nous prouvent clairement que ce grand docteur regardait ces mêmes lettres comme autant de *voyelles*, dans toute l'étendue de ce mot. Il nous serait facile de multiplier ici les citations; les suivantes pourront suffire.

א, ה. Dans la préface de son livre *De Nominibus hebraicis*, saint Jérôme, à propos de la lettre A, avertit le lecteur qu'il ne faut pas croire qu'un mot hébreu qui commence par *a* dans la transcription latine commence toujours par א dans l'hébreu écrit. Parfois, dit-il, ce mot commence par *ain* ע, souvent par *he* ה, quelquefois par *heth* ח. Ainsi donc, quand un mot commence par une *voyelle*, il faut bien savoir qu'en hébreu ce n'est pas toujours la voyelle correspondante qui se trouve en tête de ce mot : « Sciendum igitur quod... ubi à *vocali litterâ* nomen incipit, apud Hebræos à diversis, ut suprà diximus, inchoetur elementis. » On voit par là que saint Jérôme regarde la lettre א, la lettre ה, la lettre ח et la lettre ע comme de véritables voyelles. Il rappelle plus loin (devant la lettre *s*) ce qu'il vient de dire, et là encore il appelle ces quatre lettres des *voyelles* : « quod in principio dixeramus in *vocalibus litteris* observandum..., etc. »

ו. Voici comment saint Jérôme s'exprime sur la lettre ו. Ce passage est tiré de son Commentaire sur Abdias, t. XXV de la Patrologie de M. Migne, col. 1102 : « Judæi frustrà somniant contrà urbem Romam regnumque romanum hanc fieri prophetiam; et illud quod in Isaia scriptum est, *Onus Duma* (דומה), paululum apice litteræ commutato, pro DELETH legi posse RES, et sonare *Romam* (רומה) : VAU *quippe littera et pro* U, *et pro* O, *eorum lingua accipitur*. » Donc ו est une voyelle, puisqu'elle équivaut à l'*u* ou à l'*o* des Latins.

ח. Le passage suivant, qui a rapport à la lettre ח, est extrait du livre *De Nominibus hebraicis, de Genesi*, t. XXIII de

la Patrologie, col. 777. « CHAM (חם). calidus. Sed sciendum quod in hebræo $\chi\iota$ litteram non habent; scribitur autem per *heth*, quæ duplici aspiratione profertur... » Et plus loin : « CHETÆUS (חתי), mentis excessus, sive fixus, vel abscissus. Sed hoc nomen in hebraico *non* incipit à *consonante* litterâ, *verum ab heth....* » Donc HETH n'est pas une consonne, mais bien une *voyelle*.

י. Il ne saurait y avoir de difficulté pour cette lettre, que partout saint Jérôme rend en écriture latine par une voyelle, et presque toujours par un *i*. En voici quelques exemples : ידידיה est transcrit par lui *Ididia*, קניתי *Canithi*. ים, terminaison du pluriel, est toujours *im;* קיטר *Citor*, עמי *Ammi*, מריה *Moria*, דביר *Dabir*. etc., etc. Voyez ses livres des noms hébreux, des questions hébraïques sur la Génèse, ses commentaires, ses lettres. Le troisième volume de cet ouvrage donnera toutes ces transcriptions.

La lettre י est une des voyelles par excellence, une des principales *matres lectionis*.

ע. Au livre *De Nominibus hebraicis*, cité plus haut, au mot Segor, on trouve ce qui suit : « SEGOR (צער), parva : ipsa est quæ et suprà Soor. Sed sciendum, quia G litteram in medio non habent, scribaturque apud Hebræos per *vocalem ain*. » Donc encore une fois *ain* n'est pas une consonne, mais bien une *voyelle* proprement dite.

4º La transcription d'une foule de mots hébreux en caractères grecs ou latins nous a été donnée par Origène et saint Jérôme. Or, partout nous voyons ces six lettres hébraïques traduites ou représentées en grec ou en latin par des voyelles. Nous pouvons en dire autant des noms propres hébreux transcrits en caractères grecs par les *Septante*, bien plus anciens encore que saint Jérôme et Origène. Donc les uns et les autres considéraient ces lettres comme des voyel-

les. Les Septante ajoutent parfois la forte aspiration χ ou γ à la voyelle, mais ils n'omettent pas cette voyelle et ont seulement par là l'intention de rendre d'une manière plus exacte la force particulière à certaines émissions de voix des Orientaux. Donnons quelques exemples de ces transcriptions, dont on trouvera d'ailleurs un spécimen plus loin, et sur lesquelles nous préparons un travail complet destiné au troisième volume de cet ouvrage.

Exemples tirés des *Hexaples* d'Origène, éd. de B. de Montfaucon.

ב ראשית ברא אלהים את ה שמים ו את ה ארץ ... ו רוח אלהים
Ελωειμ ρουη ου ... αρες α εθ ου σαμαιμ α εθ Ελωειμ βαρα ρησιθ B
מרחפת על פני ה מים . ו יאמר אלהים : יהי אור ! ו יהי אור ...
... ωρ ιει ου ! ωρ ιει : Ελωειμ ιωμερ ου . μαιμ α φνε αλ μαραεφεθ
ו יבדל אלהים בין ה אור ו בין ה חושך ...
... ωσεχ α βην ου ωρ α βην Ελωειμ ιαβδηλ ου

Dans ces exemples il y a des contractions ou des allongements de voyelles, comme dans toutes les langues, mais on voit partout les six lettres en question rendues par des voyelles, simples ou accompagnées d'aspiration, mais néanmoins toujours voyelles.

Exemples tirés de saint Jérôme (*Epist.* LXXIV) (1).

ו מלכי־צדק מלך שלם הוציא לחם ו יין ; ו הוא כהן ל אל עליון :
: elion el le cohen hu u ; iain va lehem hosi salem melec sedec melchi u
ו יברכהו , ו יאמר : ברוך אברם ל אל עליון , קנה שמים ו ארץ ;
; ares va samaim cone , elion el le abram baruch : iomer va ,ibarcheu va

(1) On sait que les Latins prononçaient *u* comme *ou*, quelquefois comme *v*. Il paraît, d'après ces exemples et d'autres encore, que saint Jérôme prononce le ו comme *va* toutes les fois qu'il précède une voyelle sans aspiration. Ailleurs il dit toujours *ou*, comme Origène et les Orientaux. L'emploi de cette légère aspiration *va* repose sûrement, dans les cas cités, sur une raison d'euphonie : elle a pour but d'éviter le concours de deux voyelles.

ו ברוך אל עליון, אשר מגן צריך ב ידך ; ו יתן לו מעשר מ כל .
.echol me maaser lo iethen va ; iadach b sarach maggen eser , elion el baruch u

Exemples tirés de la version des Septante.

Qu'il nous suffise de transcrire les uns sous les autres, en hébreu et en grec, les noms de Jacob et de ses enfants, ch. XLIX de la Genèse. Il serait facile de donner des centaines d'autres exemples.

יעקב ; ראובן ; שמעון ; לוי ; יהודה ; זבולן ; יששכר ; דן ;
; Δαν ; Ισσαχαρ ; Ζαβουλων ; Ιουδα ; Λευι ; Συμεων ; Ρουβην ; Ιακωβ

גד ; אשר ; נפתלי ; יוסף ; בנימין .
. Βενιαμιν ; Ιωσηφ ; Νεφθαλι ; Ασερ ; Γαδ

5° Nous ne sommes pas étonnés après cela de voir Savary dans sa Grammaire arabe dire que c'est improprement que les grammairiens arabes regardent toutes leurs lettres comme consonnes, et réclamer tout spécialement le titre de *voyelles* au moins pour les lettres ו י א ע, و ى ا ع.

Nous pouvons donc répondre affirmativement à la première des questions que cette dissertation a pour objet d'éclaircir, et dire : *Les alphabets sémitiques ne sont pas seulement composés de consonnes, mais ils ont, aussi bien que les nôtres, des voyelles : les lois de l'analogie, les rapports d'origine et de filiation, les témoignages formels des anciens nous attestent ce fait.*

Examinons maintenant la seconde question.

II.

LA VALEUR DE CES SIGNES-VOYELLES ÉTAIT-ELLE TOUJOURS LA MÊME ?

Non, évidemment. Il suffit de voir les exemples que nous venons de donner. Ces voyelles étaient *vagues*, selon l'ex-

pression de Champollion, ou du moins peu fixes et assez semblables aux voyelles de la langue anglaise. Ainsi א, au témoignage de saint Jérôme dans ses questions sur la Genèse, se prononce plus souvent A, mais il se prononce souvent aussi E, quelquefois même O.

ה sonne plus souvent E, mais souvent aussi A.

ו se traduit par OU au commencement des mots; dans le milieu et à la fin il se lit plus souvent OO.

ח est toujours fort aspiré. La voyelle jointe à cette aspiration est quelquefois E, plus souvent A. A la fin des mots c'est presque toujours E, ε ou η, quelquefois AE.

י se rendait presque toujours par I. On trouve pourtant des passages où il est traduit par une autre voyelle.

ע est une des lettres dont il est le plus difficile d'assigner la vraie prononciation antique. Les Septante lui ont assez souvent donné la valeur de γα; d'autres fois ils l'ont rendue par ε, et aussi par α. Théodotion est d'accord avec les Septante pour cette dernière interprétation au commencement des mots. Dans le corps des mots on la trouve traduite par E, mais beaucoup plus souvent par A. A la fin des mots c'est presque toujours un E, à moins qu'elle ne soit suivie d'un ח; dans ce cas on la lit A.

Il est certain que la prononciation de cette lettre avait chez les Hébreux quelque chose de guttural (peut être même de nasal, comme certaines lettres chez les Arabes, et en général chez les Orientaux, NGAIN). Saint Jérôme l'aspire quelquefois, mais plus souvent il la lit sans aspiration.

De tout cela nous sommes en droit de conclure que *la valeur de ces signes voyelles n'était pas toujours la même*, mais qu'au contraire ils correspondaient, selon les circonstances diverses, aux différentes *voix* qui se rencontrent dans la

prononciation des mots des langues sémitiques. Toutefois il paraît qu'il y avait quelque chose de plus fixe pour le son de l'י et pour celui de l'ו, aussi bien en hébreu qu'en égyptien. Ces deux lettres là se changent moins facilement, ce semble, que les autres voyelles.

III.

COMMENT SUPPLÉAIT-ON, DANS LA LECTURE, AUX SIGNES-VOYELLES OMIS FRÉQUEMMENT DANS LA LANGUE ÉCRITE?

Aujourd'hui encore nous trouvons dans la langue copte quelque chose qui peut nous mettre sur la voie et nous apporter quelques idées relativement à cette question. Ainsi nous voyons souvent une voyelle omise au commencement ou au milieu des mots dans cette langue, et cette voyelle à suppléer est presque toujours un *e* muet placé avant la consonne. (L'absence de cette voyelle est indiquée par une petite ligne placée au-dessus de la consonne.) Ce fait semble nous montrer que la voyelle ainsi sous-entendue dans les langues analogues n'est pas une voyelle essentielle, une lettre importante, puisqu'elle se prononce à peine et n'a que la valeur d'une demi-voyelle, pour ainsi dire, d'un *e muet*, d'une de ces voyelles vagues de la langue anglaise sur lesquelles ne porte pas l'*accent*, et qui se prononcent rapidement. Il nous semble que c'est là l'idée qu'on doit se faire de ces sortes de voyelles supprimées.

Saint Jérôme nous dit à ce sujet quelque chose de bien plus étonnant. Dans sa lettre à Evangelus, sur Melchisédech (lettre écrite en 398), voici comment il s'exprime en commentant le texte suivant : « Erat autem Joannes baptizans in Ennon, juxtà Salim, quia aquæ erant multæ ibi. » (*Joann.* III.)

« Nec refert utrùm Salem an Salim nominetur, cùm vo-

calibus in medio litteris perraro utantur Hebræi, et *pro voluntate lectorum*, ac *varietate regionum*, eadem verba diversis sonis atque accentibus proferantur. »

Ainsi, au quatrième siècle de l'ère chrétienne, il était de règle de suppléer ces voyelles *à volonté* et selon l'usage des différents pays ; on ne voyait là qu'une question d'accent. Saint Jérôme nous l'enseigne de la manière la plus formelle.

Beaucoup plus anciennement, et du temps même où les Égyptiens se servaient encore de leurs signes hiéroglyphiques, nous voyons chez eux un usage qui constate la vérité du témoignage de saint Jérôme, et qui nous prouve que la même chose avait lieu de toute antiquité. Trois dialectes différents étaient parlés en Égypte : le thébain ou saïdique, dans la haute Égypte ; le memphitique, dans la basse ; le bashmourique, entre ces deux pays et dans les oàsis. Ces dialectes différaient entre eux, particulièrement pour les voyelles médiales et pour ces consonnes qui, dans toutes les langues, se changent les unes en les autres : *b, v, f; t, th, d ; l, r*, etc.

Or, ces trois dialectes n'avaient qu'*une* seule et même manière d'écrire un mot qui représentait la même idée exprimée avec une légère différence dans ces trois variétés de langage. Dans le groupe hiéroglyphique répondant aux lettres ANK, par exemple (*je* ou *moi*), les Thébains lisaient ANOK ou ANOG, les Memphitiques ANOK, les Bashmuriens ANαK. Chacun suppléait la voyelle omise, suivant le génie particulier de la langue qu'il parlait, et interprétait même d'une manière plus ou moins forte ou aspirée la consonne qui termine ce mot, toujours selon le génie propre de son dialecte. Cette pratique ancienne, on le voit, s'accorde parfaitement avec ce que nous dit saint Jérôme de l'usage suivi par les Hébreux, et du degré fort médiocre d'importance

qu'ils attachaient à la notation précise des voyelles qui se trouvaient dans le corps des mots.

IV.

LE SYSTÈME DES MASSORÈTES ATTEINT-IL LE BUT QU'IL SE PROPOSE, SAVOIR : DE FIXER LA VÉRITABLE PRONONCIATION DE L'HÉBREU ?

Exposé de ce système. — Examen de sa valeur absolue et de sa valeur relative. — Systèmes analogues dans le syriaque et dans l'arabe.

Nous venons de voir quelle était la manière dont les anciens paraissent avoir envisagé la question de prononciation dans les langues sémitiques; nous allons maintenant exposer un système tout différent et examiner la valeur de ce système.

Longtemps après que la langue hébraïque eut cessé d'être vulgaire, certainement après saint Jérôme, très-probablement après le Talmud et vers le milieu du dixième siècle de l'ère chrétienne, des grammairiens juifs inventèrent un système à l'aide duquel ils voulurent fixer la prononciation de l'hébreu. Ont-ils réussi dans leur entreprise?

Citons d'abord ce que dit Dom Calmet sur l'origine et les données générales de ce système : on peut le regarder comme résumant les jugements d'une foule d'autres auteurs chez lesquels on trouve l'expression des mêmes idées et qu'il serait beaucoup trop long de citer.

« Quoique les Hébreux dans leur alphabet aient des voyelles et des consonnes (1), de même que les autres peuples, il est vrai néanmoins que souvent en écrivant ils ne

(1) Leurs voyelles sont : *aleph*, *vau*, *jod*, *hé*, *ain*, א, ו, י, ה, ע. Le *hé* est plutôt une aspiration qu'une voyelle.

mettent pas les voyelles avec les consonnes. Quelquefois les voyelles mêmes qui y sont ne se prononcent pas, ou enfin ces voyelles ayant tantôt un son et tantôt un autre, étant tantôt longues et tantôt brèves, il est très-mal aisé à ceux qui n'ont pas une longue habitude dans la langue hébraïque, de lire comme il faut les livres écrits en hébreu. C'est cette difficulté qui a donné occasion d'inventer et de mettre en usage les *points-voyelles*, qui sont certains points qu'on met au-dessous ou au-dessus des consonnes, et qui suppléent aux voyelles lorsqu'elles manquent dans l'écriture, ou qui en fixent le son, la quantité et la valeur, lorsqu'elles s'y rencontrent...

« Si l'on voulait s'en rapporter aux rabbins et à quelques grammairiens hébreux d'entre les chrétiens, sur l'antiquité de ces points-voyelles, il faudrait les croire aussi anciens que l'écriture même hébraïque, et en rapporter l'origine à Moyse, ou à Esdras, ou aux anciens de la grande synagogue qui vivaient du temps d'Esdras et de Néhémie (1). Mais les plus sensés croient que cette invention est beaucoup plus récente. Les uns en rapportent l'origine aux Massorètes ou aux docteurs de l'école de Tibériade qui vivaient vers l'an 500 de Jésus-Christ. Le P. Morin croit que c'est des Arabes que les Hébreux ont reçu et l'art de la grammaire et l'usage des points-voyelles. Or les Arabes eux-mêmes ne commencèrent à écrire qu'assez tard, et lorsque l'empire des mahométans s'établit, vers l'an 622, il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient l'usage des lettres. Les noms des points-voyelles, qui sont tous arabes, sont une preuve qu'ils tirent leur origine de ces peuples. De plus, les premiers grammairiens qu'aient eus les juifs étant arabes, et ayant écrit

(1) Vide Morin. *Exercit. Bibl.*, exercit. XVIII, l. II, c. 1, 2, 3 et seq.; Briani Valtoni *Proleg. Biblica*, proleg. III, art. 38 et seq et alios passim.

en cette langue, il est très-vraisemblable que les points-voyelles, qui sont de leur invention, viennent de la même source d'où ils ont tiré leur art de grammaire.

« Le P. Morin, qui a examiné à fond toute cette matière qui regarde l'antiquité des points-voyelles, montre qu'ils n'étaient point encore inventés, ni au temps d'Origène, ni au temps de saint Jérôme, ni même au temps des docteurs qui ont composé le Talmud, lequel n'a été achevé qu'au septième siècle. Le même auteur, parcourant les différents ouvrages qui ont été composés par les juifs aux huitième et neuvième siècles, les premiers vestiges qu'il rencontre des points-voyelles sont dans les écrits des rabbins *Ben-Aser*, chef de l'école des juifs occidentaux, et dans ceux de *Ben-Nepthali*, chef de l'école des Orientaux, lesquels vivaient vers l'an 940, c'est-à-dire vers le milieu du dixième siècle. Il s'ensuit que l'on ne peut guère placer le commencement des points-voyelles avant le milieu du dixième siècle. On peut voir le P. Morin, *Exercit. Bibl*, l. II, exercit. XXVIII, c. 1, 2, 3 et seq., et les *Prolegomènes* de Valton, prol. III, nº 38 et suiv., et les autres écrivains qui ont travaillé sur les Prolégomènes de l'Écriture, comme M. Dupin, le P. Frassen, et le P. Thomassin dans sa Méthode d'étudier par rapport à l'Écriture.

« Les juifs d'aujourd'hui se servent de points-voyelles, et de Bibles imprimées avec ces points, pour leur usage ordinaire; mais les livres dont on se sert publiquement dans la synagogue, les rouleaux dans lesquels ils lisent solennellement le texte sacré, sont encore sans points-voyelles, comme dans le commencement. Les Samaritains ne mettent pas non plus de points-voyelles dans leur Pen-

(1) Elias Levita. Vide et Kimchi, Aben-Ezra, Judam Levit., et alios, apud Tirin.

tateuque écrit en anciens caractères hébreux. Le scrupule des uns et des autres à cet égard est une preuve de la nouveauté des points-voyelles. »

Voilà donc ce qui semble être la vérité sur l'origine de ce système. Il est temps de le faire connaître en détail, afin de mieux apprécier ce qu'il a de bon et ce qu'il a de défectueux.

EXPOSÉ DU SYSTÈME DES MASSORÈTES

POUR LA TRANSCRIPTION, LA LECTURE, L'ACCENTUATION ET LA PONCTUATION DU TEXTE DES LIVRES SAINTS.

1° *Des signes alphabétiques dans le système des Massorètes.*

Les vingt-deux lettres sont *toutes consonnes*. Celles que saint Jérôme et tous les anciens ont regardées comme voyelles deviennent des aspirations plus ou moins fortes. En revanche toutes les voyelles sont écrites et soigneusement distinguées l'une de l'autre; plus de confusion possible sous ce rapport. On le voit, c'est un *système* complet, dans toute l'extension de ce mot, un mode nouveau de transcription de la langue sacrée.

Dans ce système, א est un esprit doux ou une aspiration légère, ה une aspiration plus forte; ו sonne *v;* ח devient *hh*, ou plutôt *ch* dur; י est *i* ou *j;* ע est une aspiration du gosier très-forte et d'une nature particulière. En outre, la lettre ש se prononce de deux manières, selon qu'elle a un point à droite ou à gauche : שׂ *scin*, שׁ *schin*.

2° *Des signes servant à marquer les voyelles dans le système des Massorètes.*

Il y a d'abord dix points servant à exprimer les cinq voyelles longues et les cinq voyelles brèves; il y a ensuite trois autres signes pour les voyelles très-brèves, ou plutôt une triple position d'un autre signe dont nous parlerons tout à l'heure.

Voici les dix premiers points-voyelles et leur usage :

◌ָ A long, ou *kamets*, du mot *kamats* « colligere », parce qu'on le prononce la bouche en partie fermée et qu'il rend un son obscur, milieu entre *a* et *o*.

◌ַ A bref, ou *patach*, du mot *patach* « aperire », parce qu'il a un son très-clair et qu'il se prononce la bouche très-ouverte, comme l'*a* du latin et du français.

◌ֵ E long, ou *tsere*, du mot *tsur* « coarctare », parce qu'il a un son obscur comme l'*e* dans *pené* et *penna*.

◌ֶ E bref, ou *segol*, du mot chaldéen *segulla* « grappe de raisin », dont il rappelle assez bien l'image. Il a le son clair.

◌ִי I long, ou *chirik magnum*, *chirik gadol*.

◌ִ I bref, ou *chirik parvum*, *chirik katon*.

וֹ et ◌ֹ O long, ou *cholem*, *wau-cholem*.

◌ָ O bref, ou *kamets-chatuph*, *kamets raptum*, du mot *chataph*, qui veut dire *rapere*.

וּ U long, ou, *schurek*.

◌ֻ U bref, ou *kibbuts*, du mot *kabats* « congregare », parce qu'on le prononce les lèvres rapprochées et la bouche presque entièrement fermée, comme l'*u* français.

Tous ces points s'écrivent au-dessous des lettres, à l'exception de trois, le *chirik magnum*, le *cholem* et le *schurek*, *i*, *ó* et *ou*, qui se mettent à côté ou au-dessus des lettres.

Voici maintenant l'autre signe destiné à noter les voyelles très-brèves. Il se nomme *scheva* et s'écrit ainsi (:) dans sa forme simple.

Dans cette même forme simple, il est quelquefois *quiescens* ou ~~*se reposant*~~, c'est-à-dire qu'il ne se prononce pas, et d'autres fois il est *sonans* et se prononce comme un *e* très-bref (notre *e* français sans accent). Dans sa forme composée, il se joint aux trois voyelles *a* bref, *e* bref, *o* bref, pour les rendre plus brèves encore et en faire de véritables demi-voyelles.

3° *Des accents toniques, prosodiques, et des signes de ponctuation dans le système des Massorètes.*

Ces accents et ces signes, multipliés au delà de toute mesure, forment à eux seuls toute une hiérarchie. On y voit en effet des *empereurs*, des *rois*, des *ducs*, des *comtes*; les *serfs* eux-mêmes n'y sont point oubliés. (Ces désignations suffiraient pour montrer le peu d'ancienneté du système.) Voici d'abord la série des accents distinctifs, *maîtres* et *seigneurs*; viendra ensuite celle des accents conjonctifs, *serviteurs* ou *esclaves*.

Les accents *maîtres et seigneurs* (DOMINI) se subdivisent ainsi qu'il suit:

1° Les *empereurs* (IMPERATORES), ou *maximi*, au nombre de trois.

1. (◌ֽ) *silluk* « finis », toujours joint aux deux points (:) *soph-pasuk*. Il est placé à l'extrémité du *domaine* dont il a l'empire (pour parler comme les grammairiens juifs), c'est-à-dire qu'il indique la fin d'une phrase, ou de la plus grande des divisions du langage.
2. (◌֑) *athnach* « respiratio », indique ordinairement le milieu des versets.
3. (◌֥) *merka mahpachatum*, accent ou signe poétique.

2° Les *rois* (REGES), ou *magni*, au nombre de quatre.

1. (◌֒) *segolta*, accent initial.
2. (◌֔) *sakeph-katon*, à la fois tonique et signe de ponctuation.
3. (◌֕) *sakeph-gadol* ou *magnum*.
4. (◌֖) *tiphcha*.

3º Les *ducs* (DUCES), ou *parvi*, au nombre de neuf.

1. (֗) *rebia*. Il se met sur le milieu ou sur le côté droit de la lettre, pour le distinguer du point-voyelle *cholem*. Il marque les plus petites divisions de la ponctuation.
2. (֘) *sarka*, accent final.
3. (֙) *paschta*, accent final.
4. (֚) *jethibh*, accent initial.
5. (֛) *tebir*.
6. (֦) *merka c'phulæ*, double *merka*.
7. (֓) *schalschelet*, accent initial.
8. (֖) *tiphcha* initial.
9. (֗) *rebia cum geresch*, accent final.

4º Les *comtes* (COMITES), ou *minimi*, au nombre de six.

1. (֡) *paser*.
2. (֟) *karne phara*.
3. (֠) *telischa majus*, accent initial.
4. (֜) *geresch*
5. (֞) *geresch* double.
6. (|) *psik*, entre les mots, et toujours uni à un conjonctif.

Les accents *serviteurs* ou *esclaves* (SERVI, MINISTRI) ne forment qu'une seule et même catégorie, au nombre de dix.

1. (֥) *Merka*.
2. (֣) *Munach*.
3. (֤) *Mahpach*.
4. (֨) *Kadma*.
5. (֧) *Darga*.
6. (֪) *Jerach*.
7. (֩) *Telischa minus*, accent final
8. (֭) *Tidhcha*, accent ou signe poétique.
9. (֮) *Merka sarkatum*, id.
10. (֮) *Mahpach sarkatum*, id.

Ces accents servent, on vient de le voir, à différents usages. Ils aident à distinguer les divers sens d'un même mot, comme cela a lieu dans la langue grecque; ils marquent la syllabe sur laquelle doit se faire l'inflexion de la voix; ils

servent encore à la notation poétique; enfin ils sont employés à la ponctuation. Ce dernier système est beaucoup plus compliqué que le nôtre. Ainsi, plus une phrase est longue, en d'autres termes, plus le *domaine* de l'accent *empereur* est étendu, plus il trouve à son service de *rois*, de *ducs* et de *comtes* pour en occuper les différentes divisions et subdivisions. Il y a donc non-seulement des points, des points avec virgule, des deux points et des virgules, mais même des demi-virgules et des divisions plus petites encore. Bien plus, non-seulement il y a dans ce système de ponctuation des accents *distinctifs*, il y en a aussi de *conjonctifs* ou destinés à unir. Ainsi le sujet et son régime, le substantif et son adjectif sont unis par un accent de la catégorie des *serviteurs*. Il y a aussi une sorte d'attraction ou de position relative assez ingénieuse. Ainsi un accent *maître*, mais qui se trouve placé à côté d'un autre accent *maître* d'un degré plus élevé, remplit alors à l'égard de cet accent *supérieur* l'office de serviteur, tout comme cela se fait dans l'ordre social : *servit domino majori* Réciproquement, dans les phrases très-étendues, les conjonctifs ou accents *serviteurs* ont le rôle de distinctifs ou d'accents *maîtres* d'un degré inférieur, et alors ils agissent comme délégués de leurs supérieurs. — Quant à savoir celui des maîtres ou des serviteurs qu'il faut placer de préférence à tel endroit donné, il y a là-dessus bien des règles qui sont loin d'être claires et faciles.

4° *De quelques autres signes de transcription, de lecture et d'accentuation dans le système des Massorètes.*

Outre ces signes de *voix* et d'*accents*, les Massorètes ont encore quelques autres signes qui complètent leur système.

Ils ont d'abord le *point diacritique* par lequel ils distinguent leur double prononciation de la lettre ש, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Ils ont ensuite le *dagesch*, sorte de *point* (.) qu'ils mettent au milieu des lettres pour indiquer une prononciation plus forte, consistant à doubler la lettre, ou à enlever son aspiration et la rendre plus forte et en quelque sorte encore double d'elle-même, si cette lettre est aspirée. On trouve quelque chose de semblable dans la ligne que les Allemands mettent au-dessus de deux de leurs lettres et les Espagnols au-dessus de leur *n*.

Le *mappik* a du rapport avec le *dagesch*. C'est aussi un point, qui se met seulement dans les lettres *susceptibles de repos* (en d'autres termes, celles que nous regardons comme voyelles); il indique alors qu'on doit leur donner le son d'une consonne; il rend plus forte, il endurcit en quelque sorte la lettre. Dans le fond c'est le même résultat que pour le *dagesch*.

Le *raphe* a une tout autre destination. Cette petite ligne, placée sur une lettre, indique un adoucissement dans la prononciation. Ainsi כֿ marqué du *raphe* deviendra *ch* doux comme dans le français *chose*. Le mot *raphe* veut dire *mou*, signe *qui amollit*. Ce signe est peu usité.

Le *makkeph, conjunctor, trait d'union*, est une petite ligne horizontale placée entre deux ou plusieurs mots pour indiquer une union de sens, de ton, d'accent et de ponctuation. On le voit surtout après les particules את, אל, etc.

Le *metheg, frenum*, est une petite ligne verticale, mise à gauche d'une voyelle, pour indiquer au lecteur de ne point couler sur cette voyelle, mais bien de s'y arrêter un peu.

Telle est, d'une manière assez complète, l'idée que l'on peut se faire du système des Massorètes. Il est temps d'examiner quelle est la valeur de ce système.

5° *Le système des Massorètes considéré au point de vue de sa valeur absolue.*

Si nous envisageons le système des Massorètes à un point de vue absolu, en faisant abstraction des données historiques que nous possédons déjà sur la langue sainte et de celles que nous ferons connaître tout à l'heure, nous trouvons dans cet ensemble grammatical tant d'ingénieux détails, tant de distinctions subtiles et justes toutefois, tant d'esprit d'analyse, que nous ne pensons pas qu'on ait jamais imaginé rien d'aussi parfait dans ce genre. Tout cela nous paraît même trop parfait. Il y a des excès à craindre dans ce qu'on peut appeler la manie de classification, comme il y en a dans le défaut contraire. Sans doute il faut mettre de l'ordre dans ses idées ; mais il ne faut pas que toute l'attention de l'esprit se porte à opérer, à l'aide de divisions et de subdivisions sans fin, cet ordre, ces arrangements symétriques bien alignés, qui prennent peu à peu je ne sais quel caractère enfantin et ont le grave tort de faire perdre plus ou moins de vue les idées elles-mêmes. C'est bien en matière d'études grammaticales qu'on peut souvent appliquer la devise célèbre de l'école d'Alexandrie : *ne quid nimis!* rien de trop. Or, nous pensons que dans le système des Massorètes il y a quelque chose de trop. Il y a trop de divisions, trop de dissection de langage, pour ainsi dire, trop de subtilité, et ce caractère seul suffirait pour indiquer à peu près l'époque de décadence (pour l'Orient du moins) à laquelle il a été conçu.

6° *Le système des Massorètes considéré au point de vue de sa valeur relative.*

L'article suivant, extrait du *Journal Asiatique*, n° de nov.-déc. 1848, pag. 472 et suiv., va être une première réponse

à la question qui nous reste à examiner. L'auteur de cet article est M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne.

D'UN SYSTÈME DE PRONONCIATION DE L'HÉBREU, ASSEZ SEMBLABLE A CELUI DES ANCIENS, CONSERVÉ CHEZ LES JUIFS DE LA PROVINCE D'ORAN.

(Extrait d'un ouvrage inédit intitulé : *Souvenirs de la province d'Oran, ou Voyage à Tlemcen*, par M. l'abbé Bargès, relatif à la prononciation de l'hébreu usitée chez les juifs de cette province.)

NOTE PRÉLIMINAIRE DE L'AUTEUR.

« Le voyage que j'ai entrepris, il y a environ deux ans, dans le nord de l'Afrique, m'a fourni l'occasion d'enrichir mon portefeuille d'une multitude d'observations utiles et nouvelles, tant sur la géographie et l'histoire, que sur la langue et les mœurs des peuples qui habitent cette contrée. En attendant qu'il me soit permis de les faire paraître dans un ouvrage spécial, les philologues et les hébraïsants en particulier me sauront peut-être quelque gré si je leur présente ici quelques pages détachées de mon travail ; car j'ai l'espoir que si la matière qu'elles contiennent n'est pas de nature à plaire à l'imagination, elle sollicitera du moins par sa nouveauté la curiosité et l'intérêt du lecteur qui aime la science pour elle-même.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE.

« Dès mon arrivée à Oran, j'avais pu nouer des relations avec les juifs de cette ville ; dans cette circonstance, la connaissance de la langue hébraïque me servit à merveille, car au bout de quelques jours j'eus visité leurs synagogues, leurs écoles, et feuilleté même leurs livres. Les enfants qui m'avaient vu converser avec leurs maîtres ou entrer avec eux dans les lieux de prière, me prenaient pour un rabbin français, et, quand ils me rencontraient dans les rues, s'approchaient de moi pour me baiser la main et me témoigner leur respect. Il faut dire que je me prêtais assez volontiers à leur innocente erreur, et, dans le secret de mon âme, qu'attristait la vue de ces jeunes brebis égarées de la maison d'Israël, je priais le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,

d'illuminer enfin sa face sur eux et d'accomplir en leur faveur les promesses faites autrefois à ces saints patriarches.

« Je voyais presque tous les jours deux jeunes israélites, dont l'un se destinait au commerce et l'autre au rabbinat. Ils avaient tous les deux un grand désir d'apprendre la langue française; malheureusement ils ne trouvaient personne en état de la leur enseigner, car cela exigeait la connaissance de l'arabe et du français à la fois, connaissance qui, en Afrique, n'est pas aussi commune qu'on pourrait se l'imaginer. Dans l'espoir de trouver auprès de moi quelque secours pour cette étude, ils m'avaient demandé la permission de venir tous les jours passer quelques moments avec moi. Les entretiens que nous avions ensemble étaient également profitables de part et d'autre; j'apprenais de leur bouche une foule de particularités de mœurs que j'eusse toujours ignorées sans leurs explications, et, de leur côté, ils ne se retiraient pas sans avoir couché sur leur calepin un certain nombre de mots français qu'ils écrivaient en caractères rabbiniques. Un jour voulant sonder les dispositions de la nation juive à l'endroit de la France, je dis à mes jeunes israélites que, d'après les déclarations, ou plutôt les dénonciations de certains juifs français nouvellement convertis au christianisme, les prières que l'on récite dans les synagogues contiennent des malédictions contre les chrétiens. « Si cette inculpation est fondée, ajoutai-je, vous devez avouer avec moi que les enfants d'Israël méritent peu la protection que la France leur accorde avec tant de générosité et de bonne foi. »

« A ces mots, ils protestèrent du fond de leur âme contre une telle incrimination; ils crièrent à la malveillance et à la calomnie et ils se retirèrent tout contristés, promettant de m'apporter, le lendemain même, une preuve irrécusable

du contraire. En effet le lendemain, étant venus me trouver à l'heure ordinaire, ils me remirent entre les mains un bout de papier, sur lequel ils avaient transcrit la prière que l'on récitait, avant le mois de mars de la présente année, dans toutes les synagogues de l'Algérie, en faveur de la dynastie déchue.

« Voici la transcription exacte de cette prière, qui appartient aujourd'hui au domaine de l'histoire et du passé :

ברכת" המלך :

הנותין תשועה למלכים וממשלה לנסיכים ומלכותו מלכות כל עולמים"
הפוצה את דוד עבדו מחרב רעה" הנותין בים דרך" ובמים עזים נתיבה"
הוא וברך וישמור" וינצור ויעזור" וירומיה" ויגדיל" וינשא למעלה למעלה"
לאדוננו המלך" לווי פיליף רווא די פראנצא ולכל אנשי השורה מלך מלכי
המלכים ישמרהו ויחייהו" ומכל צרה ונזק יצלהו מלך מלכי המלכים ברחמיו
ירים ויגביה כוכב מערכתו זיאריך ימים על ממלכתו מלך מלכי המלכים יתן
בלבו ובליב כל יועציו וישריו רחמנות לעשות טובה עמנו ועם כל ישראל
אחינו בימיו ובימינו תושע יהודה וישראל וישכון לבטח ובא לציון גואל
ונאמר אמן :

ע"ה
יצחק ן' סעיד
יצ"ו

C'est-à-dire :

BÉNÉDICTION POUR LE ROI.

« Que celui qui accorde le salut aux rois et l'empire aux princes (1); don le règne est un règne de tous les siècles (2); qui a délivré David, son serviteur, du glaive funeste (3); qui a tracé un chemin dans la mer et un sentier au milieu des eaux impétueuses (4), bénisse, conserve, garde, aide, élève, exalte et porte très-haut notre seigneur le roi *Loui Philip, roua di Fran-*

(1) Ps. CXLIV, 10.
(2) Ps. CXLV, 13.
(3) Ps. CXLIV, 10.
(4) Isaïe, XLIII, 16.

tsa (1), ainsi que tous les princes! Que le roi des rois le conserve, qu'il lui accorde une longue vie et le préserve de toute angoisse et de tout mal! Que le roi des rois mette dans son cœur et dans celui de tous ses conseillers, de tous les hommes probes qui l'entourent, le sentiment de la compassion, afin que ce monarque nous fasse éprouver sa bienveillance, à nous et à tous les israélites, nos frères! Que durant son règne et pendant notre vie, Judah soit délivré avec Israël, et qu'ils habitent la terre avec toute sécurité (2), après que le Rédempteur sera venu à Sion (3)! *On dit* amen.

« Le serviteur de Dieu, Isaac ben-Saïd. Qu'il soit gardé par son Rocher et son Rédempteur!

« C'est le nom du jeune rabbin qui avait copié lui-même la prière dans le but de me la faire connaître.

« Lorsque j'en eus achevé la lecture et que je lui eus fait remarquer la manière fautive dont il avait orthographié les mots הנוחן et בלב, qu'il avait écrits avec *iod*, הנוחין et בליב, il me prit le papier des mains, et le lisant à haute et intelligible voix, il se mit à me commenter chaque phrase, chaque mot, comme un vrai docteur d'Israël assis sur la chaire de Moïse.

« Mais il prononçait l'hébreu d'une façon si étrange et si nouvelle que mes oreilles avaient grand'peine à reconnaître

(1) Ce passage est très-curieux. Seul il suffirait pour nous faire connaître l'idée que ces juifs africains se font de la valeur de leurs lettres comparées aux nôtres. Ils rendent *a* par א, *o*, *ou* par ו, *i* par י. Ils n'ont pas recours aux *points*-voyelles pour toutes ces lettres. Voici la transcription de ces mots français en caractères hébreux, lettre pour lettre :

לווי פוליף רווא די פראנצא
AÇNARF ID AUOR PILIP IUOL

N'est-il pas évident qu'ils ont cherché à rendre le *son* des lettres françaises à l'aide de lettres hébraïques qui dans leur pensée correspondent à ce son? Pour cela ils ont pris simplement des lettres que dans cette dissertation nous nous efforçons de faire reconnaître comme de véritables voyelles. Il faut avouer que cet exemple tout récent et assurément non préparé pour le besoin de la cause est d'une grande force.

(2) Jérémie, XXXIII, 16.

(3) Isaïe, LIX, 20.

les mots qui leur étaient pourtant le plus familiers. C'est ainsi que dans sa bouche הנותן (*hannothen*) sonnait *hannoutsin*, דרך (*derekh*) *dirikh*, גואל (*goël*) *gouïl*, מלך (*melekh*) *milikh*. Je lui demandai si cette prononciation était particulière à lui, à son maître, à son école, ou bien si elle était commune aux juifs de la province d'Oran. Il me répondit qu'elle était en usage, non-seulement dans cette province, mais encore à Fez et dans le reste du Maroc. Voulant m'assurer par moi-même de la vérité de son assertion, j'allai, le lendemain même, consulter successivement un maître d'école israélite, le *khazan* ou chantre d'une synagogue, et un docteur de la loi. Je trouvai qu'ils suivaient dans la lecture de la Bible un système de prononciation uniforme, et que mon jeune rabbin ne m'en n'avait nullement imposé. Plus tard, à Tlemcem, j'eus occasion de faire les mêmes observations, et ma conviction arrêtée fut, dès lors, que la prononciation des juifs de la province d'Oran et de ceux du Maroc diffère considérablement de celle qui est usitée chez les juifs des autres contrées du monde.

« Le soin que j'ai mis à étudier cette prononciation sur les lieux mêmes où elle est en vigueur me permet de livrer avec confiance au public le résultat de mes observations sur ce point de philologie orientale. Le tableau suivant résume celles que j'ai faites relativement aux sons que les juifs maghrebins donnent aux points-voyelles marqués dans les Bibles :

אָ, אַ, אֲ, A.
אֵ, אֶ, אֱ, I.
אִי, אִ, אְ schewa mobile, I.
אוֹ, אוּ, אֻ, אֳ, אֳ, Ou.

« Quant à la prononciation des consonnes, j'ai remarqué les particularités suivantes :

« L'*aleph* א, quand il est mobile, équivaut à l'*élif hamzah* des Arabes.

« Le ghimel ג est susceptible de deux prononciations: affecté du daghesch, il sonne comme notre *g* dans le mot *guérison;* privé du daghesch, il se prononce comme notre *r* grasseyée; exemple : יָגוֹן « douleur », lisez *iarhoun*, يغون.

« Le *hé* ה s'aspire comme dans les mots *haine, héros.*

« Le *vaw* sonne toujours comme le *w* anglais ou notre diphthongue *ou;* exemple : וְהָאָרֶץ « et la terre », prononcez *ouïhaaris.*

« Le *hheth* ח trouve son équivalent dans le *hha* ح des Arabes. C'est une aspiration extrêmement difficile et que peu de gosiers européens parviennent à imiter.

« Le *teth* ט répond au *t* (ط) emphatique des Arabes.

« Le *caph* כ se prononce comme notre *k*, quand il porte le daghesch, et comme le *kha* خ des Arabes quand il est sans daghesch; exemple : כָּנָף *kanaph* « aile », לְךָ *lekha* « à toi ».

« Le *aïn* ע fait entendre le même son que le *aïn* ع des Arabes. C'est la plus rude des aspirations des langues sémitiques, et partant la plus désagréable aux oreilles européennes. Il est impossible de s'en faire une idée, si on ne l'a pas entendue de la bouche d'un Oriental.

« Le *pé* פ se prononce tantôt comme notre *p*, tantôt comme notre *f*. Il a le son de notre *p* quand il est affecté du daghesch, et il se prononce comme *f* quand il ne porte pas ce signe orthographique.

« Le *sadé* et le *koph* ne diffèrent point, quant à la prononciation, des lettres *sad* et *caf* ق des Arabes.

« Enfin, la lettre *thav* ת se prononce toujours et partout comme *ts;* exemple : אַתָּה *attsah* « toi ».

« Les lettres ב, ו, ז, י, ל, מ, נ, ס, ר, ש se prononcent comme les lettres qui leur correspondent en français.

« D'après les observations précédentes, le premier verset de la Genèse se lit de la manière suivante :

בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ וְחֹשֶׁךְ עַל־פְּנֵי תְהוֹם וְרוּחַ אֱלֹהִים מְרַחֶפֶת עַל פְּנֵי הַמָּיִם :	*Birichîts bará ilouhîm its haschamáïm ouïts haáris ; ouïhaáris haïtsáh tsoúhou ouaboúhou, ouïhhoúchikh hâl-pinî tsihoúm, ouiroúhh ilouhîm mirahhífits hâl pinî hammaïm.*

« Et le premier verset du psaume II se lit et se prononce :

לָמָּה רָגְשׁוּ גוֹיִם וּלְאֻמִּים יֶהְגּוּ־רִיק :	*Lámmah raghechoú ghouïm, ouli-'oummím ihgoú riq.*

« L'on voit, par ce qui vient d'être exposé, que les juifs de la partie occidentale de l'Afrique ne reconnaissent dans l'hébreu que trois sons vocaux, bien que, dans l'écriture de cette langue, un plus grand nombre de points-voyelles se trouvent figurés. L'existence de ce fait est bien digne de remarque, car, d'un côté, il prouve le peu d'autorité dont les Massorètes, inventeurs du système compliqué de points-voyelles communément adopté pour la lecture de la Bible, jouissent auprès des juifs africains ; et de l'autre, l'antiquité de la prononciation de ces derniers. En effet, les savants s'accordent à dire que c'est le propre des langues dites sémitiques de ne posséder qu'un fort petit nombre de sons vocaux, d'où ils infèrent que la langue hébraïque n'a dû avoir, dans le principe, que trois voyelles, comme cela avait lieu autrefois pour le syriaque, et comme cela se voit encore dans l'arabe (1). Du reste, la prononciation, tant des voyelles

(1) Voyez mon *Rabbi Yapheth in librum psalmorum commentarii arabici specimen*, p. XVII.

que des consonnes des mots hébreux, n'a jamais été uniforme chez les juifs, depuis que cette langue a cessé d'être vulgaire parmi eux; de nos jours, comme du temps de saint Jérôme, il est vrai de dire que « comme les Hébreux n'écrivent que très-rarement les voyelles au milieu des mots, les mêmes mots se prononcent, suivant la volonté des lecteurs et la différence des pays, avec des sons et des accents qui ne se ressemblent pas (1). »

« Il est même probable que, à l'époque où l'hébreu était encore une langue vivante, la prononciation n'était pas la même dans toutes les parties de la Palestine, mais que, à l'instar des autres langues ses sœurs, telles que l'arabe, le syriaque, le phénicien, il comprenait divers dialectes, et, par suite, des différences dans la prononciation des mots; s'il en était besoin, l'on pourrait citer, à l'appui de cette conjecture, l'histoire des juifs de la tribu d'Éphraïm, qui se trahirent par la difficulté qu'ils montrèrent à prononcer la première lettre du mot שבלת (*schibboleth*) « épi ».

« Les Massorètes, qui ont voulu fixer d'une manière uniforme et invariable la prononciation de l'hébreu, n'ont pas tenu compte de ces différences primitives, et, en introduisant dans l'écriture les sept voyelles et les diphthongues de la langue grecque, plus tout l'attirail des signes dits orthographiques, tels que les accents, le *mappiq*, le *makkeph*, le *raphé*, le *daghesch*, *etc.*, ils sont allés, non-seulement contre l'histoire, mais aussi contre le génie de la langue hébraïque. Si, par cette complication dans l'écriture, si, par la multiplicité des règles qu'elle fait naître et des exceptions presque aussi nombreuses que les règles elles-mêmes aux-

(1) Quum vocalibus in medio litteris perraro utantur Hebræi, et pro voluntate lectorum et pro varietate regionum, eadem verba diversis sonis et accentibus proferuntur. (*Oper.* t. II, p. 574, éd. Martin.)

quelles elle donne lieu, ils ont eu l'intention de rendre l'étude de cette langue ardue, obscure, impossible aux non-juifs, il faut avouer que ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas atteint tout à fait leur but. Un hébraïsant qui n'a pas été élevé à l'école des rabbins trouvera toujours pénible la lecture massorétique de la Bible. Il serait pourtant facile de la simplifier et de la rendre plus accessible aux étudiants : il suffirait pour cela de réduire le nombre des points-voyelles et de restituer à une foule de mots leurs *matres lectionis*, que les Massorètes ou les copistes se sont permis de supprimer, sous prétexte que la présence des points-voyelles les rendait superflues.

« A quelqu'un donc qui voudrait donner une nouvelle édition du texte biblique, je proposerais le système suivant de ponctuation et d'orthographe.

« De tous les points et signes massorétiques, l'on ne ferait usage que du *daghesch* pour doubler les lettres, et des quatre voyelles suivantes, savoir : ־ַ A, ־ֶ E, ־ִ I et ־ֹ O, qui seraient considérées comme voyelles brèves.

« Les lettres י, ו, ה, א, quand elles entreraient dans un mot comme *matres lectionis*, auraient la valeur de voyelles longues, de telle sorte que l'*aleph* sonnerait *â*, le *hé è*, le *waw oû* et l'*iod î*. L'on aurait soin, dans la nouvelle édition, de restituer au texte sacré toutes les *matres lectionis* que les rabbins ont jugé à propos de faire disparaître, mais que l'on retrouve encore dans les anciens manuscrits et dans les Bibles à l'usage des Karaïtes.

« La première lettre d'un mot étant privée de points-voyelles, se prononcerait avec un *e* très-bref.

« Parmi les lettres dites *begad kephath*, le בּ *beth*, le גּ *ghimel*, le ד *daleth* et le ת *thav* se prononceraient constamment comme les consonnes de notre alphabet *b*, *g* dur, *d* et

t. Quant au פ *phé* et au כ *kaph*, le premier aurait toujours le son de notre *f* et le second celui de notre *k*. Le *daghesch* n'affecterait ces consonnes que pour marquer qu'elles doivent être doublées dans la prononciation.

« Les divers accents toniques ou musicaux du texte sacré seraient remplacés dans les mots par un accent unique, savoir, notre accent aigu, qui fonctionne comme tel dans le latin de nos livres liturgiques.

« Enfin, pour marquer les différentes pauses que la clarté du sens ou le besoin de respirer réclament dans la lecture, l'on ferait usage des signes de la ponctuation française. Ce système, que je ne fais ici qu'indiquer d'une manière générale, et auquel la réflexion et le temps apporteraient sans doute bien des améliorations ou des modifications, simplifierait à merveille la lecture du texte hébreu en faveur de ceux qui désirent étudier les livres saints dans la langue originale.

« Avant de terminer ce que j'ai à dire sur cette matière, je demande au lecteur la permission de transcrire ici, suivant l'orthographe que je propose d'adopter, les passages hébreux qui ont été cités dans les pages précédentes.

בְרֵאשית בַרָא אֱלֹהים אֶת הַשָמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ·
וְהַאַרֶץ הַיְתַה תֹהו וַבֹהו , וחֹשֶךְ על פְנֵי תהום ,
ורוח אֱלֹהים מֶרַחֶפֶת עַל פְנֵי הַמַיִם·
לַמַה רַגֶשו גוֹיִם , ולאומים יֶהגו ריק ?

« Je suis convaincu qu'une Bible imprimée d'après ce système d'orthographe serait un véritable service rendu aux études hébraïques. »

Nous avons dit que cet article remarquable de M. Bargès serait une première réponse à la question que nous exami-

nons en ce moment : quelle est la valeur relative du système des Massorètes? En effet, cet article nous montre d'abord toute une partie très-notable des membres dispersés de la nation juive, tous ceux d'Afrique, ou peu s'en faut, prononçant l'hébreu d'une manière assurément fort différente de la méthode indiquée par les Massorètes. Il nous montre ces mêmes Massorètes, sous l'empire d'une idée fixe et d'un système préconçu, méconnaissant le génie même de la langue hébraïque et oubliant son histoire ; il nous les fait voir portant une main téméraire sur le dépôt sacré, sur le texte même des livres saints, et retranchant un grand nombre de lettres *matres lectionis*, c'est-à-dire des א et surtout des ו et des י, sous prétexte que la présence des points-voyelles les rendait superflues; quel désordre! quel *vandalisme!* pouvons-nous dire ici ; quel mépris de leurs devanciers! quelle irrévérence pour la parole de Dieu écrite, dans ces hommes qui se donnaient pourtant comme les conservateurs de la tradition !

Les juifs de la secte des *Karaïtes* (partisans de l'Écriture, par opposition aux rabbinistes, partisans de la tradition) ont été beaucoup plus fidèles aux enseignements anciens, du moins à ceux de ces enseignements qui avaient cours vers l'origine de leur secte. Dans leurs Bibles, quand elles sont ponctuées, on trouve parfois le système de ponctuation le plus ancien, presque identique à celui de la langue arabe, d'où paraît être venu le système hébreu primitif, et que nous allons faire connaître.

Les Arabes ont seulement *trois* signes-voyelles, qui dans le fait se réduisent à deux : la ligne ٬ posée au-dessus ou au-dessous de la lettre affectée de ce signe, et le petit *ouaou* ٯ.

La ligne posée au-dessus d'une lettre indique la voyelle *A* ou *È;* elle s'appelle alors *fatah, ouverture;*

La ligne posée au-dessous d'une lettre indique la voyelle *E* ou *I;* elle s'appelle *kesr, séparation;*

Le petit *ouaou* ﹹ placé sur une lettre indique la voyelle *o, ou;* il s'appelle *damm, réunion.*

Rien de plus simple, on le voit. Ce dernier signe montre clairement que dans l'origine c'était la lettre *ouaou* elle-même qui était considérée comme voyelle.

Tel est le système arabe, dans toute son antique simplicité.

Dans l'usage ordinaire de la vie, les Arabes écrivent sans ces signes; c'est au lecteur à les suppléer.

Quant aux signes orthographiques, en voici la liste, bien moins compliquée, il s'en faut, que les inventions massorétiques.

1° Le *socoun, repos :* ْ, ou ْ, ou ْ. Les Arabes appellent leurs voyelles *motions.* Ils disent qu'une consonne est *mobile,* lorsqu'elle est marquée d'une voyelle, qui la rend en quelque sorte active, agissante; et ils disent que cette consonne est *en repos,* lorsqu'elle est marquée du *socoun.* Dans ce dernier cas, elle se joint à la lettre précédente pour former une syllabe. Ainsi شُرْبَة se prononce *chor-bé* « breuvage », parce que le ر est marqué du *socoun* ْ. S'il en était autrement, le mot se séparerait, se *syllaberait* autrement: *cho-rbé.* Ce signe s'appelle aussi *djezm, coupure.*

2° Le *techdid,* ou *renforcement :* ّ. Son office est de *doubler* la lettre sur laquelle il se trouve. C'est le *daghesch* de l'hébreu.

3° Le *hamza,* ou *point :* ء. Ce signe accompagne toujours *aleph* radical ou mobile. Il se met au-dessus ou au-dessous de l'*aleph,* suivant les voyelles qu'il accompagne. Lorsqu'il est marqué sur ؤ et ئ, il fait connaître que ces lettres sont mises à la place d'*aleph,* et lorsqu'il les suit à la fin des mots, il a la valeur d'un *a;* il sonne ordinairement *é* à la fin des

mots, quand il est après *aleph*. Il nous semble évident que ce signe trahit l'ancien système de lecture; c'est simplement l'*aleph* primitif, et les règles relatives à l'و et à l'ي achèvent de nous convaincre qu'autrefois les Arabes regardaient ces trois lettres, A, OU, I, comme de véritables *voyelles*.

Tous ces signes sont des inventions *relativement récentes*.

4° Le *ouasl*, ou *jonction* : ~. Ce signe est particulier à l'*aleph* initial, sur lequel il s'écrit. Il avertit que la dernière voyelle du mot qui précède cet *aleph* doit se retrancher dans la prononciation.

5° Le *medda*, ou *prolongement* : ~. Ce signe s'écrit aussi sur l'*aleph*. Il sert à en renforcer le son et à le rendre grave: *â*. Ces deux accents s'écrivent rarement.

Les Arabes écrivent sans virgule, et souvent même sans point. Cependant, dans les livres bien écrits, ces signes ❀ ✱ marquent la fin des phrases. Quant aux mots, comme ils ne laissent souvent entre eux que l'intervalle d'une lettre à l'autre, les consonnes majuscules ou prolongées en indiquent la fin. (*Gramm. arabe* de Savary.)

Nous verrons tout à l'heure que ce système arabe est l'origine véritable du système des Massorètes.

Voyons encore auparavant l'exposé du système syriaque.

C'est ici surtout que nous achevons de trouver la clef de toutes les nouveautés massorétiques.

Un seul point, avec les deux lettres ܘ *ou* et ܝ *i*, suffisait autrefois pour marquer toutes les voyelles chez les Syriens. Placé au-dessus d'une consonne, il désignait les voyelles *a*, *o* et *u* bref. Placé au-dessous, il marquait la voyelle *e*. Sous la lettre *yudh*, il signifiait *i* long; sous la lettre *ouaou*, *u* long. L'usage de ce point existe encore pour les écrits les plus soignés. Voilà bien l'invention primitive dans toute

la simplicité de son élément *unique*. Évidemment ce n'est pas sans raison que les deux lettres *ou* et *i* se trouvent jointes à ce point : c'est que jusque-là on les avait considérées comme *voyelles*, et d'abord ce point ne servit qu'à les rendre *longues ;* il n'était qu'un signe de *quantité*, et non pas de voix, au moins dans ces deux cas.

Plus tard les Syriens adoptèrent une autre méthode pour la transcription de leurs voyelles ; voici en quoi elle consiste.

Elle se compose de *demi-points*, *semi-puncta*, et de signes-voyelles *qui ne sont rien autre chose que des lettres grecques*. Ces demi-points se placent ainsi :

— ; — , — ; — ; —. N. B. Le trait horizontal remplace la
a *e* *i* *o* lettre consonne.

Voici les signes-voyelles empruntés à l'alphabet grec :

A ; c'est un *alpha* grec.

E ; c'est un *epsilon* grec, forme ancienne.

H I ; c'est exactement l'*hêta* ou *hitha* grec, prononcé à la manière des Grecs d'aujourd'hui.

O ; c'est l'*omicron* grec, avec une réminiscence de l'*ouaou* arabe et égyptien.

U ; c'est l'*upsilon* ou *y* grec joint à l'*ouaou*.

Se peut-il quelque chose de plus clair, et ne pouvons-nous pas dire que nous prenons sur le fait les grammairiens qui ont été les premiers auteurs de ces innovations ?

Sans doute ils n'eurent d'abord que l'intention d'exprimer le son des voyelles omises, ou d'indiquer le son usuel de celles des voyelles écrites qui devaient se prononcer autrement que dans l'alphabet. Ils faisaient là ce que l'on fait aujourd'hui dans certains dictionnaires de prononciation de la langue anglaise, où des *chiffres* servent à indiquer de quelle manière on doit prononcer les *lettres-voyelles* au-des-

sus desquelles ces chiffres sont placés. Peu à peu on s'accoutuma à faire plus d'attention aux signes nouveaux qu'aux signes anciens; on en vint jusqu'à perdre la notion exacte de ces signes primitifs; une école s'établit qui transforma en règle et en droit incontesté ce qui jusqu'alors n'était admis qu'en fait, et la révolution la plus étrange qu'on ait jamais vue dans l'histoire des langues fut accomplie.

Au reste, il est certain que les Hébreux eux-mêmes commencèrent leur système de points-voyelles d'une manière analogue à celle que nous venons de voir chez les Arabes et les Syriens. Qu'il nous suffise de citer ici ce que dit à ce sujet M. Bargès (dans son *Rabbi Yapheth.... in librum psalmorum*, etc., page XVII et suiv.):

« Primitus tria tantum exstitere puncta vocalia, scilicet *patahh*, *hhireq* et *hholem*, quibus depingendis duo signa, nempe lineola extensa et unicum punctum suppetebant, quem admodum Arabibus lineola infra aut supra litteras oblique posita et minisculum *waw*, et Syris primo unum, deinde duo puncta cunctis linguæ vocalibus proferendis satis fuerunt (1). »

La ligne - servait à marquer l'*a* et l'*e;* elle s'appelait *patahh gadol*, *grande ouverture*, dans le premier cas, *patahh qaton*, *petite ouverture*, dans le second. Ces deux appellations répondent exactement aux degrés d'ouverture de la bouche correspondant aux voyelles *a* et *e*. C'est du reste la même chose qu'en arabe. Le point de l'hébreu ancien nous rappelle aussi le point primitif des Syriens.

Il est donc évident que les Massorètes ont profondément modifié, sinon le texte même, au moins l'aspect du texte, le mode ancien du texte des livres saints. Ils ont dénaturé

(1) Ludov. de Dieu, *Gramm. ling. orient.*, p. 36, et Schultens, *Instit. aram.*, p. 28 et 29.

et faussé la notion même de plusieurs des lettres de l'alphabet hébreu; ils ont écrit la langue sainte dans un système nouveau, qu'ils n'ont pas précisément inventé, mais développé outre mesure; et pourtant ils n'ont pas atteint le but qu'ils se proposaient, car aujourd'hui encore la prononciation de l'hébreu est loin d'être la même partout.

Pour mieux faire sentir jusqu'où va cette différence de prononciation, nous mettons ici les premiers versets de la Genèse, et nous les transcrivons en caractères européens, suivant les divers systèmes de prononciation, les mêmes mots étant soigneusement posés les uns sous les autres. On verra par là quel est le faible degré de valeur relative qu'il convient d'accorder au système des Massorètes.

בראשית ברא אלהים את ה שמים ו את

Origène.	Βρησιθ	βαρα	Ελωειμ	εθ	α	σαμαιμ	ου	εθ
	Bresith	*bara*	*Eloïm*	*eth*	*a*	*samaim*	*ou*	*eth*
Orientaux.	*Bereschith*	*bara*	*Elohim*	*eth*	*ha*	*schamaim*	*ou*	*eth*
Portugais, etc.	*Bereschith*	*bara*	*Elohim*	*eth*	*ha*	*schamaim*	*ve*	*eth*
Allemands.	*Bereschith*	*bôrô*	*Elohim*	*aïth*	*ha*	*schômaïm*	*ve*	*aïth*
Africains.	*Birichits*	*bara*	*Ilouhîm*	*its*	*ha*	*schamaïm*	*ou*	*its*
Samaritains.	*Baraschét*	*bara*	*Alouhém*	*at*	*ha*	*schamâém*	*ou*	*at*

ה ארץ · ו ה ארץ היתה תוהו ו בוהו ; ו חושך על

α	αρες.	Ου	α	αρες	αιεθα	θωου	ου	βοσυ ·	ου	ωσεχ	αλ
a	*ares.*	*Ou*	*a*	*ares*	*aietha*	*thôou*	*ou*	*boou;*	*ou*	*ôsech*	*al*
ha	*arets.*	*Oue*	*ha*	*arets*	*haiethah*	*thohou*	*oua*	*bohou;*	*oue*	*choschek*	*aal*
ha	*arets.*	*Ve*	*ha*	*arets*	*haiethah*	*thohou*	*va*	*bohou;*	*ve*	*hhoschek*	*al*
hô	*ôrets.*	*Ve*	*hô*	*hôrets*	*hôiethôh*	*thohou*	*vô*	*bohòu;*	*ve*	*hhoschek*	*al*
ha	*áris.*	*Ouï*	*ha*	*áris*	*haïtsáh*	*tsoúhou*	*oua*	*boúhou;*	*ouï*	*hhoúchikh*	*hâl*
ha	*âras.*	*Ou*	*ha*	*âras*	*hayatah*	*têhou*	*ou*	*bêhou;*	*ouï*	*hhaschak*	*hal*

פני תהום ; ו רוח אלהים מרחפת על פני ה מים ·

φνε	θεωμ ·	ου	ρουη	Ελωειμ	μαραεφεθ	αλ	φνε	α μαιμ.
phne	*theôm* ;	*ou*	*roué*	*Elôim*	*maraepheth*	*al*	*phne*	*a maim.*
phene	*theom* ;	*oue*	*roucha*	*Elohim*	*merachepheth*	*aal*	*phene*	*hammaim.*
phene	*theom* ;	*ve*	*rouhha*	*Elohim*	*merahhepheth*	*al*	*phene*	*hammaim.*
phene	*theom* ;	*ve*	*rouhha*	*Elohim*	*merahhepheth*	*al*	*phene*	*hammôim.*
pinî	*tsihúm* ;	*oui*	*roúhh*	*Ilouhîm*	*mirahhífits*	*hâl*	*pinî*	*hammaïm.*
phané	*tahoum* ;	*ou*	*rouhh*	*Alouhém*	*merahhâfat*	*hal*	*phané*	*ha mém.*

ו יאמר אלהים : « יהי אור ! » ו יהי אור ·

Ου	ιωμερ	Ελωειμ	·	ιει	ωρ !	ου	ιει ωρ.
Ou	*iômer*	*Elôim*	:	« *iei*	*ôr !* »	*ou*	*iei ôr.*
Oua	*iomer*	*Elohim*	:	« *iehi*	*or !* »	*oua*	*iehi or.*
Va	*iomer*	*Elohim*	:	« *iehi*	*or !* »	*va*	*iehi or.*
Va	*iomer*	*Elohim*	:	« *iehi*	*aur !* »	*va*	*iehi aur.*
Oua	*ioumir*	*Ilouhim*	:	« *iihi*	*our !* »	*oua*	*iihi our.*
Ou	*iamar*	*Alouhém*	:	« *yahî*	*our !* »	*ou*	*yahî our.*

Aujourd'hui encore, et dans la Syrie même, contrée présumée des réformateurs massorétiques, il nous reste un témoin vivant de la tradition véritable des âges anciens. Ce témoin vénérable, c'est l'alphabet des Sabéens, qui dérive de l'ancienne écriture sémitique. Il a cela de particulier que ses lettres se joignent l'une à l'autre sur une ligne, et qu'il fait entrer ses voyelles dans le corps de l'écriture, comme on peut le voir par le tableau suivant, que nous empruntons à la *Grammaire générale*, théorie des signes, par Klaproth, page 89.

Lettres Sabéennes.				Lettres hébraïques actuelles.	Noms des Lettres.
avec les Voyelles.			Seules.		
ou	i	a			
			ࡀ	א	Aleph.
ࡁࡅ	ࡁࡉ	ࡁࡀ	ࡁ	ב	Beth.
ࡂࡅ	ࡂࡉ	ࡂࡀ	ࡂ	ג	Gimel.
ࡃࡅ	ࡃࡉ	ࡃࡀ	ࡃ	ד	Daleth.
ࡄࡅ	ࡄࡉ	ࡄࡀ	ࡄ	ה	He.
ࡅࡅ	ࡅࡉ	ࡅࡀ	ࡅ	ו	Vau.
ࡆࡅ	ࡆࡉ	ࡆࡀ	ࡆ	ז	Zain.
ࡇࡅ	ࡇࡉ	ࡇࡀ	ࡇ	ח	Kheth.
ࡈࡅ	ࡈࡉ	ࡈࡀ	ࡈ	ט	Teth.
ࡉࡅ	ࡉࡉ	ࡉࡀ	ࡉ	י	Iod.
ࡊࡅ	ࡊࡉ	ࡊࡀ	ࡊ	כ	Caph.
ࡋࡅ	ࡋࡉ	ࡋࡀ	ࡋ	ל	Lamed.
ࡌࡅ	ࡌࡉ	ࡌࡀ	ࡌ	מ	Mem.
ࡍࡅ	ࡍࡉ	ࡍࡀ	ࡍ	נ	Noun.
ࡎࡅ	ࡎࡉ	ࡎࡀ	ࡎ	ס	Samech.
ࡏࡅ	ࡏࡉ	ࡏࡀ	ࡏ	ע	Aïn.
ࡐࡅ	ࡐࡉ	ࡐࡀ	ࡐ	פ	Phé.
ࡑࡅ	ࡑࡉ	ࡑࡀ	ࡑ	צ	Tsadé.
ࡒࡅ	ࡒࡉ	ࡒࡀ	ࡒ	ק	Quouph.
ࡓࡅ	ࡓࡉ	ࡓࡀ	ࡓ	ר	Resch.
ࡔࡅ	ࡔࡉ	ࡔࡀ	ࡔ	ש	Schin.
ࡕࡅ	ࡕࡉ	ࡕࡀ	ࡕ	ת	Thau.

Par quelle singulière exception ce peuple ancien aurait-il ainsi un usage si différent de celui des peuples qui l'entourent, et comment expliquer cet usage, sinon en avouant que c'est tout simplement l'usage primitif, et qu'il a été conservé par les Sabéens, parce que formant une secte particulière, ils se sont retranchés dans leurs idées premières et n'ont pas voulu admettre les innovations qui s'accomplirent autour d'eux ?

Au reste, voici encore des documents nouveaux sur cette question intéressante. Ils nous sont fournis, comme plusieurs de ceux qui précèdent, par M. l'abbé Bargès, qui dans son pèlerinage de Terre-Sainte a eu le bonheur de voir deux fois le célèbre Pentateuque samaritain de Naplouse (l'ancienne Sichem) et d'entendre l'hébreu prononcé par le chef des Samaritains de cette ville, Schalmah-ben-Tabiah. Nous extrayons les lignes suivantes du travail très-important que vient de publier le savant professeur, sous le titre : *Les Samaritains de Naplouse, épisode d'un pèlerinage dans les lieux-saints.*

« Pendant que Schalmah-ben-Tabiah tenait encore ouvert le livre de la Loi, je le priai de dérouler le volume du côté droit et de me montrer le commencement de la Genèse, ce à quoi il voulut bien consentir. Alors, sans attendre sa permission, je me mis à lire à haute voix les premiers versets, d'après la prononciation des juifs orientaux, dont j'ai toujours fait usage en particulier, comme en public. Voici ces versets en caractères samaritains et tels qu'ils se trouvent dans l'exemplaire de Sichem :

ࠁࠓࠀࠔࠉࠕ · ࠁࠓࠀ · ࠀࠋࠄࠉࠌ · ࠀࠕ · ࠄࠔࠌࠉࠌ ·
ࠅࠀࠕ · ࠄࠀࠓࠑ : ࠅࠄࠀࠓࠑ · ࠄࠉࠕࠄ · ࠕࠄࠅ · ࠅࠁࠄࠅ :
ࠅࠇࠔࠊ · ࠏࠋ · ࠐࠍࠉ · ࠕࠄࠅࠌ · ࠅࠓࠅࠇ · ࠀࠋࠄࠉࠌ ·

ࠌࠓࠇࠐࠕ · ࠏࠋ · ࠐࠍࠉ · ࠄࠌࠉࠌ : ࠅࠉࠀࠌࠓ · ࠀࠋࠄࠉࠌ ·
ࠉࠄࠉ · ࠀࠅࠓ · ࠅࠉࠄࠉ · ࠀࠅࠓ · ࠅࠉࠓࠀ · ࠀࠋࠄࠉࠌ · ࠀࠕ ·
ࠄࠀࠅࠓ · ࠊࠉ · ࠈࠅࠁ · ࠅࠉࠁࠃࠋ · ࠀࠋࠄࠉࠌ · ࠁࠉࠍ ·
ࠄࠀࠅࠓ · ࠅࠁࠉࠍ · ࠄࠇࠔࠊ : ࠅࠉࠒࠓࠀ · ࠀࠋࠄࠉࠌ ·
ࠋࠀࠅࠓ · ࠉࠅࠌ · ࠅࠋࠇࠔࠊ · ࠒࠓࠀ · ࠋࠉࠋࠄ · ࠅࠉࠄࠉ ·
ࠏࠓࠁ · ࠅࠉࠄࠉ · ࠁࠒࠓ · ࠉࠅࠌ · ࠀࠇࠃ :

« Quand j'eus fini la lecture de ces versets, Schalmah-ben-Tabiah se tournant vers moi : « Vous prononcez la langue sainte, me dit-il, comme les juifs maudits de Dieu qui ont corrompu la Loi et la lecture. Écoutez-moi bien ; voici comme nous prononçons, nous. » Alors me plaçant à côté de lui, afin de pouvoir le suivre dans le livre, je l'entendis lire distinctement de cette manière :

Barâschét barâ alouhem at ha-schamâém ouat ha-âras ; ouha-âras hayatah têhou ou bêhou ; ouïhhaschak hal phané tahoum ; ourouhh alouhém merahhâfat hal phané hamém. Ouiamar alouhém : yahî our, ouyahî our. Ouiar alouhém at haour ki toub. Ouibdal alouhém bén ha' our ou bén ha-hhaschak. Ouiqrâ alouhém le' ôur youm, oule-hhaschak qarâ lilah. Ouyahî harab, ouyahî baqar, youm ahhad.

« Pour que l'on ait une idée juste du son de la lettre *iod* à la fin des mots ࠀࠋࠄࠉࠌ, ࠄࠌࠉࠌ, *alouhém*, *hamém*, que dans ma transcription j'ai représenté par un *é* affecté de l'accent aigu, je dois faire observer que dans la bouche du grand-prêtre samaritain cette lettre ne sonnait pas tout à fait comme notre *é* fermé, mais tenait le milieu entre le son de cette voyelle et celui de l'*i*. Une autre remarque que le lecteur aura, sans doute, faite avec moi, en examinant les versets transcrits ci-dessus, c'est que les sons *a*, *i*, *ou*, dominent ; ce qui me permet de conclure que les Samaritains,

dans la lecture de l'hébreu, suivent le système des grammairiens arabes qui ne reconnaissent que trois points-voyelles et trois sons principaux : ils ont cela de commun avec les juifs de la province d'Oran et de l'empire du Maroc, dont j'ai fait connaître la prononciation particulière, il y a environ six ans, dans le *Journal de la Société Asiatique* (cahier de novembre-décembre 1848).

« Quant aux consonnes, les Samaritains les prononcent constamment de la même manière, comme je m'en suis convaincu par mes propres oreilles ; ils rejettent ce que les rabbins enseignent touchant les lettres בגד כפת *begad, hephath*, qui selon eux s'aspirent ou deviennent fortes, suivant la place qu'elles occupent dans le mot, l'accent tonique ou le signe orthographique dont elles sont affectées.

« Les lettres hébraïques ou chaldaïques, prononcées à la manière des Samaritains, possèdent exactement le même son et la même valeur que les lettres arabes qui leur correspondent dans le tableau harmonique suivant :

	Hébreu.	Samarit.	Arabe.		Hébreu.	Samarit.	Arabe.
Aleph.	א	ࠀ	ا	Mem.	מ	ࠌ	م
Beth.	ב	ࠁ	ب	Noun.	נ	ࠍ	ن
Ghimel.	ג	ࠂ	ج	Samech.	ס	ࠎ	س
Daleth.	ד	ࠃ	د	Aïn.	ע	ࠏ	ع
Hé.	ה	ࠄ	ه	Pé.	פ	ࠐ	ف
Vav.	ו	ࠅ	و	Tsadé.	צ	ࠑ	ص
Zaïn.	ז	ࠆ	ز	Qoph.	ק	ࠒ	ق
Heth.	ח	ࠇ	ح	Resch.	ר	ࠓ	ر
Teth.	ט	ࠈ	ط	Schin.	שׁ	ࠔ	ش
Iod.	י	ࠉ	ي	Sin.	שׂ	ࠔ	س
Caph.	כ	ࠊ	ك	Tav.	ת	ࠕ	ت
Lamed.	ל	ࠋ	ل				

« Seulement il faut que l'on sache que dans l'alphabet arabe la lettre ج, pour représenter exactement le son du *ghimel* samaritain, doit se prononcer comme chez les Égyptiens, c'est-à-dire comme notre *g* suivi d'une des voyelles *a*, *o*, *u*.

« L'alphabet samaritain contient vingt-deux lettres, comme les alphabets chaldaïque et syriaque ; c'est donc à tort, comme le fait remarquer quelque part le savant Scaliger, que Benjamin de Tudèle a prétendu qu'il manquait trois lettres dans l'alphabet des Samaritains, savoir les trois gutturales *hé*, *heth*, *aïn*.

« Ces dernières paroles me firent naturellement penser au Messie. Interrompant donc les lamentations de Schalmah-ben-Tabiah, je lui adressai cette question :

« — Est-ce que vous croyez avec les juifs que Dieu vous enverra un rédempteur pour vous affranchir du joug des nations et rétablir le royaume d'Israël ?

« — Sans doute, me dit-il, et notre espérance ne sera point confondue, car elle repose sur la promesse de l'Éternel qui a dit à Moïse : « *Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi ; je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai.* » (Deuteron., XVIII, 18.)

« Je le priai de me montrer ce passage dans le Pentateuque qu'il tenait encore déroulé dans ses mains et de me le répéter, ce à quoi il voulut bien consentir. Il prononça les mots hébreux de cette manière : *Nabi aqém lahem méqqàrab ahhéhem kamouka, ou natàtti dabarai baféou, ou dabbar aléhem at koull aschar açawwennou.*

« Je ferai remarquer en passant que cette façon de prononcer l'hébreu confirme ce que le célèbre Golias dit des

Samaritains d'Alep, qu'il avait entendus lire, savoir que le son de la voyelle *a* domine dans leur prononciation. »

Ainsi donc voilà un nouveau démenti donné de la manière la plus formelle aux règles prétendues certaines posées par les Massorètes, et si nous faisons bien attention à ce dernier mode de prononciation que M. Bargès vient de nous exposer, nous verrons qu'il suppose presque partout l'émission du son des *lettres-voyelles* correspondant aux sons que ces mêmes lettres ont dans nos alphabets, sans qu'il soit besoin de recourir à des voyelles supplémentaires, si ce n'est dans les endroits où ces lettres-voyelles ne sont pas écrites.

Après tous ces exemples et ces confrontations, il nous semble que le lecteur impartial et non prévenu saura à quoi s'en tenir sur la valeur absolue aussi bien que sur la valeur relative du système massorétique. Le moment est donc venu, pensons-nous, de tirer quelques conclusions.

V.

CONCLUSIONS PRATIQUES.

1° Les lettres א, ה, ו, ח, י, ע, et plus particulièrement les trois lettres א, ו, י, étaient considérées par les anciens comme de véritables *voyelles*, correspondant, ou à peu près, aux lettres analogues qui se trouvent aux mêmes places dans les alphabets des autres langues. Aujourd'hui encore les Sabéens conservent la doctrine et l'usage des anciens sous ce rapport.

2° Ces voyelles n'étaient pas toujours écrites, en sorte que souvent il fallait suppléer mentalement une voix, un son, pour parvenir à prononcer une ou plusieurs lettres-*consonnes* dépourvues de voyelles.

3° Ces voix ou sons supplémentaires n'étaient pas les mêmes chez tous les peuples de race sémitique; saint Jérôme nous assure même qu'il régnait à ce sujet une grande liberté.

4° Les Massorètes, en voulant fixer par des signes nouveaux ces sons supplémentaires, n'ont point précisément atteint leur but, qui était d'empêcher l'altération de l'hébreu, puisque cette altération était déjà consommée et qu'ils ne sont point d'accord avec leurs devanciers, ni même souvent avec leurs contemporains. Ils n'ont donc fait que fixer la prononciation qui était en usage de leur temps et dans le pays où ils étaient eux-mêmes. Leur institution n'a donc ni le caractère d'universalité pour les lieux, ni celui d'immutabilité pour le temps. C'est une institution locale et restreinte à une époque déterminée.

5° Si toutefois cette institution n'était que ce que nous venons de dire, elle aurait une utilité relative incontestable, en ce sens qu'elle serait un témoin vivant de la manière dont on prononçait la langue hébraïque à l'époque et dans la contrée des Massorètes; mais il n'en est pas ainsi. Portant trop loin leur système, d'ailleurs bon et utile en soi, ils ont affecté de leurs signes nouveaux non-seulement les consonnes dépourvues de voyelles, mais les voyelles elles-mêmes, exactement comme on le voit dans certains dictionnaires de prononciation de la langue anglaise. Dès lors les *lettres*-voyelles devenant inutiles, puisqu'elles étaient remplacées par des *points*-voyelles, ils n'ont pas craint d'en retrancher un grand nombre. Ils ont même souvent retranché des consonnes, lorsqu'elles étaient répétées, par exemple, et ils ont indiqué ces retranchements par des signes particuliers. En somme, ils ont complètement défiguré l'aspect du texte saint; ils l'ont en réalité écrit dans un tout autre système graphique, et en cela ils ont certainement beaucoup contribué à en rendre l'étude effrayante.

6° Et cependant, chose singulière, de cette trop grande extension donnée à leur système résulte *aujourd'hui* pour nous une utilité rélle. Ainsi, à l'aide de ces signes par lesquels ils ont remplacé bien des voyelles et parfois aussi des consonnes, et à l'aide des textes manuscrits anciens, nous pouvons aujourd'hui rétablir d'une manière certaine ces lettres retranchées, et rendre ainsi au texte sacré sa véritable physionomie primitive. C'est en ce sens qu'on peut dire que les Massorètes ont rendu service aux livres saints; c'est-à-dire que la confrontation de leurs textes ponctués avec les textes manuscrits qui ne le sont pas, peut servir à démontrer l'authenticité de telle leçon et la préférence qu'on doit lui donner sur telle autre.

Nous donnerons tout à l'heure un spécimen de cette sorte de restitution, non pas précisément du texte, mais de *l'aspect du texte* primitif.

PLAN D'UNE NOUVELLE ÉDITION DU TEXTE PRIMITIF DES LIVRES SAINTS.

Une des choses qui éloignent le plus de l'étude de l'hébreu et autres langues sémitiques, c'est sans contredit la manière dont cette langue se trouve ordinairement écrite ou imprimée. Non-seulement il faut d'abord se familiariser avec des caractères étrangers, mais il faut encore savoir distinguer où commencent les mots, où ils s'arrêtent; il faut se livrer à un travail analogue à celui que présente le déchiffrement de certains manuscrits, où tout se trouve joint et lié de telle manière que l'œil a d'abord de la peine à reconnaître les mots auxquels il est le plus habitué. On conçoit combien ce premier inconvénient est grave et comment il a pour effet de décourager bien des hommes de bonne volonté.

Un autre inconvénient se rencontre dans le système ordi-

nairement employé pour la transcription ou l'impression de l'hébreu : ou bien le texte se présente sans aucune ponctuation (sauf les deux-points), si l'hébreu est sans points-voyelles, ou bien il est tellement surchargé de signes très-difficiles à retenir, que dans un cas aussi bien que dans l'autre il y a une véritable confusion.

En outre, les alinéas ne sont pas toujours assez bien indiqués ; les vers ne sont pas toujours écrits ou imprimés autrement que la prose ; enfin on ne trouve dans les textes ordinaires aucun de ces secours que la calligraphie antique savait fort bien présenter au lecteur et que l'art typographique a tant perfectionné de nos jours.

Pourquoi ne pas adopter pour l'hébreu ces moyens que l'on a mis en usage pour faciliter l'étude et la lecture des langues de l'Occident depuis l'invention de l'imprimerie?

Ainsi, dans notre pensée, une nouvelle édition de la Bible hébraïque devrait être conçue de la manière suivante :

1° Tous les mots seraient séparés les uns des autres, à l'exception des lettres affixes formatives des modifications du verbe ou du nom ; un trait-d'union pourrait indiquer la liaison particulière qui existe entre tel et tel mot, mais ces mots ne seraient jamais complètement unis et confondus. Il y a là, selon nous, un premier élément de grande clarté.

2° La ponctuation généralement usitée en Europe depuis l'invention de l'imprimerie et employée pour toutes nos langues de l'Occident serait appliquée à l'hébreu. Cette innovation, ou plutôt ce moyen analytique auquel nous sommes si habitués, serait du plus grand secours pour la lecture et l'intelligence des textes bibliques. M. Bargès, nous l'avons vu plus haut, a proposé avant nous ce moyen ; M. l'abbé Beelen, professeur de langues orientales à l'université de Louvain, l'a déjà mis en usage dans sa *Chrestoma-*

thia rabbinica et chaldaica; c'est donc là une idée partagée par des hommes qui font autorité en cette matière, et par suite une idée qu'il est fort à propos d'appliquer, pour l'avantage de tous.

Au reste, il est clair que, système pour système, mieux vaut celui qui est le plus simple et surtout le plus connu : tel est évidemment le mode de ponctuation généralement usité. Il est plus simple que la ponctuation massorétique ; il est plus facile à distinguer ; il parle davantage aux yeux ; il est fort connu, et partant excellent pour la pratique. Si l'on objectait que ce système n'est pas ancien, nous répondrions qu'il en est de même du système des Massorètes ; et puisqu'on ne voit aucun inconvénient à ajouter au texte biblique proprement dit ces signes de divisions et de repos, nous ne voyons pas pourquoi on trouverait le moindre inconvénient à les remplacer par des signes plus clairs, plus connus et déjà employés dans toutes les éditions des textes grecs ou latins de la Bible, lesquels textes n'avaient pas autrefois plus de ponctuation de ce genre que n'en a aujourd'hui le texte hébreu. Ce qui a été reconnu très-utile d'un côté ne le serait pas moins de l'autre. Nous le répétons, du reste, il ne s'agit pas même ici d'une chose nouvelle ; il s'agit simplement de remplacer le moins connu par le plus connu généralement usité et approuvé.

3° On mettrait plus de soin à bien faire ressortir à l'œil les différentes parties du texte des livres saints. Les guillemets seraient employés pour indiquer un discours ; les lignes séparées et plus rapprochées du milieu de la page distingueraient les vers de la prose ; les points d'interrogation et d'exclamation achèveraient de désigner le sens particulier de certaines phrases ; en un mot, tout le système dont on se sert pour l'impression de nos langues de l'Occident serait appliqué à l'hébreu et autres langues analogues,

et cette seule amélioration (nous en sommes convaincu par plus d'une expérience) suffirait déjà pour conquérir à l'étude de ces langues un grand nombre de partisans.

A ces avantages matériels nous voudrions en joindre d'autres d'une réalisation bien autrement difficile.

Nous voulons parler de la *restitution* de toutes les lettres que les Massorètes ont eu la témérité d'enlever au texte sacré, pour les remplacer par des signes de duplication ou par des points. Cette restitution, voici comment nous la comprenons.

Nous nous ferions une règle inflexible de ne jamais admettre une leçon, un mot quelconque, à moins qne nous ne trouvions cette leçon dans un ou plusieurs bons manuscrits. En mettant ainsi en dehors toute idée personnelle, et en n'ayant recours qu'aux sources, à la tradition, ou plutôt à des textes *écrits*, il est impossible de tomber dans l'esprit de système, et jamais on ne s'exposerait à mettre, comme les juifs de la Massore, une main téméraire sur l'arche sainte.

Tous les éléments de ce grand travail existent. Kennicott et Rossi nous les fournissent dans les innombrables variantes qu'ils ont recueillies dans plus de six cents manuscrits et qu'ils ont publiées à la fin du siècle dernier. Ce sont ces variantes que nous donnerons pour une très-grande partie des mots de la langue hébraïque et que nous comparerons à la prononciation de ces mots par les anciens, ainsi qu'aux formes massorétiques (1), dans le vocabulaire critique et raisonné qui formera un ouvrage spécial. C'est à l'aide de ce travail auquel nous nous livrons sur chacun des mots de la

(1) C'est en donnant ces formes massorétiques que nous aurons l'occasion d'entrer dans quelques détails sur les données grammaticales propres au système des Massorètes, ce qui complétera en même temps ce volume.

langue sainte, que nous avons l'espoir de donner un jour un texte, le plus pur possible, quant à l'orthographe et au mode primitif de transcription de chacun de ces mots, un texte qui, nous pouvons le dire dès maintenant, prouvera la bonté des anciennes leçons dont se servaient saint Jérôme et les docteurs chrétiens, et les altérations dont les juifs se sont plusieurs fois rendus coupables.

Il est évident que ces études critiques ne sont pas seulement utiles pour bien connaître l'hébreu, mais que cette utilité s'étend aux autres dialectes dont nous avons d'abord voulu offrir la clef à nos lecteurs.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

II. — LANGUE PARLÉE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

DE L'ORIGINE DE L'ÉCRITURE, — 3e édition, 1879, 1 vol. in-8. 6 fr.

GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES BIBLIQUES, — Seconde édition,
1re *partie*. Paris 1874, in-8 br. pl. 6 fr.
2e *partie*. Paris, 1858, in-8 br. 6 fr.

L'ART ET LA PHILOSOPHIE DE L'ÉGYPTE ÉTUDIÉS DANS UN DE SES MONUMENTS, — 1851 et 1863, in-8.

DES FORMES PRIMITIVES DE LA POÉSIE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS, — 1869, in-8.

LES TEXTES SACRÉS ET LES SCIENCES D'OBSERVATION, — 1862, in-8.

DE L'ORIGINE ET DES SOURCES DE L'IDOLATRIE, — 1860, in-8.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES PUBLIÉES DANS LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, — 1858 à 1875, 8 brochures in-8.

LES TAPISSERIES D'ARRAS, — 1864 à 1877, 1 volume et 5 brochures, in-8.

EXPOSITIONS D'OBJETS D'ART RELIGIEUX : MALINES, ARRAS, LILLE, — 1864 1874, 1 volume et 3 brochures in-8.

GRANDES FÊTES RELIGIEUSES, — 1860-1876, 2 brochures in-8, avec album in-folio.

TRÉSOR SACRÉ DE LA CATHÉDRALE D'ARRAS, — 1860-1869, in-8.

DISSERTATIONS ET MÉMOIRES SUR DIVERS OBJETS D'ARCHÉOLOGIE, — 30 brochures in-8.

MONOGRAPHIES ET DESCRIPTIONS DES MONUMENTS DU PAS-DE-CALAIS, — 2 vol. in-4.

DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMEUBLEMENT DES ÉGLISES, — 1 vol. in-12.

OUVRAGES D'HISTOIRE LOCALE ET D'AGIOGRAPHIE, — 1850-1876, 7 vol. in-8 12 brochures et 4 volumes in-18.

CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST D'ARRAS, — 1875, 1 vol. in-8.

NÉCROLOGE DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST D'ARRAS, — 1878, 1 vol. in-8.

ARRAS. — IMP. H. SCHOUTHEER.



